NATURE RIGHTS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021

PLAIDOYER

PLAIDOYER POUR LES DROITS DE LA NATURE

→ L'ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE
→ DES DROITS POUR LES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES
→ TRIBUNAL COP26 GLASGOW
→ ÉVOLUTION DES NORMES NATIONALES & INTERNATIONALES
→ CERCLE DE JUSTICE RESTAURATIVE
→ TRAVAUX ANTÉRIEURS SUIVIS EN 2021

PLAIDOYER POUR PROTÉGER LES ÉCOSYSTEMES

→ BEYOND COVID
→ TRAVAUX ANTÉRIEURS SUIVIS EN 2021
→ CAMPAGNE GYPHOSATE
→ INDUSTRIE EXTRACTIVE / GUYANE

PLAIDOYER POUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

→ PEUPLES AUTOCHTONES DU BRÉSIL
→ PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE

SAVOIRS

PROGRAMME "LES SAVOIRS DE LA FORÊT"

→ PRÉSENTATION
→ LISTE DES PROJETS
→ ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS
→ DYNAMIQUES DE RÉSEAU : LE RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT
→ VALORISATION DES ACTEURS TERRAIN
→ DEVELOPPEMENT DE FILIÈRES

TERRITOIRES

CRÉER UNE CULTURE DE L'ENGAGEMENT

→ LE CODE AMAZONIEN
→ SELVA

TERRITOIRES EN TRANSITION

→ GOLONDRINA LABS (PARAGUAY)
→ LA LUZ (PORTUGAL)
→ LE CONSULAT (PARIS)

CORPORATE

→ ORGANISATION
→ FINANCES
→ ANNEXES

Depuis 2009, NatureRights (NR) est engagée à identifier, soutenir, mettre en œuvre et promouvoir des initiatives relevant des «Droits de la Nature», soit fondées sur le principe d'interdépendance qui relie les Hommes à la Nature. Fonctionnant comme un Hub associatif, l'organisation agit au sein d'un vaste réseau d'acteurs selon une approche systémique, du plaidoyer à l'action de terrain, tant dans des milieux amazoniens que dans des milieux urbains.

Contextuellement, les années 2020 et 2021 ont été particulièrement marquées par la crise sanitaire, qui a forcé le monde à changer à grande vitesse et en profondeur. Comme d'autres associations, NR a fait face à des imprévus contextuels qui ont provoqué changements dans sa feuille de route et son fonctionnement. Actuellement dans cette période d'adaptation, les administrateurs ont lancé un processus de de restructuration afin de consolider les dynamiques et pérenniser l'activité, selon les axes suivants :

→ Plaidoyer pour les Droits de la Nature, les droits des peuples autochtones et la préservation des écosystèmes
Affiliée à la Global Alliance des Droits de la Nature, NR a mené en 2020 et 2021, des travaux pour la structuration du "Hub Européen des Droits de la Nature", l'organisation de la campagne "Droits des Écosystèmes Aquatiques", la mise en place d'un Tribunal Européen pour les Droits de la Nature et d'un Forum dans le cadre de l'UICN à Marseille.
Par ailleurs, NR a coordonné avec ses alliés une plainte à la Cour pénale internationale portée par des chefs Autochtones du Brésil, dont le Chef Raoni, contre la politique menée par Jair Bolsonaro.

→ Programme «Savoirs de la Forêt» en Guyane Française
Implanté sur le territoire guyanais depuis 2017, NR développe un programme auprès des communautés traditionnelles pour valoriser les savoirs et savoir-faire, répondre aux besoins des porteurs de projets et créer du lien à l'échelle locale et nationale. Cette activité s'appuie sur des équipes à Cayenne, un établissement secondaire, et un réseau local d'une cinquantaine de membres : le "Réseau des Savoirs de la Forêt".
En 2021, les équipes ont accompagné techniquement 7 projets portant sur l'agroécologie, la transmission de savoirs, le développement de filières économiques ; et organisé une cinquantaine d'activités entre les membres (Ateliers, formations, Animations pédagogiques...) visant à favoriser la transmission et l'échange interculturel.

→ Territoires et cultures
NR investit des territoires responsables, résilients et durables afin de préfigurer le monde de demain en favorisant l'autonomie, l'expérience collective, et la créativité.
En 2020 et 2021, NR a produit des évènements tel que le Code Amazonien ou SELVA pour valoriser les expériences de terrain et les richesses amazoniennes auprès du grand public.
NR a participé à l'animatin du «Consulat Voltaire» tiers-lieux Urbain, et a lancé deux nouveaux projets de territoires en transition : «Golondrina Labs» au Paraguay, et «A Luz» au Portugal.

Mettant en lumière l'interdépendance qui lie les communautés traditionnelles à la protection de la Nature, NatureRights crée des passerelles entre l'Amazonie, les territoires d'outre-mer et la métropole pour une prise de conscience collective de l'urgence de prendre soin de ce territoire, de rééquilibrer notre rapport au Vivant et à la Nature. Ainsi est réitéré notre engagement à défendre les valeurs des Droits de la Nature et contribuer à un changement systémique global.

PLAIDOYER POUR LES DROITS DE LA NATURE

- L'ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE
  - DES DROITS POUR LES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES
  - TRIBUNAL COP26 GLASGOW
- EVOLUTION DE NORMES
  - CERCLE DE JUSTICE RESTAURATIVE
  - TRAVAUX ANTÉRIEURS SUIVIS EN 2021

2021

2020 2021. CRÉATION D'UNE CAMPAGNE ET D'UN TRIBUNAL POUR LES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES EN EUROPE!
Organisation du Tribunal pour le Droit des Écosystèmes Aquatiques Européens, autour de 5 cas présentés sous forme de webinaire: La Mer de Glace (Alpes), le lac Vättern (Suède), l'orpaillage illégal (Guyane Française), les barrages des Balkans et les boues rouges à Marseille. Forum de restitution à Marseille en Septembre 2021.

2020

2021. COP26 - PARTICIPATION AU 5ÈME TRIBUNAL INTERNATIONAL DES DROITS DE LA NATURE : AMAZONIE & CLIMAT
Participation à l'organisation du 5ème Tribunal International des Droits de la Nature à Glasgow le 3 et 4 Novembre sur les cas de « Changement climatique », et « Forêt amazonienne », un événement hybride (en ligne et in situ) à l'Université Strathclyde à Glasgow pendant la COP26 - La Conférence de Glasgow de 2021 sur les changements climatiques.

2019

2021. PARLEMENT DE LOIRE : ORGANISATION D'UN CERCLE DE JUSRICE RESTAURATIVE & PARTICIPATION À L'UNIVERSITÉ D'ETE DU RESEAU FRANCOPHONE DES DROITS DE LA NATURE (RFDN)
Participation aux auditions du parlement de la Loire, portées par PolAU - Pôle Arts et Urbanisme avec l'université d'été du RFDN et l'organisation d'un Cercle de Justice Restaurative pour une restitution des audiences.

2019-2021. LANCEMENT & COORDINATION DES ORGANES RÉGIONAUX DE L'ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE (GARN)
Partenaire opérationnel et membre du comité exécutif de la GARN, une alliance mondiale d'organisations engagés dans la reconnaissance, le respect et l'application des "Droits de la Nature".
Lancement du hub européen des droits de la nature en 2019 et du réseau francophone des droits de la nature en 2021.

2018

2017 2018. TRIBUNAL DES DROITS DE LA NATURE, CAS DE LA MONTAGNE D'OR @ COP23 BONN
Participation et l'organisation du Tribunal International des Droits de la Nature à Bonn en marge de la COP 23.
Plaidoirie sur le cas de la Montagne d'Or en partenariat avec la Fondation France Libertés, la Jeunesse Autochtone de Guyane et Or de Question.

2017

2016

2015. COP21 PARIS CAMPAGNE POUR LES DROITS DE LA NATURE & ORGANISATION DU TRIBUNAL INTERNATIONAL DES DROITS DE LA NATURE
Organisation de la campagne "Des Droits pour la Terre" sur une durée de six mois à Paris à l'occasion de la COP21, et du "Tribunal International des Droits de la Nature" dans le cadre de la COP21 en décembre 2015 à Paris. Le Tribunal a rassemblé 80 experts venant de 30 pays différents, a statué sur plus de 20 crimes écologiques et a réuni plus de 2.000 personnes à Paris pendant 2 jours.

2015. CAMPAGNE SUR LA JUSTICE CLIMATIQUE ET PARTICIPATION AU LANCEMENT DE L'ORGANISATION NOTRE AFFAIRE À TOUS
Un représentant de NR a été membre fondateur, avec un groupe de personnalités engagées dans la justice climatique, de Notre Affaire à Tous en été 2015.
NAAT s'est constituée pour faire du droit une arme afin de protéger le vivant, les communs naturels et le climat.

2015

2014

2013 2015 MOUVEMENT END ECOCIDE ON EARTH
Mouvement Européen pour la reconnaissance du crime d'écocide dans le droit international, reposant sur un projet d'Initiative Citoyenne européenne (ICE) visant à récolter un million de signatures afin de proposer une loi au Parlement Européen.
Mobilisation en France, coordination auprès des acteurs associatifs et bénévoles, structuration d'un réseau d'action européen constitué d'experts et de militants.

Depuis 2009, NatureRights s'inscrit dans un vaste réseau d'acteurs internationaux qui défendent des systèmes de gouvernance relevant des Droits de la Terre. Ce mouvement a pour objet de promouvoir la reconnaissance des Droits de la Nature et du crime d'écocide, une évolution des normes internationales portant sur la préservation des écosystèmes, la prévention et la sanction des crimes environnementaux.

Les Droits de la Nature renversent le paradigme anthropocentré occidental fondé sur une conception rationaliste et utilitariste de la Nature. Ils proposent une approche philosophique et juridique écocentrée, fondée sur la reconnaissance du droit des écosystèmes à exister, être préservés, se maintenir, et régénérer leurs cycles écologiques vitaux. La reconnaissance des écosystèmes comme sujet plutôt que comme un objet, est un moyen de revendiquer les droits de la Nature en justice, et ainsi garantir le maintien des cycles écologiques vitaux de la planète et les devoirs de l'Homme à cet égard. Inspirée de la sagesse des cultures traditionnelles autochtones, cette approche repose sur le principe d'interdépendance qui relie chaque être à la Terre Mère nourricière, où l'humain n'est plus au somment de la pyramide du vivant, mais fait partie partie intégrante de la nature.

Membre du comité exécutif de la "Global Alliance for the Rights of Nature" (GARN), NR contribue aux activités de plaidoyer à travers, entre autres, l'organisation d'événements internationaux tels que le «Tribunal International des Droits de la Nature» (COP21 2015 Paris ; COP23 2017 Bonn ; 2021 COP26 Glasgow ; UICN Marseille 2021), le développement d'une campagne sur le Droit des Ecosystèmes Aquatiques (2019-2022), la coordination de réseaux régionaux (Hub Europe, Réseau Francophone) ; des propositions juridiques (convention citoyenne, Campagne pour les Droits de l'Amazonie, cercles de justice restaurative), et l'incubation de l'organisation WILD LEGAL, une école des Droits de la Nature.

GLOBAL ALLIANCE FOR THE RIGHTS OF NATURE (GARN)

NR A MENÉ SES ACTIVITÉS DE PLAIDOYER EN 2020 ET 2021 DANS LE CADRE DE SON AFFILIATION À LA GLOBAL ALLIANCE FOR THE RIGHTS OF NATURE (GARN) EN TANT QUE PARTENAIRE OPÉRATIONNEL ET MEMBRE DU COMITÉ ÉXÉCUTIF. LE HUB EUROPÉEN DES DROITS DE LA NATURE, LANCÉ LORS DE LA CONFÉRENCE DE STOCKHOLM EN SUÈDE EN 2019, A MENÉ LE TRIBUNAL EUROPÉEN POUR LES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES EN 2020 ET 2021, RESTITUÉ À MARSEILLE EN SEPTEMBRE 2021 LORS DE L'UICN. LE RÉSEAU FRANCOPHONE DES DROITS DE LA NATURE S'EST STRUCTURÉ EN 2021, AVEC L'ORGANISATION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DANS LE CADRE DU PARLEMENT DE LOIRE, OÙ NR A ORGANISÉ UN CERCLE DE JUSTICE RESTAURATIVE.

GARN
GLOBAL ALLIANCE FOR THE RIGHTS OF NATURE

Fondée en 2010, la Global Alliance for the Rights of Nature (GARN) est un réseau d'organisations et d'individus répartis sur 100 pays et engagés dans l'adoption et la mise en œuvre de systèmes juridiques susceptibles de permettre la reconnaissance, le respect et l'application des "Droits de la Nature".

Pour la GARN, les Droits de la Nature se fondent sur **LA "DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE LA TERRE MÈRE"** (Universal Declaration of the Rights of Mother Earth - UDRME), texte de référence né au "Sommet des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Nature" (Peoples' World Conference on Climate Change and the Rights of Mother Earth) qui s'est tenu en 2010 à Cochabamba en Bolivie. Environ 35 000 personnes venues de 100 pays différents y avaient alors participé. La GARN sert de plateforme pour interconnecter les acteurs ainsi que favoriser les échanges et la collaboration en vue de promouvoir la compréhension et la mise en œuvre des Droits de la Nature dans le monde. Les membres de l'Alliance constituent un réseau très divers de personnalités publiques et scientifiques d'horizons différents (avocats, économistes, leaders spirituels et politiques, artistes...) provenant du monde entier.

NR a rejoint comité exécutif de la GARN en 2015, après avoir organisé le Tribunal International des droits de la Nature à Paris dans le cadre de la COP21. Avec l'ampleur prise par le mouvement, la GARN s'est structuré à l'échèle internationale par la création de hubs régionaux. Depuis 2015, NR mène ses actions de plaidoyer en tant que **STRUCTURE AFFILIÉE À L'ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE, MEMBRE DU COMITÉ ÉXÉCUTIF, ET PARTENAIRE OPÉRATIONNEL.**

EN EUROPE

Ainsi NR a lancé le Hub Européen lors de la Conférence sur les Droits de la Terre qui s'est tenue en Suède en 2017. Le **HUB EUROPÉEN POUR LES DROITS DE LA NATURE** a pour but de fédérer un réseau d'organisations, de communautés et d'individus engagés au sein de l'Europe à faire avancer le mouvement. Il permet un travail de collaboration en matière de politique et de défense des droits ainsi que l'identification et la mise en oeuvre de stratégies destinées à relever les défis en Europe en lien avec les Droits de la Nature. Il permet aussi le développement et la diffusion d'outils et de ressources pédagogiques nécessaires à la recherche, la formation et la mise en place d'événements et d'activités. Son but est de protéger et de défendre concrètement les écosystèmes à travers l'Europe par le biais des Droits de la Nature, ainsi que de promouvoir la reconnaissance des Droits de la Nature dans les différentes communautés européennes.

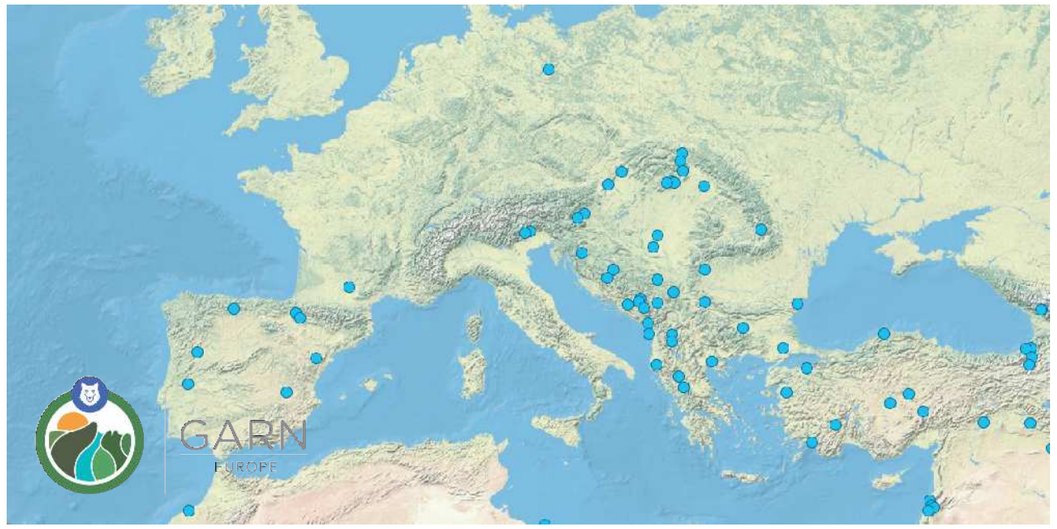

NR EST LA STRUCTURE SOCLE ADMINISTRATIVE POUR LE HUB EUROPE.

Ainsi, depuis son lancement et jusqu'à ce jour, NR a activement participé à la **COORDINATION DES ACTIVITÉS PAR LE BIAIS DES FACILITATEURS ÉLUS** au sein des membres:

→ La coordination entre les membres **D'UN PROCESSUS DE CONCERTATION POUR ABOUTIR À LA CRÉATION D'UNE CAMPAGNE COMMUNE** et d'un Tribunal pour la reconnaissance des droits des ecosystème aquatiques en Europe

→ La mise en place d'un système de gouvernance, impliquant la création d'un Conseil, de règles de fonctionnement clairement établies et la mise en place de réunions pour définir les projets internes portés par le hub.

→ La création du **SITE INTERNET ET DE LA CARTOGRAPHIE DES DROITS DE LA NATURE EN EUROPE**

EN FRANCE

Le mouvement s'est particulièrement ancré en France avec l'émergence du Réseau Francophone pour les Droits de la Nature (RFDN), une plateforme pour rassembler les initiatives citoyennes pour les droits de la nature de plus en plus nombreuses dans le monde francophone, démontrant un réel engouement, à la fois citoyen et politique pour la question de la reconnaissance des droits de la nature et du crime d'écocide.

NR s'est investi dans la création et la coordination du RFDN, qui s'est structurée lors de nombreuses réunions virtuelles, dans une plateforme en lien avec l'Alliance pour les droits de la Nature mais en conservant son autonomie et en adaptant ses valeurs et son fonctionnement. Le RFDN rassemble les

membres de la GARN Europe, POLAU, Valentransition, Appel du Rhône, Notre Affaire à tous et autres.

→ Publication d'une **TRIBUNE** pour le lancement

→ Organisation d'un **WEBINAIRE GRAND PUBLIC** en Janvier 2021 pour promouvoir les initiatives

→ Implication dans l'organisation de l'**UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES DROITS DE LA NATURE**, à l'occasion des **ASSEMBLÉES DE LOIRE**, le vendredi 10 septembre 2021.

Cette journée d'échanges a permis de considérer de nouveaux espaces démocratiques en faveur des éco-systèmes, qu'ils soient fleuve, forêt, lagune, mer, océan ou encore marais. Ce rendez-vous rassemblait des porteurs d'incitatives de France et d'Europe, des associations et des élus (locaux, nationaux, européens) et permit de partager et nourrir les différentes démarches, échanger des bonnes pratiques. Cette première université d'été fut l'occasion de réfléchir à de nouveaux modes de gouvernance et à la reconnaissance d'espèces sentinelles.

Menu Libération Politique International CheckNews Culture Idées et Débats Société En

Accueil / Plus

Tribune

Un réseau francophone dédié aux droits de la nature

Le procès du siècle, défi béretions citoyennes dossier

Les animaux ou les plantes ont désormais des droits, avec un tribunal européen des écosystèmes aquatiques ou la déclaration des droits des arbres. Un réseau francophone s'est créé en 2021 pour soutenir toutes ces initiatives et défendre le vivant contre les activités qui le détruisent.

TRIBUNAL & CAMPAGNE POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES (2019-2021)

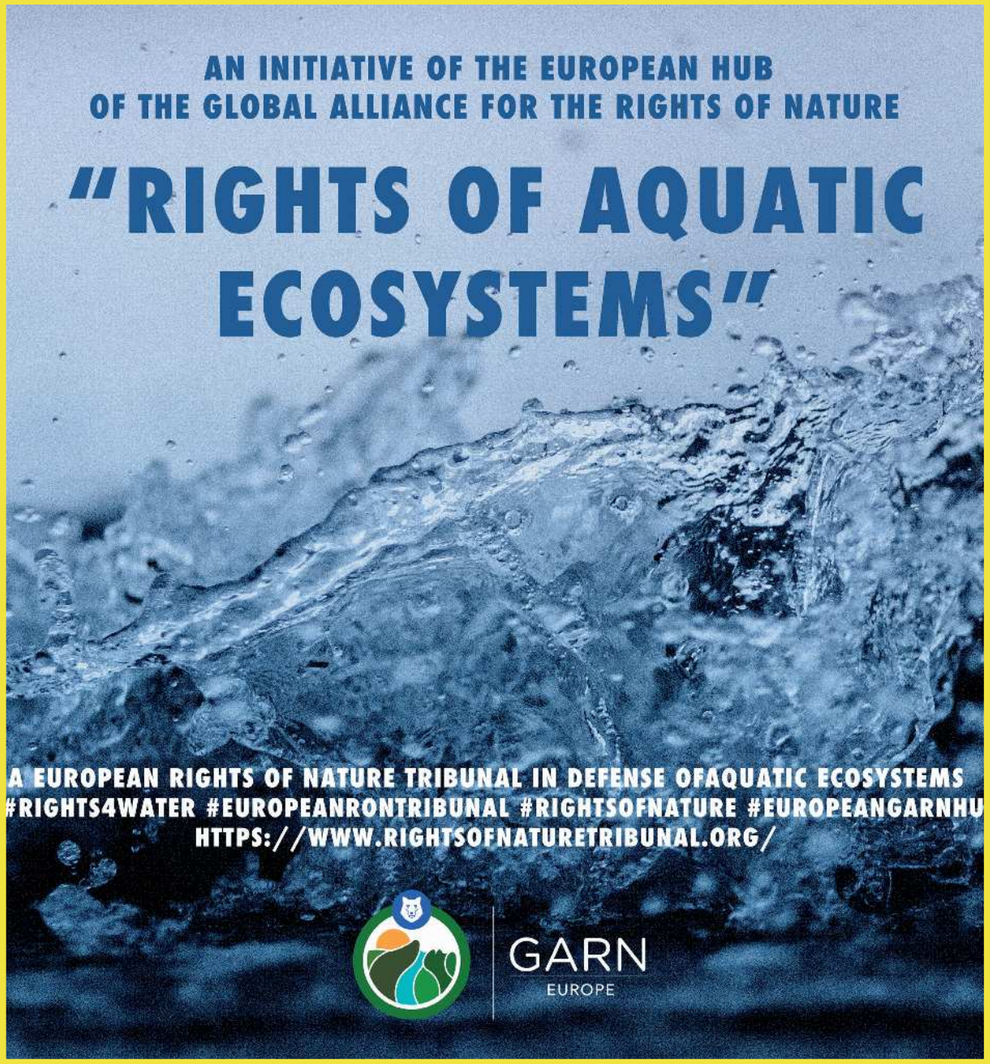

AU SEIN DU HUB EUROPE, UNE COALITION D'ACTEURS (NATURERIGHTS, WILD LEGAL, NOTRE AFFAIRE À TOUS, EARTH THRIVE) SE SONT UNIS POUR MENER UNE CAMPAGNE EUROPÉENNE POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES SYSTÈMES AQUATIQUES, COUPLÉE À L'ORGANISATION D'UN TRIBUNAL DES DROITS DE LA NATURE, EN MARGE DU CONGRÈS MONDIAL DE L'UICN (UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE) (INITIALEMENT PRÉVU EN JUIN 2020 À MARSEILLE, REPORTÉ EN 2021).

NATURERIGHTS WILD LEGAL Earth Thrive NOTRE AFFAIRE À TOUS

CONTEXTE

Le cycle de l'eau, déjà fortement perturbé par les activités humaines, est désormais affecté par le changement climatique. L'Agence Européenne pour l'Environnement établit que seules 40 % des eaux superficielles – lacs, rivières, estuaires, eaux souterraines – sont en « bon état écologiques ». Les cours d'eau sont victimes de la pollution, des barrages et de la surexploitation qui « représentent toujours des menaces majeures pour leur santé à long terme », prévient l'Agence Européenne pour l'Environnement. Face à ce problème, la reconnaissance des droits de la Nature et leur utilisation à des fins de préservation des écosystèmes aquatiques européens apportent une solution systémique.

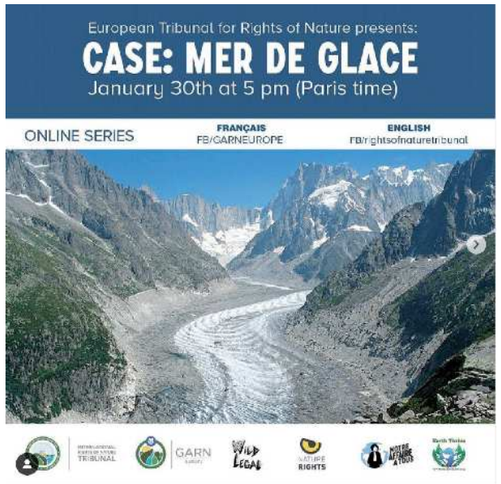

LA CAMPAGNE DROIT DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES

La campagne pour les droits des écosystèmes aquatiques est portée, au sein du Hub Europe de la GARN, par une coalition d'acteurs : NatureRights, Wild Legal, Notre Affaire à Tous, Earth Thrive.

Cette campagne a pour but de porter un plaidoyer en faveur de la reconnaissance des droits de la Nature, en particulier des écosystèmes aquatiques, en tant que nouveau cadre législatif qui puisse prévenir et atténuer les conséquences de l'érosion de la biodiversité, juger et sanctionner des crimes contre le Vivant et garantir une relation plus harmonieuse entre l'Homme et la Nature.

Cette campagne permet de réunir les associations partenaires par la création d'une plate-forme européenne de mobilisation appelant à la reconnaissance des droits des écosystèmes aquatiques, s'appuyant sur la diffusion et la valorisation d'une **CARTOGRAPHIE COLLABORATIVE EN LIGNE** recensant des cas de violation des droits des écosystèmes aquatiques en Europe.
L'objectif : fédérer les organisations et les mouvements citoyens engagés en Europe afin de diffuser le principe des Droits de la Terre et, ainsi, d'adopter un plaidoyer commun.

La campagne est couplée à l'organisation d'un **TRIBUNAL CITOYEN POUR LES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES** présentant 5 audiences virtuelles de cas emblématiques de destruction ou de menaces visant des écosystèmes, présentés par un triptyque scientifique-victime-avocat devant un panel de jurés composé d'experts internationalement reconnus sur le thème de la justice planétaire.

Les affaires de la violation des droits des écosystèmes aquatiques en Europe furent restituées dans le cadre d'un FORUM à Marseille conjointement au **CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE ORGANISÉ, À MARSEILLE, PAR L'UNION INTERNATIONALE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN),** rassemblant les représentants des associations mobilisées, les juges, victimes et experts.

Visant des avancées concrètes pour la reconnaissance des droits des systèmes aquatiques en Europe, la campagne propose une **DIRECTIVE EUROPÉÉNNE**, soit l'élaboration d'un nouveau cadre législatif afin de mettre un terme aux écocides en cours et mettre en application effective les recommandations issues des jugements produits par le Tribunal.

TRIBUNAL EUROPÉEN DES DROITS DE LA NATURE : CINQ CAS DE VIOLATION DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES PRÉSENTÉS AU ENTRE JANVIER ET MAI 2021

Des glaciers aux océans, cinq cas emblématiques de violations des droits des écosystèmes aquatiques, représentaient chacun un écosystème aquatique, ont été présentés lors d'audiences en ligne devant un tribunal citoyen fictif, composé d'experts internationalement reconnus.

JUGES : Richard Falk, Lisa Mead, Tom Goldtooth, Valérie Cabanes, Cormac Cullinan.
PROCUREUR : Rebecka Le Moine
CO-SECRÉTAIRES : Natalia Greene, Camille Bouko-Levy, Olivia Gervais

→ GLACIERS , EUROPE

CAS «MER DE GLACE»
30 JANVIER 2021
PAR NOTRE AFFAIRE À TOUS
AVOCATE : MARINE YZQUIERDO
EXPERT: JEAN-BAPTISTE BOSSON
TÉMOINS : MOUNTAIN WILDERNESS FRANCE, REPRÉSENTÉE PAR F. MILLE ; Y. BORGNET
CONSEILLER JURIDIQUE : PIERRE SPIELEWOY

Les glaciers du monde entier sont menacés par le réchauffement climatique et fondent à grande vitesse. Leur disparition entraînerait des conséquences dévastatrices sur le niveau de la mer, le cycle de l'eau et l'équilibre climatique mondial. Cette affaire traite de la crise climatique qui affecte les glaciers des Alpes, qui risquent de fondre à plus de 90 % d'ici la fin du siècle si rien n'est fait pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

→ **VERDICT**
Le Tribunal conclut à la responsabilité de l'Etat français pour carence fautive dans la lutte contre le dérèglement climatique et reconnaît la violation du droit de la Mer de glace et à celle de la compagnie TOTAL, pour sa participation délibérée et massive au dérèglement climatique et donc à la violation des droits susmentionnés.

→ GUYANE, LE MARONI

CAS « ORPAILLAGE ILLÉGAL »
27 FEVRIER 2021
PAR WILD LEGAL AVEC ONAG, ASSOCIATION DES VICTIMES DU MERCURE ET MAÏOURI NATURE GUYANE
AVOCATE: MARINE CALMET
TÉMOIN : LINIA OPOYA
CONSEILLER JURIDIQUE : ALEXIS TIOUKA

Le scandale sanitaire et écologique de l'exploitation aurifère illégale en Guyane française depuis plus de 30 ans face à l'inaction de l'Etat. La pollution au mercure du fleuve Maroni, en raison de l'utilisation de ce produit toxique par des milliers d'orpailleurs clandestins met en danger les humains et les non humains qui dépendent du fleuve pour vivre.

→ **VERDICT**
Le Tribunal conclut à la responsabilité de l'Etat français pour carence fautive dans la lutte contre l'orpaillage illégal et reconnaît la violation des droits du fleuve Maroni.

→ SUÈDE, LAKE VÄTTERN

CAS « CONTAMINATION DE L'EAU »
27 MARS
AVEC SWEDISH EARTH RIGHT LAWYERS
PARTIE CIVILE: CARINA GUSTAFSSON
AVOCATE: PIA BJÖRSTRAND
EXPERT: EVA CHARLOTTA HELSDOTTER
CONSEILLER JURIDIQUE : MARIAM CARLSSON KANYAMA

La santé du Lac Vättern, dans le sud de la Suède est pollué par des opérations minières. Cette source d'eau potable est essentielle pour les populations locales. Les citoyens riverains se mobilisent aux côtés de la population autochtone Sami pour faire reconnaître les droits du lac et faire cesser les activités polluantes.

→ **VERDICT**
Le Tribunal reconnaît la carence de l'Etat dans la lutte contre les pollutions d'origine industrielle et militaire.

→ BALKANS, MONTENEGRO

BARRAGES DANS LES RIVIÈRES DES BALKANS
24 AVRIL
PAR EARTH THRIVE, AVEC EARTH LAW CENTER ET KOPAONIK
AVOCATE: ZOE LUJIC
PARTIE CIVILE: JELENA DRMANAC
EXPERT SCIENTIFIQUE: PREDRAG SIMONOVIĆ
TÉMOIN EXPERT: ULRICH EICHELMANN
CONSEILLERS : GRANT WILSON, MARIE TOUSSAINT

La construction de plus de 3 000 barrages hydroélectriques est prévue dans le cadre de la transition énergétique de l'Union Européenne. Ces barrages détruisent la continuité écologique du coeur bleu de l'Europe et menacent les dernières rivières sauvages du continent.

> VERDICT
Le tribunal conclut à la responsabilité de l'Etat de Serbie pour la destruction de la connectivité écologique.

→ BOUES ROUGES, MARSEILLE

MARSEILLE, CAS DES "BOUES ROUGES"
29 MAI
PAR WILD LEGAL AVEC ZEA
AVOCAT: JEAN RONAN LE PEN
PARTIE CIVILE: GÉRARD CARRODANO
CONSEILLER JURIDIQUE: MARINE CALMET

A Marseille, un cas d'écocide portant sur la pollution aux boues rouges causée par le déversement de déchets toxiques en mer Méditerranée par l'usine d'aluminium de Gardanne.

→ **VERDICT**
Le Tribunal reconnaît la société responsable de crime d'écocide en raison du déversement de 32 millions de tonnes de boues rouges dans la mer, et condamne l'Etat français pour carence fautive.

Forum Européen - 4 septembre - Coco Velten, Marseille

FORUM POUR LES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES EUROPÉENS

Dans le cadre du Congrès mondial de la nature organisé, à Marseille, par **L'UNION INTERNATIONALE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN),** GARN Europe a organisé le 4 septembre l'événement :

«DES GLACIERS À L'OCÉAN. FORUM POUR LES DROITS DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES EUROPÉENS. »

Des glaciers jusqu'à l'océan, en passant par les lacs et les fleuves, c'est l'ensemble du cycle de l'eau qui est concerné par les menaces d'origines humaines, industrielles et extractivistes.
Le Hub a présenté, par le biais des représentants des associations mobilisées, les 5 affaires emblématiques de la violation des droits des écosystèmes aquatiques en Europe. Cet évènement a permis de donner à voir la situation en Europe, illustrer l'ensemble du cycle de l'eau, et donner corps au plaidoyer en mettant en lumière les mobilisations sur le terrain et les revendications juridiques en défense des écosystèmes aquatiques.

https://garneurope.com
https://www.rightsofnaturetribunal.org/tribunals/europe-tribunal-2021/

Le Forum fut clôturé par la divulgation des jugements du Tribunal des droits des écosystèmes aquatiques. GARN Europe entend ainsi rassembler de nombreux acteurs et sensibiliser à la fois l'opinion internationale et nationale sur les enjeux de la protection du cycle de l'eau en abordant la question de la défense du climat et de la biodiversité.

PROJET DE DIRECTIVE EUROPÉENNE

Face à une réglementation européenne insuffisante et inefficace pour protéger les écosystèmes aquatiques, le collectif propose de porter une directive européenne selon laquelle, l'ensemble des écosystèmes aquatiques, de la source des glaciers, jusqu'à l'océan, forment une communauté de vie indivisible composée d'êtres interdépendants et intimement liés entre eux par un destin commun et disposant de droits propres à leur espèce ou à leur type et adaptés au rôle et à la fonction qu'ils exercent au sein des écosystèmes dans lesquelles ils existent.

Pour obtenir une modification radicale du droit européen de l'environnement, GARN Europe mène campagne en collaboration avec les organisations locales afin de renforcer la mobilisation autour de chaque cas et le plaidoyer auprès des institutions.

TRIBUNAL - COP26 GLASGOW - NOVEMBRE 2021

NR A PARTICIPÉ À L'ORGANISATION DU 5ÈME TRIBUNAL INTERNATIONAL DES DROITS DE LA NATURE EN PARALLÈLE DE LA COP26 À GLASGOW, EN NOVEMBRE, PORTANT SUR LE CLIMAT ET L'AMAZONIE.

→ **CAS : «LES FAUSSES SOLUTIONS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE" & "L'AMAZONIE, UNE ENTITÉ VIVANTE MENACÉE".**

→ 3 et 4 novembre à l'Université de Strathclyde, 9 et 10 Novembre au Sommet des Peuples, COP26 Coalition

→ **JUGES** Enrique Viale (Argentine), Alberto Acosta (Équateur), Osprey Orielle Lake (États-Unis), Nnimmo Bassey (Nigeria), Lisa Mead (Royaume-Uni), Carolyn Raffensperger (États-Unis), Yaku Pérez (Équateur), Nancy Yáñez (Chili), Atossa Soltani (États-Unis), Princesse Esmeralda (Belgique), Leonardo Boff (Brésil) et Rocío Silva Santiesteban (Pérou)

→ **PROCUREURS** Julio Prieto (Equateur) pour le cas du changement climatique et Pablo Solón (Bolivie) pour

le cas de l'Amazonie.

Les deux cas ont été présentés par des communautés en première ligne des changements climatiques, et entendus par un panel de juges des droits de la nature mondialement reconnus.

L'objectif de ce Tribunal est de proposer des décisions juridiques et des cas de jurisprudence qui pourraient aider les communautés et les militants dans leurs luttes pour protéger et restaurer ces écosystèmes. L'objectif est de mobiliser les citoyens par la création d'une plateforme d'associations appelant à la reconnaissance des droits de la nature, des droits de l'Amazonie, et exposant les fausses solutions au changement climatique ainsi que les possibilités de mettre fin à la crise climatique.

Le verdict pour le cas CLIMAT a été présenté au Glasgow Film Theater le 7 novembre lors de l'événement People and Nature vs The UNFCCC.

Le verdict pour le cas AMAZONIE a été présenté lors de l'Assemblée internationale sur l'Amazonie et la crise climatique le 9 novembre au Centre for Contemporary Arts de Glasgow.

ÉVOLUTION DE NORMES

FACE À LA POLLUTION, LA DESTRUCTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT ET L'ÉPUISEMENT DES RESSOURCES NATURELLES, LE CONSTAT EST UNANIME : NOUS FAISONS FACE À UN GRAND VIDE JURIDIQUE, ET IL EST DÉSORMAIS URGENT DE POSER UN CADRE CONTRAIGNANT À L'ACTION DES MULTINATIONALES ET DES ETATS, ET LEVER L'IMPUNITÉ DE LEURS DIRIGEANTS. UN NOUVEAU CORPUS JURIDIQUE SE DÉVELOPPE ACTUELLEMENT À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE AUTOUR DU CONCEPT DU DROIT DE LA TERRE (EARTH LAW). CES PROPOSITIONS S'INSCRIVENT DANS UNE PERSPECTIVE SOCIO-ÉCOSYSTÉMIQUE NOVATRICE RECONNAISSANT QUE LES ÊTRES HUMAINS SONT DES PARTIES INALIÉNABLES DE LA NATURE ET QUE LEURS ACTIONS ONT DES CONSÉQUENCES, NON SEULEMENT SUR LEUR ENVIRONNEMENT, MAIS AUSSI SUR LEUR PROPRE DEVENIR.

DEPUIS SA CRÉATION, NR ACCOMPAGNE DES PROPOSITIONS PRÉSENTANT DES SOLUTIONS SYSTÉMIQUES À LA DÉGRADATION DU MILIEU NATUREL, ET PROPOSANT UN CADRE JURIDIQUE INNOVANT DESTINÉ À LA PROTECTION DE LA TERRE, DE SES HABITANTS ET À LA PRISE EN COMPTE DES GÉNÉRATIONS FUTURES.

CERCLES DE JUSTICE RESTAURATIVE

NR A DEVELOPPÉ EN 2021 UNE APPROCHE CONCILIANT DROIT DE LA NATURE ET JUSTICE RESTAURATIVE (JR), PAR LA CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL ET LA MISE EN APPLICATION D'UN CERCLE DE JR AUPRÈS DES ASSEMBLÉES DU PARLEMENT DE LOIRE.

La Justice Restaurative est un mode de résolution de conflit inscrit en droit pénal qui vise à réunir toutes les parties prenantes d'un conflit (y compris l'écosystème représenté) en vue de le résoudre par la prise de décision collective. Ainsi la Justice Restaurative offre une approche complémentaire à la représentation des écosystèmes promue par les droits de la nature. Elle permet de promouvoir le dialogue entre les différentes parties prenantes d'un préjudice écologique (écosystème, humaines, institutions et entreprises...), dans le but de mettre en place un processus de réparation (des écosystèmes, des liens...).

Les mesures qui en résultent visent à réparer le dommage subi tant environnemental que social, par la mise en place d'actions préventives et réparatrices, tel que, par exemple des projets de restauration des écosystèmes endommagés, et à soigner les relations entre les parties présentes afin de prévenir des dommages futurs.

La mise en place d'un tel processus permet de créer un lien entre droit de l'environnement et droit de la nature, et d'ancrer ce dernier dans notre réalité socio-juridique.

Dans ce cadre, NatureRights a mis en place un Groupe de Travail en février 2021 afin de s'articuler avec les acteurs des droits de la Nature dans la recherche et la mise en place des applications de la JR aux diverses initiatives relevant des RoN et ainsi traduire en intérêts concrets les « droits de la Nature » sur les territoires.

LE PARLEMENT DE LOIRE

Le premier projet fut la mise en place d'un cercle restauratif dans le cadre du Parlement de Loire, porté par le Pole Art et urbanisme (POLAU).

La démarche du Parlement de Loire, est un récit collectif en actes, pour envisager la reconnaissance d'une personnalité juridique du fleuve et définir les contours d'une transformation institutionnelle intégrant les entités naturelles, vivantes ou non-vivantes.

Dans ce cadre, la mise en place d'un cercle restauratif est envisagée sur un conflit lié à l'environnement dans un territoire spécifique. Cette expérimentation a pour but de traduire les droits de la nature en intérêts concrets autour des citoyens élus et économiques.

→ RÉCONCILIATIONS DE LOIRE

Les participants ont été invités à faire l'expérience de cercles restauratifs appliqués aux droits de la nature et aux enjeux du fleuve de la Loire. Deux scénarios fictionnels mais plausibles furent choisis: celui de l'inondation des berges de la Loire, et un autre sur une sécheresse due au réchauffement climatique. Ces cas ont donné aux participants matière à se projeter dans un contexte constitué de conflits et d'opportunités pour les parties impliquées. Les participants furent guidés afin d'incarner les rôles des communautés d'acteurs du territoire: humains, milieux et vivants autres qu'humains, à l'aide de fiches acteurs et méthodes d'animation.

FACILITATEURS DE L'ATELIER

→ Marine Testut juriste en droit humanitaire, membre de l'association Nature Rights.
→ Francois Cribier, formateur et facilitateur à l'association DECLIC CNV éducation
→ Apolline Fluck, Designer, responsable du programme Ressources et transmission et chargée de la communication au POLAU - Pôle arts et urbanisme
→ Clémence Mathieu, Paysagiste-conceptrice, chargée des études urbaines au POLAU
→ Annabelle Royer, Sociologue, responsable du programme Incubations et expérimentations au POLAU

TRAVAUX ANTÉRIEURS SUIVIS EN 2021

WILD LEGAL, UNE ÉCOLE DES DROITS DE LA NATURE

NR a incubé Wild Legal (WL), porté par la chargée de plaidoyer Marine Calmet, c'est un programme interactif sur les Droits de la Nature comprenant un tournoi inter-universitaire et la préparation d'une action juridique concrète. Le programme Wild Legal s'est fondé en association dans la care d'un partenariat avec NatureRights, Sherpa et Darwin Climax Coalitions, membres du Conseil d'Administration.

RECONNAÎTRE LES DROITS DU FLEUVE MARONI EN GUYANE

Dans le cadre des activités menées en Amazonie Guyanaise, une campagne a été initiée pour reconnaître des droits à l'Amazonie Guyanaise et mettre en lumière les menaces auxquelles elle fait face : une campagne de plaidoyer sur le fléau de la contamination au mercure dû à l'orpaillage illégal qui affecte la Nature et les peuples de Guyane.

Convention Citoyenne pour le Climat

WILD LEGAL — NOTRE AFFAIRE À TOUS — NATURERIGHTS

CONTRIBUTION À LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT AVEC NOTRE AFFAIRE À TOUS (NAAT) & WILD LEGAL

Présentation d'une proposition intitulée "pour la reconnaissance de l'écocide et des limites planétaire" . Cette proposition a pour objectif de faire adopter une loi qui pénalise le crime d'écocide dans le cadre des 9 limites planétaires et qui intègre le devoir de vigilance et le délit d'imprudence. Sa mise en œuvre serait garantie par la Haute Autorité des Limites Planétaires.

En Juin 2020 => Adoption par la Convention citoyenne pour le climat de la proposition "Légiférer sur le crime d'écocide".

Plaidoyer visant l'incrimination de l'écocide dans le droit pénal français : https://contribuez.convention-citoyennepourleclimat.fr/processes/autres-contributions/f/16/proposals/1084

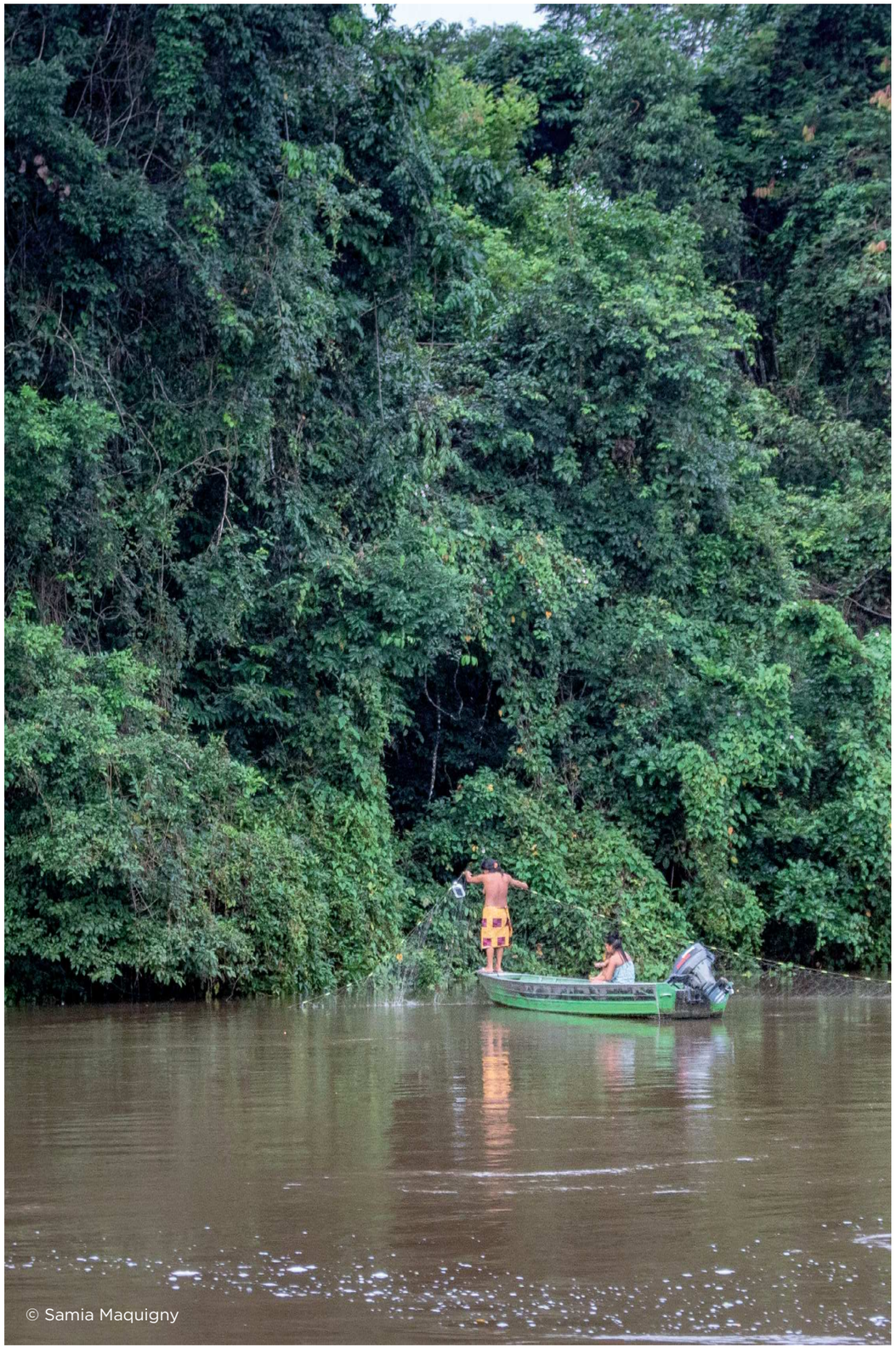
© Samia Maquigny

PLAIDOYER POUR PROTÉGER LES ÉCO-SYSTEMES

- BEYOND COVID
- TRAVAUX ANTÉRIEURS SUIVIS EN 2021
  - CAMPAGNE GLYPHOSATE
  - INDUSTRIE EXTRACTIVE / GUYANE

2021

2020

2019

2018

2017

2016

2015

2014

2013

2012

2011

2010

BEYOND COVID
Campagne de sensibilisation afin de mettre en perspective les politiques publiques mise en place face au COVID19, face à des questions écologiques pourtant essentielles.

2018 - CAMPAGNE GLYPHOSATE
Relai parisien de la campagne nationale de lutte contre le glyphosate en France et dans les DOM. Organisation de tests pour mesurer la concentration en glyphosate dans les urines, et coordination de dépôts de plaintes individuelles contre les fabricants de glyphosate et les décideurs européens.

2018 - STOP PETROLE OFFSHORE GUYANE
Campagne contre le projet de forages offshore de la compagnie TOTAL au large des côtes de la Guyane, au sein du collectif SPOG - Stop Petrole Offshore Guyane. Recours déposé en justice avec les associations Greenpeace France, Les Amis de la Terre - France, Guyane Nature Environnement, Sea Shepherd France, Surfrider Europe et ZEA.

2017 / 2018 - NON À LA MONTAGNE D'OR
Soutien à Or de question, un collectif représentant 25 organisations guyanaises et une centaine d'organisations nationales et internationales. Coordination et accompagnement juridique au sein du collectif afin de renforcer l'opposition. Mobilisation miroir en métropole, relai dans les réseaux nationaux et internationaux. Sensibilisation du grand public et de la presse nationale. Recours contre le projet Boeuf Mort gagné avec Maiouri Nature Guyane.

2014 PRODUITS CHIMIQUES
Aux côtés de End Ecocide et de ARTAC, pour sensibiliser aux dangers sanitaires de la pollution chimique des perturbateurs endocriniens

2013 BARRAGE DE BELO MONTE
Mobilisations contre les projets de grands barrages de Belo Monte, Jirau et Tapajos au Brésil.

2012 TEXACO CHEVRON
Soutien du procès contre Texaco Chevron de l'UDAP, représentant les 10.000 victimes autochtones d'Équateur.

2010 PARC DU YASUNI ITT
Plaidoyer pour la création du parc Yasuni ITT en Équateur et contre son exploitation pétrolière.

NR s'engage depuis 2009 dans des campagnes de plaidoyer pour protéger les écosystèmes menacés d'écocide et sensibiliser le grand public.

S'intégrant aux dynamiques locales, NR s'engage aux cotés des populations concernées dans la lutte contre les projets qui menacent les cycles écologiques vitaux et les êtres vivants qui en dépendent : les projets industriels tel que les activités d'extraction, les produits chimiques, l'agriculture intensive ou encore le changement climatique. Le but est de soutenir et renforcer les luttes par des campagnes de plaidoyer et de mobilisation, par la coordination avec des réseaux militants, par un soutien opérationnel, logistique et de communication et au sein de réseaux d'experts dans le cadre de batailles juridiques.

Historiquement engagé pour la protection de l'Amazonie, NR s'est investie ces dernières années en Guyane Française contre l'industrie extractive pour protéger et valoriser ce territoire exceptionnel, dans la lutte contre la Montagne d'or et le projet de forages offshore de TOTAL. En métropole, NR s'est engagé dans la campagne Glyphosate, une campagne de mobilisation nationale visant l'interdiction du glyphosate par la sensibilisation et l'action en justice collective des citoyens.

En 2020, NR s'est engagé dans une campagne «BEYOND COVID» afin de mettre en perspective les politiques publiques mises en œuvre dans le cadre de la pandémie de COVID, face aux questions écologiques essentielles qui n'ont pas encore à ce jour été prises en compte malgré leurs conséquences catastrophiques pour l'avenir de l'humanité.

CAMPAGNE BEYOND COVID

Face mesures radicales prises de toute urgence par les gouvernements face à la pandémie mondiale SRAS-CoV-2, nous avons souhaité lancer une campagne afin de mettre en perspective le COVID-19 au regard des sujets environnementaux essentiels, mais laissés pour compte.

Cette campagne dénonce l'inaction des gouvernements face aux menaces qui pèsent sur l'humanité et révèle les asymétries des politiques publiques. Elle expose les failles inhérentes au système économique et capitaliste néolibéral.

En créant des parallèles entre les conséquences du COVID-19 et celles de la crise environnementale et sociale, c'est une invitation à repenser le socle fondateur de notre société, dévoiler notre relation déséquilibrée avec la nature et d'élever la voix et soulever le voile sur des causes multifactorielles de la crise de société.

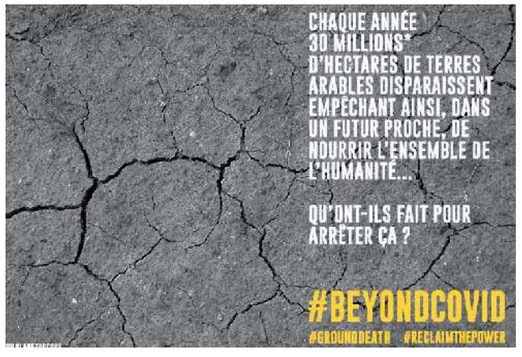

TRAVAUX ANTÉRIEURS SUIVIS EN 2021

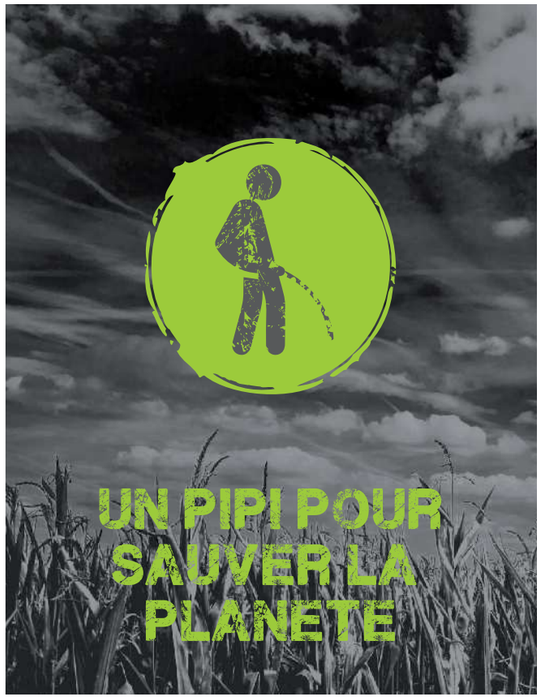

CAMPAGNE GYPHOSATE

DEPUIS 2019, NATURERIGHTS S'EST ENGAGÉE POUR L'INTERDICTION DU GLYPHOSATE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS VIA LA CAMPAGNE NATIONALE MENÉE CONTRE LE GLYPHOSATE, UN PESTICIDE AUX CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES POUR LA SANTÉ ET LA NATURE.

LA CAMPAGNE GLYPHOSATE A PERMIS D'ORGANISER DES TESTS POUR MESURER LA CONCENTRATION EN GLYPHOSATE DANS L'URINE DES CITOYENS POUR, PAR LA SUITE, LEUR DONNER LA POSSIBILITÉ D'AGIR EN JUSTICE.

L'OBJECTIF DE CES ACTIONS EST DE CRÉER UNE PRESSION CITOYENNE DE GRANDE AMPLEUR AFIN DE POUSSER LES POUVOIRS PUBLIC À INTERDIRE LE PESTICIDE.

La campagne glyphosate a organisé des tests de dépistage pour évaluer le taux de glyphosate contenu dans les urines en France. Après le test, les citoyens pouvaient porter plainte en leur nom contre les fabricants de pesticides à base de glyphosate, et contre les organismes permettant leur maintien sur le marché (Commission Européenne). Cette campagne a donné la possibilité d'agir à toute personne ayant été exposée et contaminée au glyphosate. Les résultats ont témoigné de l'omniprésence des pesticides, comme l'a montré le marqueur dans nos urines. L'imprégnation des organismes, par sa présence constante dans l'environnement, est avérée par toutes les campagnes d'analyse faites dans le monde.

BILAN 2019 - 2020

→ 7 SESSIONS DE TESTS ORGANISÉES À PARIS → FRANCE 6000 DÉPISTAGES

→ PARIS 240 DÉPISTAGES

→ LA QUASI TOTALITÉ DES PERSONNES AYANT PASSÉS CES TESTS, À PARIS OU EN FRANCE ONT PORTÉ PLAINTE.

→ ENVIRON 50 CONFÉRENCES DE SENSIBILISATION

> PARTENARIAT GRAIN ET L'IVRAIE

Partenariat avec «Nour films», producteur du Film «Le grain et l'ivraie» (Pueblos Fumigados) réalisé par Fernando Solanas, et participation à diverses conférences seront organisées lors des projections.

> ETUDE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CAMPAGNE EN ARGENTINE

Travaux avec Enrique Viale (avocat environnemental et conseiller du sénateur) pour l'élaboration d'une campagne glyphosate en Argentine. Les ponts se construisent entre les opposants aux pesticides des deux côtés de l'Atlantique dans une bataille pour l'interdiction des poisons de l'agriculture intensive.

INDISTRIE EXTACTIVE / GUYANE

Sur ces dernières années, NR s'est fortement engagé contre l'industrie extractive en Guyane. Riche de sa forêt tropicale, l'écosystème guyanais est aujourd'hui menacé du fait de la politique de développement menée sur le territoire. De nombreux projets industriels, tels que l'extraction aurifère et l'exploration pétrolière à laquelle se livrent les compagnies avec la connivence des élus sont une menace qui pèse sur cet écosystème fragile alors même que ses richesses restent, pour une bonne partie, encore à découvrir d'un point de vue scientifique. Les conséquences se font sentir sur le plan social, sanitaire et écologique, mettant en danger l'équilibre délicat de la forêt amazonienne et le mode de vie des populations locales qui tirent leur subsistance de la Nature. Les cas du projet de mine à ciel ouvert MONTAGNE D'OR et des FORAGES PÉTROLIERS DE LA COMPAGNIE TOTAL au large des côtes guyanaises sont révélateurs des deux visions de société qui déchirent ce territoire: le développement économique sauvage et court-termiste contre la préservation et la valorisation durable des richesses naturelles et culturelles de la région.

LA MONTAGNE D'OR

NatureRights s'est engagée dans la lutte contre la Montagne d'or, un projet de méga-mine sur 2,5km de long, 400m de large et 320m de profondeur au cœur de l'Amazonie guyanaise. Au cœur du mouvement, NatureRights a apporté un soutien en terme de coordination et d'accompagnement juridique et technique auprès des acteurs locaux via le collectif or de question, des Peuples Autochtones et des communautés afin de renforcer le mouvement de mobilisation. NR a également contribué à en faire un mouvement national et international, par un travail en continu afin d'amplifier la mobilisation par les voies institutionnelles, médiatiques, politiques et juridiques, et en mobilisant ses relais nationaux et internationaux.

FORAGE PÉTROLIER OFFSHORE TOTAL

Nature Rights s'est engagée contre le projet de forages offshore de la compagnie pétrolière TOTAL au large des côtes de la Guyane, au sein du collectif SPOG Stop Pétrole Offshore Guyane, sur le récif de l'Amazone. NR a mené une campagne faisant valoir la nécessité de protéger les fonds marins en coordonnant l'ensemble des opposants au projet en métropole. NR a également déposé un recours contre le projet d'exploitation au sein d'une coalition d'associations regroupant entre autre Greenpeace France, Sea Shepherd et 350.org. NR a également mobilisé et sensibilisé le public en permettant leur participation à l'enquête publique et en réalisant des conférences et des interventions. Cette mobilisation a fait l'objet d'une forte couverture médiatique.

PLAIDOYER DROITS DES PEUPLES AUTOCH-TONES

© Anderson Barbosa

→ PEUPLES AUTOCHTONES DU BRÉSIL
→ PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE

2021

2020

2020-2021 ACTION JURIDIQUE AUPRÈS DE LA CPI
Action organisée avec Darwin Climax Coalition, à la demande de leaders et organisations Autochtones du Brésil (Raoni Metuktire, Almir Surui, APIB), face à la politique criminelle menée par le gouvernement de Jair Bolsonaro. Plainte déposée auprès de la Cour Pénale Internationale avec Maître Bourdon couplée à l'organisation d'une campagne «JairInJail».

2019

2018 2020 ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE DES PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE
Définition d'une stratégie collective de plaidoyer portant sur les revendications autochtones (droits fonciers; Grand Conseil Coutumier..) Expertises juridiques sur les enjeux techniques et politiques. Diffusion et défense des plaidoyers auprès des institutions nationales et de la société civile. Organisation de séminaires.

2018

2018 2020 PLAIDOYER CONTRE LA MONTAGNE D'OR
Participation à l'élaboration d'un plaidoyer spécifique aux Amérindiens de Guyane contre la Montagne d'Or portant sur le respect des droits des Peuples Autochtones, le droit au consentement libre, préalable et éclairé, et à la protection de leur patrimoine immatériel culturel et historique.

2017

2016

2015

2015 : Structuration du plaidoyer et des travaux juridiques contre les projets de grands barrages au Brésil avec Sherpa

2014

2014 GRANDS BARRAGES
Mobilisations contre les projets de grands barrages de Belo Monte, Jirau et Tapajos au Brésil avec Planète Amazone
Relai des luttes de l'APIB (Association Peuples Indigènes Brésil) avec Sonia Guajajara et Amazon Watch
StopBeloMonte

2013

2013 : Campagne Droits des Peuples Autochtones du Brésil face à la réforme constitutionnelle de la PEC 215.
Accompagnement de délégations autochtones (Acre, Brésil) aux Ateliers de la Terre à l'UNESCO

2013 : Mobilisations et évènements en France lors de la venue du Chef Afukaka du peuple Kuikuro (Xingu, Brésil)

2012

2012-2014 : Accompagnement du leader Ashaninka Benki Piyako : délégations, plaidoyer et alternatives

2011

2010

La sagesse autochtone est porteuse d'enseignements envers nos civilisations occidentales, en ce qu'elle relativise le clivage Homme/Nature et met en lumière la relation d'interdépendance entre les humains et la Terre. Détenteurs de connaissances et de traditions liées à leurs territoires, ils entretiennent des systèmes de gouvernance et de valeurs qui jouent un rôle essentiel dans la gestion durable des écosystèmes et l'enrichissement philosophique et spirituel de notre perception du vivant.

De ce fait, NatureRights s'est engagée aux côtés des Peuples Autochtones avec un plaidoyer pour faire valoir leurs droits, et appuyer leurs luttes : défense de l'Amazonie, reconnaissance de leurs droits à l'autodétermination, souveraineté territoriale, consultation préalable et éclairée, droits culturels, préservation de leurs territoires et de leur patrimoine culturel...

Engagé depuis 2012 auprès de communautés autochtones d'Amazonie brésilienne, NR s'est également rapproché en 2017 des populations autochtones de Guyane française.

Sur ces deux dernières années, Nature Rights a organisé son action de plaidoyer en soutien au mouvement amérindien guyanais à l'échelle nationale d'une part, par un accompagnement technique et juridique sur le terrain, et d'autre part, par une coordination relais en métropole. NR a accompagné les organisations autochtones dans construction et diffusion d'un plaidoyer spécifique, en soutien aux revendications issues des accords de Cayenne et à la reconnaissance de leurs droits. Cette démarche a contribué à renforcer la représentativité des peuples Amérindiens de Guyane auprès des institutions, et de sensibiliser le grand public aux enjeux locaux.

En 2020 et 2021, à la demande de leaders et organisations autochtones du Brésil, NR, Darwin Climax Coalitions, le Cabinet Bourdon, appuyés par un collectif de juristes et d'organisations partenaires, ont travaillé à une action juridique auprès de la Cour Pénale Internationale face à la politique criminelle menée par le gouvernement de Jair Bolsonaro. L'action a été couplée à une campagne internationale pour soutenir la plainte et dénoncer les crimes commis contre l'Amazonie.

PEUPLES AUTOCHTONES DU BRÉSIL (2019-2021)

A LA DEMANDE DE PLUSIEURS LEADERS AUTOCHTONES, NR A PORTÉ, AVEC DARWIN CLIMAX COALITIONS ET UN RÉSEAU INTERNATIONAL D'AVOCATS ET D'ONGS, UNE ACTION JURIDIQUE VISANT À FREINER LES POLITIQUES ANTI-ENVIRONNEMENTALES DU GOUVERNEMENT BRÉSILIEN. LES LEADERS AUTOCHTONES, DONT LE CHEF RAONI METUKTIRE, ONT DÉPOSEÉ PLAINTE LE 23 JANVIER 2021 CONTRE JAIR BOLSONARO POUR "CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ" AUPRÈS DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE DE LA HAYE ET L'ACCUSENT DE PERSÉCUTER LES PEUPLES AUTOCHTONES EN DÉTRUISANT LEUR HABITAT ET BAFOUANT LEURS DROITS FONDAMENTAUX.

PLAINTE A LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE CONTRE JAIR BOLSONARO

JAIR, RESPONSABLE DE CRIME D'ÉCOCIDE, DE GÉNOCIDE ET DE CRIME CONTRE L'HUMANITE

Lors de la présidence de Jair Bolsonaro, entre 2019 et 2022, la destruction de la forêt amazonienne s'est accélérée sans commune mesure : **AUGMENTATION DE 30% DE LA DÉFORESTATION EN AMAZONIE ET DE 74% EN TERRITOIRE AUTOCHTONE EN UN AN, NOMBRE D'ASSASSINATS DE LEADERS AUTOCHTONES LE PLUS ÉLEVÉ DES 11 DERNIÈRES ANNÉES, EFFONDREMENT DES AGENCES ENVIRONNEMENTALES, DISCRIMINATION OUVERTE...** La situation, des plus dramatiques sur ces 10 dernières années, semble résulter directement de la politique d'etat développée par le gouvernement de Bolsonaro.

Les nouvelles mesures et politiques du gouvernement visent à supprimer autant d'obstacles que possible au pillage de l'Amazonie, portant atteinte aux droits et à l'intégrité des peuples autochtones. Le gouvernement de Bolsonaro a démantelé les agences fédérales garantes des droits constitutionnels des Peuples Autochtones et de la bonne gestion environnementale de l'Amazonie, institutionnalisant un environnement d'impunité qui a conduit à une escalade de la violence contre les autochtones, criminalisant les défenseurs de l'environnement, et menant à des actes délibérés de destruction de la forêt amazonienne, tel que le «jour du feu».

Cette situation est due à l'exploitation illégale des territoires autochtones par des grands agriculteurs et éleveurs, qui envahissent les zones protégées en utilisant de la violence physique. L'augmentation de la déforestation vient accompagnée de l'augmentation des taux d'agressions contre les peuples autochtones. Peuples autochtones, défenseurs de l'environnement, procureurs fédéraux, et organisations environnementales brésiliennes ont multiplié les alertes mondiales face aux atteintes des droits humains et de l'environnement.

CES FAITS CONSTITUENT UNE VIOLATION DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES CRIMES ENVIRONNEMENTAUX, POUVANT DANS L'ENSEMBLE ÊTRE CONSTITUTIFS DE GÉNOCIDE ET DE CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ.

CES CRIMES RELÈVENT DE LA COMPÉTENCE DE LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI), À LAQUELLE LE BRÉSIL A ADHÉRÉ.

Les inquiétudes de la communauté internationale face à la destruction de l'Amazonie ont atteint leur point culminant en milieu d'année 2019.

Les feux de forêt ravageant l'Amazonie ont été l'objet d'un bras de fer entre Macron et Bolsonaro au centre des discussion du G7 et du sommet climatique de l'ONU. Dans ce contexte, des délégations autochtones se sont succédées en Europe au 2ème semestre 2019 afin de solliciter l'aide de la communauté internationale.

En septembre 2019, une délégation du Xingu, composée du chef Raoni Metuktire, du Chef Megaron, Tapi Wayalapiti et Bemoro, a été invitée dans le cadre du festival d'éco-mobilisation Climax. C'est à cette occasion que les leaders autochtones ont fait part de la situation brésilienne auprès des organisations en charge de l'événement et de Mr.William Bourdon, avocat des droits de l'homme de renommée internationale inscrit à la CPI.

Un mois après, une délégation de la APIB a parcouru 12 pays européens en novembre 2019, dans la tournée "Sang autochtone : pas une goutte de plus" (https://en.nenhumagotamais.org/) afin de dénoncer les abus des droits humains des peuples autochtones et la destruction de l'environnement.

C'est dans ce contexte que Nature Rights et Darwin Climax Coalitions se sont coordonnés avec le cabinet Bourdon & Associés afin de soutenir les leaders et organisations autochtones à mener une procédure juridique auprès de la Cour Pénale Internationale (CPI).

EN 2020, NATURE RIGHTS ET DARWIN CLIMAX COALITIONS, ONT COORDONNÉ LA CONSTRUCTION DE L'ACTION.
LE BUT : OUVRIR UNE ENQUÊTE À LA CPI AFIN DE SANCTIONNER BOLSONARO, SES MINISTRES ET LES PERSONNES PRIVÉES RESPONSABLES POUR DES ACTES CARACTÉRISANT DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ, GÉNOCIDE ET ÉCOCIDE COMMIS CONTRE LES PEUPLES AUTOCHTONES ET CONTRE L'ÉCOSYSTÈME AMAZONIEN.

→ LA PLAINTE A LA CPI

→ LE 23 JANVIER 2021, LE CACIQUE RAONI, LE CACIQUE ALMIR SURUI, SUIVIS D'AUTRES LEADERS AUTOCHTONES DU BRÉSIL, PORTENT PLAINTE POUR "ÉCOCIDE" ET CRIME CONTRE L'HUMANITÉ À LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE.

L'intervention de la Cour pénale internationale peut contribuer à mettre un terme à l'explosion des pratiques de déforestation au Brésil et à leurs conséquences sur

les peuples autochtones de l'Amazonie brésilienne. Pour ce faire, les organisations travaillent sur une «communication, conformément à l'article 15 du Statut de la CPI», qui demande au Procureur d'ouvrir une enquête sur les crimes commis.

Cette action porte un double objectif :
→ L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE POUR CRIME CONTRE L'HUMANITÉ CONTRE BOLSONARO
→ DEVENIR UN CAS DE JURISPRUDENCE INTERNATIONAL EN MATIERE DE RECONNAISSANCE DU CRIME D'ÉCOCIDE AU STATUT DE ROME.

→ CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

EN 2021, NATURE RIGHTS ET DARWIN CLIMAX COALITIONS PRÉPARENT LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR ALERTER LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE, CRÉENT UNE TRIBUNE ET UNE PÉTITION CO-SIGNÉES PAR DES LEADERS AUTOCHTONES DU MONDE ENTIER ET DES PERSONNALITÉS INTERNATIONALES.

Afin de donner de l'ampleur à l'initiative juridique, et garantir le soutien de l'opinion publique internationale, une campagne est menée assurant l'engagement à long terme de la société civile, tant brésilienne que internationale. L'objectif est de créer un levier de soutien au processus d'instruction juridique du dossier a la CPI qui va être long. Cette campagne porte pour ambition de faire de Jair Bolsonaro le symbole et le catalyseur d'un mouvement populaire d'indignation d'ampleur internationale.

En effet, plus que jamais, la politique menée par le gouvernement Bolsonaro met en lumière les limites du système de gouvernance mondial, et le vide juridique auquel nous faisons face afin de garantir la sécurité de la planète.

La campagne #JAIR IN JAIL plaide pour :
1) Mettre un terme à l'impunité des dirigeants et des entreprises, responsables de crimes d'écocide et crimes contre l'humanité, qui portent atteinte aux droits humains et aux droits de la nature, et mettent les générations futures en péril..
2) Défendre les droits des peuples autochtones et lutter contre l'impunité des actes de violence commis à leur encontre.
3) Faire reconnaître l'écocide en tant qu'acte criminel puni par le droit pénal international.

ACTIONS

PHASE 1 - PRÉPARATIFS

→COORDINATION JURIDIQUE POUR LA COMMUNICATION CPI (2020-2021)
Le projet s'est appuyé sur une phase préalable d'expertise juridique visant rassembler la documentation nécessaire, et coordonner les échanges entre les acteurs au Brésil et en Europe afin de préparer les éléments du recours.

Rassemblement d'informations et d'éléments de preuves concernant les politiques publiques définies et mises en œuvre depuis janvier 2019, les principales parties prenantes publiques et privées, et leur impact réel sur les peuples autochtones concernés. À cette fin, un juriste brésilien a été engagé par Nature Rights et Darwin Coalition.
Il était en charge du rassemblement d'informations et de la coordination juridique auprès des associations, spécialistes, mouvements sociaux et organes publics du Brésil.

PHASE 2 - PRÉ-ENQUETE

→ EN JANVIER 2021, LE RECOURS A ÉTÉ DÉPOSÉ, OUVRANT LA PHASE PRÉALABLE À

L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE

La "communication conforme à l'article 15 du Statut de Rome" a été envoyée en Janvier 2021 au bureau du Procureur de la CPI. Suite à l'envoi, le procureur procède à un examen préliminaire de la situation pour vérifier si les critères techniques sont remplis.

Il peut solliciter les victimes et organismes non-gouvernementaux à fournir des informations complémentaires à partir des données et témoignages collectés des associations brésiliennes et autochtones, pour soutenir sa demande d'ouverture d'enquête.

Après cet examen préliminaire, le procureur peut demander l'ouverture d'une enquête, qui devra être approuvée préalablement par les juges de la Cour, la CHAMBRE PRÉLIMINAIRE.

→CAMPAGNE DE MOBILISATION ET RÉSEAU DE SOUTIEN

La campagne de mobilisation est vue comme un plaidoyer venant en appui à la phase de pré-enquête afin de solliciter une décision positive du procureur et de la Chambre Préliminaire à ouvrir l'enquête.

En parallèle, un réseau rassemblant les mouvements amazoniens (fospa-panamazonean social forum, apib, etc.), les mouvements sociaux nationaux et internationaux brésiliens (Fibra, Stop Bolsonaro) et les mouvements internationaux de justice climatique (XR, Youth for Climate, etc.), a été développé afin de soutenir l'action, de faciliter la coordination et relayer l'information. Dans ce cadre, l'association a mis en place des outils de coordination de campagne: création d'un agenda collectif international recensant les événements contre Bolsonaro (fora bolsonaro, forum social panamazoneen...), site internet, pochoir destiné à être utilisé lors des manifestations, pétition de soutien au recours etc.

Les deux organisations partenaires ont pu coordonner deux campagnes de pétitions pour que la société civile se mobilise.

→ FEVRIER 2021 : CAMPAGNE CHANGE.ORG 108 000 SIGNATURES

→ DECEMBRE 2021 : CAMPAGNE AVAAZ 940 000 SIGNATURES

En décembre 2021, Le **PARLAÍNDIO BRASIL** (Parlement autochtone du Brésil), par l'intermédiaire de son Coordinateur exécutif et des grands leaders autochtones représentés en son sein, a écrit au Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) pour manifester son soutien à l'enquête en cours contre M. le Président de la République fédérative du Brésil Jair Messias Bolsonaro, afin d'enquêter sur les crimes relevant de la compétence de la CPI.

TOUT REPOSE MAINTENANT SUR UNE DÉCISION DU PROCUREUR DE LA CPI, KARIM KHAN.

PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE

DEPUIS 2017, NATURERIGHTS S'EST ENGAGÉ AUPRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE POUR SOUTENIR LEURS REVENDICATIONS POUR LA RECONNAISSANCE DE LEURS DROITS ET DE LEUR IDENTITÉ CULTURELLE.

EN EFFET, L'ÉTAT FRANÇAIS REFUSE DE RECONNAÎTRE AUX AMÉRINDIENS LE STATUT PARTICULIER DE PEUPLE AUTOCHTONE, AU NOM DU PRINCIPE D'INDIVISIBILITÉ INSCRIT DANS SA CONSTITUTION.

CE STATUT LEUR PERMETTRAIT D'OBTENIR DES DROITS SPÉCIFIQUES, TEL QUE LE DROIT À LA TERRE, À LA PROPRIÉTÉ COLLECTIVE, À UNE ÉDUCATION DIFFÉRENCIÉE... ET AINSI D'EXERCER UN MODE DE VIE ADAPTÉ À LEURS SPÉCIFICITÉS CULTURELLES.

CETTE VOLONTÉ D'HOMOGÉNÉISATION AUX NORMES DE LA RÉPUBLIQUE SE FAIT DANS LE DÉNI DES RÉALITÉS CULTURELLES ET NATURELLES LOCALES. ELLE SE TRADUIT, CHEZ LES AMÉRINDIENS, PAR UN PROCESSUS D'ASSIMILATION PRÉCAIRE À LA CITOYENNETÉ FRANÇAISE ET PROVOQUE LA DESTRUCTION SYSTÉMATIQUE DES MODES DE VIE ET DE PENSÉE, AINSI QUE LA DISPARITION DU CADRE DE VIE TRADITIONNEL EN HARMONIE AVEC LA NATURE.

POUR LA RECONNAISSANCE DES PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE

Du fait de son passé colonial, la Guyane a hérité d'une grande diversité culturelle. Les peuples autochtones, peuples originaires de ce territoire, y vivent parmi une mosaïque ethnique de plus de 25 groupes différents, répartis en Six Nations : #Palikur #Kalina #Teko #Wayana #Arawack #Wayãpi ...

Cependant, les peuples autochtones de Guyane ne sont ni connus, ni reconnus en France.

Subissant de plein fouet l'impact du développement occidental et des processus de francisation, les Peuples Autochtones revendiquent auprès de l'Etat Français la reconnaissance officielle de leur statut et identité culturelle différenciée, ainsi que de ratifier la Convention 169 de l'OIT.

Cette reconnaissance leur permettrait de sauvegarder leur mode de vie, leur culture et d'acquérir une autonomie dans la gestion de leurs ressources qui soit adaptée à leurs traditions et dans le respect de la Nature.

La mission de NR en Guyane a débuté début 2017, quelques jours avant les mobilisations massives qui ont bloqué le territoire pendant plusieurs mois, et donné lieu aux Accords de Cayenne.

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE & TECHNIQUE

NR a été sollicitée par les organisations autochtones afin d'effectuer un programme d'accompagnement technique et juridique en soutien à leurs revendications, à la mise en place effective des engagements de l'Accord de Cayenne ainsi qu'à la reconnaissance de leurs droits. Dans ce cadre, en collaboration avec les organisations autochtones, les représentants des communautés et les autorités coutumières, NR a facilité l'organisation de multiples séminaires destinés à réaliser collectivement des travaux juridiques.

NR a apporté un soutien juridique sur plusieurs questions, dont :
Le FONCIER, soit la restitution des droits fonciers aux amérindiens ; la rédaction des statuts d'un office foncier Amérindien (OFA) ; la mise en place du Grand Conseil Coutumier, soit l'élaboration collective du règlement intérieur et de la charte, la ratification de la Convention n°169 de l' Organisation Internationale du Travail (OIT), seul instrument juridique international contraignant portant sur l'adoption de mesures spécifiques pour protéger les Peuples Autochtones, leurs institutions, leur propriété, leur culture et leur environnement; etc...

En lien avec l'actualité des peuples Autochtones, NR a réalisé des publications éclairant sur les enjeux techniques et politiques issus des revendications.
NR a également participé à la diffusion et défense des plaidoyers auprès des institutions nationales et de la société civile.

PLAIDOYER AUTOCHTONE CONTRE LA MONTAGNE D'OR

La lutte contre le projet Montagne d'Or a été un levier de mobilisation très fort pour le mouvement autochtone qui s'est uni face à ce défi national.
Dans ce cadre, NR a apporté un soutien technique et juridique aux organisations amérindiennes dans l'élaboration d'un plaidoyer spécifique visant la défense des droits des Peuples Autochtones et la protection de leur patrimoine immatériel.
En effet le projet a tenté de s'imposer, passant outre le refus des autorités coutumières, constituant une violation du droit des Peuples Autochtones au consentement libre, préalable et éclairé.
La mobilisation contre la Montagne d'or a su créer une dynamique collective, fédérant un grand nombre de représentants et organisations amérindiennes.

DES ENJEUX LOCAUX DE LA MONTAGNE D'OR À UN PLAIDOYER NATIONAL

La Montagne d'Or a eu un effet de levier pour une coordination nationale du Mouvement amérindien. Dans ce cadre, NatureRights a participé à faire connaître les enjeux Autochtones en métropole, en apportant un soutien aux campagnes de terrain, des stratégies de mobilisation et la coordination des organisations partenaires.

La Montagne d'or a permis d'affirmer la prise de position des Amérindiens sur la scène politique nationale. NR a contribué àu renforcement de la représentativité des peuples autochtones auprès des institutions et du grand public, à développer les relations entre les représentants Autochtones et les institutions et ONGs en métropole, pour affirmer le plaidoyer pour la protection de leurs droits et de la Ratification de l'OIT 169. Ce fut un réel momentum pour le mouvement amérindien.

LES «SAVOIRS DE LA FORÊT»

- PRÉSENTATION DU PROGRAMME «LES SAVOIRS DE LA FORÊT»
- LISTE DES PROJETS
- ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS
- DYNAMIQUES DE RÉSEAU : LE RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT
- VALORISATION DES ACTEURS TERRAIN
- DEVELOPPEMENT DE FILIÈRES

HISTORIQUE DU PROGRAMME

2021

2020

Création du Réseau des Savoirs de la Forêt, une association locale de gouvernance horizontale rassemblant tous les porteurs de projets.

2019

Premiers salariés.

Constitution d'un comité de pilotage au sein de NR Guyane pour le projet Réseau des Savoirs de la Forêt.

Création d'un établissement secondaire "Nature Rights Guyane" disposant d'un siret propre.

Premiers projets financés et accompagnés.

2018

Implantation en Guyane

Identification de porteurs de projets engagés dans des démarches similaires, constitution du Réseau, premières actions

2017

Etude de faisabilité pour la création d'une école des savoirs de la forêt en Guyane.

2016

2015

2014

Accompagnement du leader Benki et de la communauté dans l'élaboration et la diffusion d'un plaidoyer pour le centre Yorenka Atame, les Savoirs de la foret ; organisation d'évènements et campagne de soutien.

2013

2012

Rencontre avec Benki Piyako Ashaninka et visite du projet de Yorenka Atame dans l'Acre au Brésil

Les liens étroits qui relient les communautés de la forêt, leurs territoires et leurs identités culturelles font de ces populations des acteurs majeurs de la préservation de l'environnement. Détenteurs d'un ensemble de connaissances et de savoir-faire traditionnels, ils entretiennent des modes de vie coutumièrs qui jouent un rôle essentiel dans la gestion durable des écosystèmes et la préservation de ses cycles naturels.

Or, les logiques d'exploitation intensive des ressources naturelles, caractéristiques des fronts pionniers amazoniens, sont aujourd'hui responsables de l'appauvrissement d'un patrimoine naturel et culturel très riche et largement méconnu. Ce modèle de prédation va de pair avec des logiques d'assimilation et d'acculturation précaires des communautés locales, provoquant un déracinement, et une destruction progressive des coutumes et du lien à la terre.

Lorsque les savoirs et savoir-faire disparaissent, c'est toute une base de connaissances sur la forêt qui est menacée. Les jeunes générations se détournent de leur identité et de leur héritage culturel pour s'orienter vers des activités dites «plus rentables». Les communautés finissent par négliger les activités de subsistance comme la chasse, la pêche et la culture en abattis, la fabrication d'objets domestiques (poteries, vannerie) au profit d'un modèle de consommation, non sans impact sur les modes de vie et l'environnement.

Afin de proposer une voie alternative, NatureRights a mis en place le programme des "Savoirs de la forêt", **une approche systémique ayant pour objectif d'accompagner, valoriser et développer des initiatives locales s'appuyant sur les pratiques agro-écologiques inspirées des savoirs traditionnels.**

Cette démarche vise à encourager la transmission de savoirs et savoir-faire des communautés et soutenir la création d'une économie locale basée sur les richesses culturelles et naturelles du territoire. Né au sein de la communauté Ashaninka au Brésil, en cours de développement en Amazonie, ce programme s'ancre maintenant en Guyane Française avec une équipe sur le terrain et la création du "Réseau des Savoirs de la Forêt".

PRÉSENTATION DU PROGRAMME «LES SAVOIRS DE LA FORÊT»

Inspiré du projet Ashainka Yorenka Atame, le programme des Savoirs de la Forêt a pour objet d'accompagner développer et valoriser les initiatives qui s'inscrivent dans une démarche de transmission des savoirs et savoir-faire traditionnels autour de l'agroécologie. Il s'appuie sur trois piliers indissociables : la valorisation des identités culturelles, la gestion environnementale durable des écosystèmes, et le renforcement de l'autonomie de subsistance des communautés.

Le programme a été Initié en Guyane en 2017 et a donné lieu au "Réseau des Savoirs de la Forêt", un réseau rassemblant des porteurs de projets qui misent sur les richesses culturelles et naturelles locales.

En Amazonie, NR s'est investi au Brésil auprès des projets communautaires, et, depuis 2017, en Guyane Française à travers le Réseau des Savoirs de la Forêt, un réseau d'initiatives locales représentant les différentes communautés traditionnelles de Guyane, reposant aujourd'hui sur une **CINQUANTAINE DE MEMBRES** et une **DIZAINE DE PROJETS ACCOMPAGNÉS**.

→ **NOTRE ACTION: SOUTENIR, ACCOMPAGNER ET PROMOUVOIR LES PORTEURS DE PROJETS QUI S'INSCRIVENT DANS UNE DÉMARCHE DE VALORISATION, DE SAUVEGARDE ET DE TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS AUTOUR DE L'AGROÉCOLOGIE & DÉRIVÉS.**

L'objectif est de contribuer au renforcement des projets et des dynamiques communautaires, dans une perspective de capacitation et d'autonomisation.

L'ACCENT EST MIS SUR LA VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES ET CULTURELLES LOCALES, AFIN DE CO-CONSTRUIRE DES ALTERNATIVES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN GUYANE ET RÉPONDRE COLLECTIVEMENT AU DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE.

Ainsi sont soutenus des dynamiques dans les domaines de :

→ **L'AGRICULTURE TRADITIONNELLE :**
Les pratiques agroécologiques traditionnelles garantissent l'équilibre entre l'homme et la Nature depuis des millénaires. Transmises de génération en génération, la sauvegarde et la perpétuation de ces techniques sont nécessaires pour garantir l'autonomie des communautés, leur souveraineté alimentaire et leur capacité de résilience.

→ **LES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE CULTURELS :**
Les pratiques culturelles dans les sociétés traditionnelles sont essentielles afin de garantir le lien au sein des communautés. Ces pratiques représentent un lien fort avec la Nature et reposent sur des interactions durables entre l'homme et son environnement. La transmission de savoirs permet de conserver l'équilibre des modes de vie des communautés et d'assurer la sauvegarde de leur identité.

→ **DU TERRITOIRE** :
Le développement de projets d'éco-tourisme est un enjeu majeur pour l'Amazonie et ses impacts économiques, sociaux et environnementaux sont nombreux. Il permet de sensibiliser le grand public à la préservation des écosystèmes amazoniens et de transmettre connaissance de la nature et des modes de gestion durable de l'environnement qui sont partie intégrante de la pensée autochtone.

GENÈSE

L'ÉCOLE DES SAVOIRS DE LA FORÊT, DE L'AMAZONIE BRÉSILIENNE À LA GUYANE FRANÇAISE

Initié par le peuple Ashaninka au Brésil, "Yorenka Atame, les Savoirs de la Forêt" est un centre communautaire de formation reposant sur des pratiques de gestion environnementale inspirées des savoirs traditionnels. Soutien du projet Ashaninka depuis 2012, NR a cherché à créer le lien entre l'initiative brésilienne et les communautés autochtones de Guyane à la demande d'organisations guyanaises, dans le but d'inspirer les porteurs de projets vers un modèle de résilience et de renforcement culturel.

YORENKA ATAME : L'«ÉCOLE DES SAVOIRS DE LA FORÊT» ASHANINKA

YORENKA ÃTAME est un centre autochtone créé par le peuple Ashaninka entre le Brésil et le Pérou. Ce centre, destiné aux populations autochtones, a pour vocation la diffusion de pratiques durables de gestion des ressources naturelles fondées sur les savoirs traditionnels.

Les systèmes agro-forestiers (SAF) sont envisagés selon leurs usages alternatifs, culturels, spirituels, médicinaux ou nutritionnels. Ce modèle de développement oeuvre à renforcer les valeurs traditionnelles reliant les hommes à la Nature, à revitaliser les connaissances et pratiques ancestrales et à renforcer les identités culturelles.

Réelle plateforme d'intégration et d'échanges entre différentes cultures amazoniennes, ce modèle agit de manière systémique sur le plan écologique, social, économique et culturel.

Depuis 2013, NR a développé des relations privilégiées avec le peuple Ashaninka au Brésil à travers un accompagnement au projet Beija Flor, un Centre de formation à l'agroforesterie ; le soutien et la promotion du projet Yorenka Atame (ecole des savoirs de la forêt) en métropole.

LA GUYANE : UN TERRITOIRE RICHE MAIS PEU VALORISÉ

Constituée à plus de 95 % de forêt primaire, la Guyane abrite une biodiversité et une diversité socioculturelle exceptionnelle.

Peuples amérindiens, populations d'origine africaine (Créoles et bushinengué), métropolitains, communautés d'origine asiatique et sud-américaine, créent une mosaïque de plus de 25 groupes ethniques différents.

Malgré la richesse de ce territoire et de ces cultures, la Guyane reste encore globalement méconnue et rarement valorisée en métropole à ce jour.
Les projets visant à valoriser la biodiversité et les savoirs ancestraux sont peu nombreux au regard du potentiel que présente la Guyane. De surcroît, les populations autochtones partagées entre les traditions ancestrales et l'évolution de la société, traversent une crise identitaire, qui a pour conséquence l'accélération de la disparition des connaissances traditionnelles, l'effacement du lien à la terre et le délitement des structures sociales traditionnelles. Cette crise se traduit en Guyane par un taux de suicide important chez les jeunes.

À LA DEMANDE D'ORGANISATIONS LOCALES, NR A CHERCHÉ À CRÉER LE LIEN ENTRE L'INITIATIVE AUTOCHTONE BRÉSILIENNE ET LA GUYANE FRANÇAISE, AFIN DE PROMOUVOIR LE MODÈLE DE «YORENKA ATAME», L'ECOLE DES SAVOIRS DE LA FORÊT ASHANINKA.
CE FUT LA NAISSANCE EN 2017 DU "RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT» AVEC DES REPRÉSENTANTS DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE GUYANE.

NAISSANCE D'UN RÉSEAU LOCAL

A l'origine, le projet consistait à mettre en lien l'initiative Ashaninka du Brésil avec les représentants des peuples autochtones de Guyane, afin d'inspirer les porteurs de projets vers un modèle de résilience et de renforcement culturel.

En 2017, NR a conduit une étude de faisabilité en Guyane Française. Cette mission sur le terrain s'est déroulée dans un contexte politique difficile avec le mouvement social de mars-avril 2017, et a mis en lumière les problématiques de ce territoire ainsi que les multiples atteintes aux droits des peuples Autochtones. Le bilan de cette étude avait souligné que les disparités géographiques et culturelles entre les différentes communautés amérindiennes de Guyane demandaient à faire reposer le projet sur un réseau d'initiatives locales.

L'IDÉE DU «RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT» S'EST CONSTRUITE AVEC LE COLLECTIF JEUNESSE AUTOCHTONE DE GUYANE (JAG).

L'objectif était, à ce stade, la sauvegarde, la transmission et la valorisation de l'identité culturelle des peuples Autochtones et des pratiques ainsi que des savoirs qui y sont associés. L'atteinte de cet objectif passait notamment par la création de contenus destinés à la communication et à

la mise en valeur de nouveaux modèles économiques. Par ailleurs, il était envisagé de favoriser les échanges entre les différentes communautés, et ainsi sortir du schéma d'isolement auquel elles sont souvent confrontées.

Les membres de la Jeunesse Autochtone de Guyane (JAG) ont procédé à un travail d'identification et de mise en relation avec des initiatives locales et de porteurs de projets. NatureRights s'est positionné en appui technique aux différentes initiatives et en accompagnement sur la coordination.

LE RÉSEAU S'EST AINSI CRÉÉ AVEC UNE DIZAINE DE PROJETS RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE GUYANAIS, ET REPRÉSENTATIFS DE L'ENSEMBLE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE GUYANE.

Des étapes successives ont été mises en place afin de garantir une structure de gouvernance locale & horizontale, jusqu'a la constitution officielle de l'association «Réseau des Savoirs de la Forêt» en 2020.

Le programme des Savoirs de la Forêt s'articule aujourd'hui autour de trois structures, afin d'optimiser les complémentarités et favoriser les synergies entre les fonctions supports, l'apport de compétences extérieures et l'ancrage local des porteurs de projets.

HISTORIQUE

→ 2017 : NatureRights mène une étude de faisabilité pour la création d'une école des savoirs de la forêt en Guyane

→ 2018 : Identification de porteurs de projets engagés dans des démarches similaires.
Premiers membres

Création d'un établissement secondaire "Nature Rights Guyane" disposant d'un siret propre et de salariés

→ Mars 2019 : Constitution d'un comité de pilotage au sein de NR Guyane pour le projet Réseau des Savoirs de la Forêt

→ 2019 : signature de la charte a l'occasion de l'eco-festival Alternayana

→ 16 mars 2020 : Assemblée Générale Constitutive du Réseau des Savoirs de la Forêt en tant que structure

ORGANISATIONS & GOUVERNANCE

NATURE RIGHTS

Siège
Mise en œuvre du programme des Savoirs de la Foret
→ Fonctions de Support
→ Recherche de financement
→ Périmètre national
→ Activités à vocation nationale dans le but de valoriser les actions de terrain, œuvrer en faveur de la cohésion nationale et développer des filières.
→ Développement national
Activites à vocation nationale dans le but de valoriser les actions de terrain, oeuver en faveur de la cohesion nationale et developper des filieres.
→ Valorisation & filières

NATURE RIGHTS GUYANE

Établissement secondaire
→ Salariés dédiés à l'accompagnement du programme et des projets du réseau des savoirs de la foret
→ coordination du RSF
→ appui technique & gestion de projets
→ recherche de financement
→ filières & communication
→ dynamiques transfrontalières et amazoniennes

RESEAU DES SAVOIRS DE LA FORET

Association locale de gouvernance horizontale entre les porteurs de projets (co-présidence)
→ réseau des porteurs de projets
→ Autonomie locale pour activités des membres du réseau et partenariats
→Structure de gouvernance locale, ancrage territorial
→Autonomisation de la gestion, coordination et animation des activités des membres du Réseau :
ateliers, mayouris, animations...
transmission de savoirs

NatureRights accompagne des projets qui ont préalablement adhéré à la Charte du programme Savoirs de la Forêt, rejoignant ainsi les membres du Réseau des Savoirs de la Forêt. NR apporte un appui à la coordination des activités réseau, qui a vocation à l'autonomiser pour certaines de ses activités.

NATURERIGHTS GUYANE, ETABLISSEMENT SECONDAIRE

En 2018, est constitué "Nature Rights Guyane", un établissement secondaire de NatureRights dont le siège est à Cayenne et disposant d'un numéro de Siret propre. Cette structure permet de salarier une équipe de coordination sur place et d'ancrer le projet localement (bureaux, subventions locales ect).

NRG a pour objet de mettre en œuvre du programme des «Savoirs de la Foret» en Guyane, notamment apporter un accompagnement en gestion de projet et appui technique aux porteurs de projets. Les projets bénéficiant d'un accompagnement doivent être affiliés au programme des Savoirs de la Forêt et membres du Réseau des Savoirs de la Forêt.

RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT

Le RSF est une association locale réunissant une trentaine de membres actifs représentant les différentes communautés de Guyane. La structure locale s'appuie sur un conseil d'administration collégial et une gouvernance horizontale. Le RSF est affilié au programme des «Savoirs de la forêt», notamment à travers le secteur de l'agroforesterie et des savoirs et savoir-faire traditionnels.

Le but est de créer des synergies entre les porteurs de projets des différentes communautés, partager des savoirs faire traditionnels, des retours d'expériences et mutualiser des moyens, afin de co-construire de nouvelles pratiques en réponse aux problématiques locales.

OFFICIALISÉ EN 2018, LE RSF EST UN RÉSEAU D'INITIATIVES RÉPARTIES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE RÉUNIES PAR UNE CHARTE DE VALEURS ET UN LABEL COMMUN.

Les membres du réseau bénéficient d'un **ACCOMPAGNEMENT GLOBAL** pour dynamiser leur activité, renforcer leurs capacités de gestion, d'autonomie et de résilience. Le dispositif d'accompagnement technique comprend le montage, la gestion de projets et la recherche de financements, la production de contenus et de supports de communication ; la diffusion et valorisation des initiatives, et le renforcement des capacités. L'objectif est d'autonomiser les porteurs de projets.

LA MISE EN RÉSEAU a pour but de renforcer les synergies entre les acteurs, **MUTUALISER LES RESSOURCES** dans des domaines tels que l'agro-écologie, les savoirs et savoir-faire traditionnels, et la préservation et valorisation des écosystèmes. L'organisation d'ateliers promeut en outre le partage d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques.

GOUVERNANCE

LE RSF S'APPUIE À CE JOUR SUR UNE STRUCTURATION ET GOUVERNANCE LOCALE. LES INITIATIVES ET ACTIVITÉS PORTÉES PAR LES MEMBRES SONT SOUTENUES, COORDONNÉES ET ANIMÉES PAR L'ÉQUIPE LOCALE DE NATURERIGHTS GUYANE.

L'organisation de la structure et des niveaux de décision ont été définies comme suit :

→ **COMITÉ DE PILOTAGE** : Organisation de réunions trimestrielles du Comité de Pilotage qui statue sur les orientations générales

→ **COMITÉS THÉMATIQUES** : compétents pour les orientations thématiques : Artisanat / Agriculture / Eco-tourisme

→ **COMITÉS-PROJET** : spécifique à un projet particulier, rassemble le porteur, les partenaires et des personnes extérieures (CSPF, Label Wayana, Projet agroécologique de Bellevue)

→ **FONDATEURS ET MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU RSF**

Franck Nenesse, Panakuh, Gadepam

→ **MEMBRES ACTIFS DU RESEAU**

Membres répartis sur les différentes thématiques et sur l'ensemble du territoire

> 9 organisations membres sur le volet agriculture
> 4 organisations membres sur le volet artisanat
> 6 organisations membre sur le volet écotourisme.

Aimawale Opoya ; Maxime Cobigo ; Nono'l Dupo Wa ; Association Kudawyada ; Peupl'en Harmonie ; Richard Fjeke ; Association Meke Moiti ; Crique Ti Mana ; Association pour le Développement Economique, Culturel et Sportif des Savanes (ADECS) ; Groupement des Agriculteurs d'Apatou.

MEMBRES FONDATEURS RSF

NATURERIGHTS · Panakuh SAVOIRS AMÉRINDIENS DE GUYANE · KUMATU · GADEPAM · Besu KUDAWYADA

PARTENAIRES

Awala-Yalimapo · SIMA-PECAT · PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE Liberté Égalité Fraternité · L'AGROFORESTIÈRE PÉPINIÈRE & FERME · Collectivité Territoriale de Guyane · BelNaTi · SOLICAZ nos terres... une ressource · IRACOUBO · Parc naturel régional de la Guyane

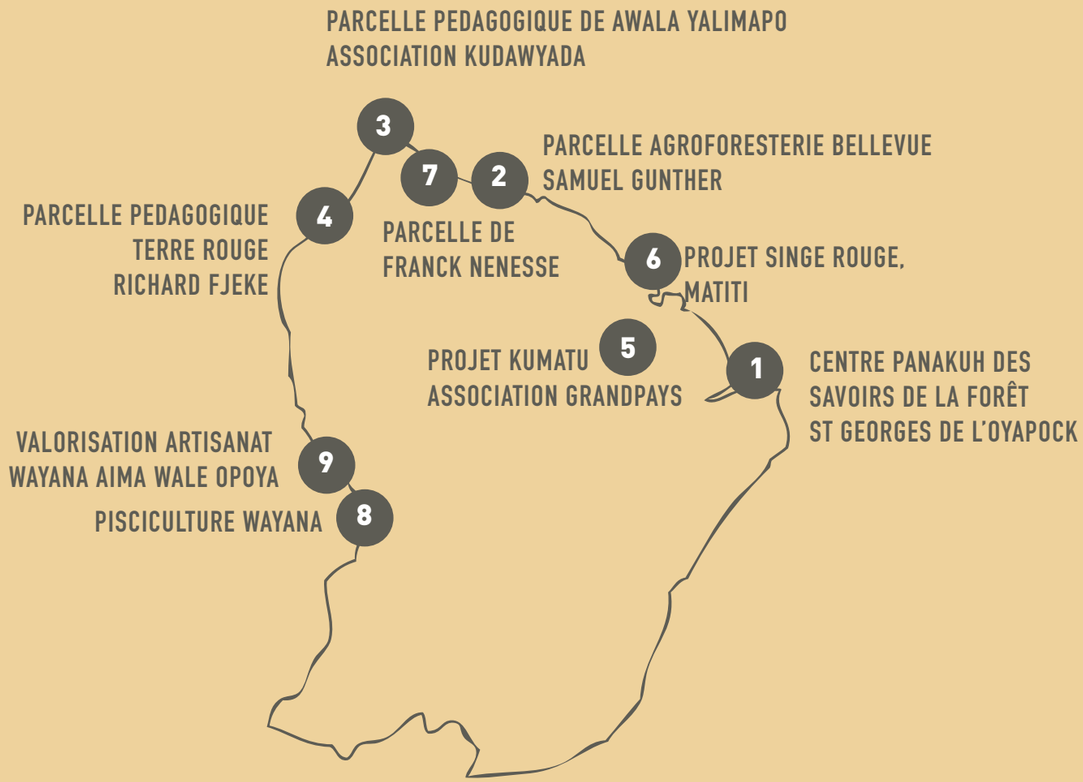

LES PROJETS

PRÉSENTATION DES PROJETS DU «RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT»

Le Réseau des Savoirs de la Forêt rassemble des initiatives locales portés par des communautés qui mettent en valeur les savoirs et savoir-faire traditionnels dans les domaines de l'agriculture (agroécologie, agroforesterie, agriculture traditionnelle), de la culture (artisanat, médecine traditionnelle...), et du territoire (connaissance de la faune et de la flore, éducation à l'environnement, éco-tourisme). NatureRights Guyane accompagne ces initiatives selon une approche pluridisciplinaire qui varie selon les projets et les besoins des porteurs.

1 CENTRE PANAKUH DES SAVOIRS DE LA FORÊT ST GEORGES DE L'OYAPOCK

> CO-CREATION D'UN TERRITOIRE
> ACCOMPAGNEMENT DE PROJET
> ANILMATIONS & ATELIERS

NATURERIGHTS GUYANE S'EST ENGAGÉE AUX CÔTÉS DE L'ASSOCIATION PANAKUH POUR LA CRÉATION D'UN CENTRE DE VALORISATION ET DE TRANSMISSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE DE LA COMMUNAUTÉ AMÉRINDIENNE PAHIKWENEH (PALIKUR) DE L'EST GUYANAIS. CET ÉCO-SITE PILOTE A POUR OBJECTIF DE DYNAMISER ET VALORISER L'ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE DE LA RÉGION, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL. CE LIEU PERMET AUSSI AU GRAND PUBLIC DE DÉCOUVRIR LES PRATIQUES ET LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES DES COMMUNAUTÉS LOCALES, DE SE FAMILIARISER AVEC LA FORÊT AMAZONIENNE ET COMPRENDRE L'IMPORTANCE DE SA PRÉSERVATION.

CONTEXTE DU PROJET

Les Pahikweneh, une des six nations autochtones de Guyane, vivent dans la vallée de l'Oyapock à l'est de la Guyane. Ces peuples voient aujourd'hui leur mode de vie bouleversé et leurs activités traditionnelles menacées. Les jeunes traversent une crise identitaire, partagés entre tradition et modernité.
D'autre part, les communautés amérindiennes de Guyane connaissent une forte croissance démographique. Ces facteurs entraînent une augmentation des prélèvements de ressources naturelles par la communauté. Cette exploitation fragilise le domaine forestier et sa biodiversité alors que leur valorisation est un enjeu majeur pour le futur.

L'ASSOCIATION PANAKUH

Active depuis 2009, l'association Panakuh œuvre pour la préservation et la transmission des savoirs traditionnels de la communauté Palikur, dans l'Est guyanais. Réseau d'artisans et d'agriculteurs, l'association organise des ateliers de transmission et des sessions de formation auprès des écoles et du grand public sur la confection de bijoux en graines de la forêt, de vanneries, de calebasses gravées, et valorise l'agriculture et les transformations traditionnelles comme le couac, le tapioca, ou encore des huiles naturelles et médicinales.

DESCRIPTION DU PROJET

Dans le cadre du Réseau des Savoirs de la Forêt, l'association Panakuh, en consortium de partenariat avec Nature Rights, porte le projet de création d'un « Centre des savoirs de la forêt ». L'éco-site est basé en milieu naturel entre les communes de Régina et St Georges à proximité de la communauté Palikur, mais également sur une zone carrefour pour les communautés Wayampi et Teko venant du Haut- Oyapock.
L'aménagement du site se fait suivant un cahier des charges fondé sur l'approche durable de l'agroforesterie en harmonie avec les traditions et l'environnement.

Le projet entend dynamiser et valoriser l'activité communautaire par la préservation et la transmission du patrimoine culturel et naturel, avec la perspective de création de filières basées sur les savoirs traditionnels.

Ce lieu permet également aux écoles et au grand public une immersion dans un monde de savoirs et de connaissances millénaires, la découverte de la forêt amazonienne et l'importance de sa préservation.
La mise en place d'un centre communautaire autour des savoirs, de l'agriculture traditionnelle et de l'agroforesterie, ouvert aux autres communautés et à un public non-autochtone, permet de créer des expériences pilotes durables et diffusables.
Les activités proposées sont nombreuses : ateliers d'initiation et de transmission des savoirs, des sessions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement (sorties en forêt), des activités de découverte et de loisirs, des ateliers d'initiation aux Systèmes Agroforestier (SAF) ou encore des initiations à la vie en forêt.

PARTENAIRES

Le Parc naturel régional de la Guyane, le Graine Guyane, le Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole, la Féderation des Nations Autochtones de Guyane, la Collectivité Territoriale de Guyane, le Comité du Tourisme..., soutiennent cette initiative.

SOUTIENS OBTENUS

Depuis 2017, Nature Rights accompagne l'associa- tion Panakuh en matière de gestion de projet, de recherche de financement, de maitrise technique, de mise en oeuvre, ainsi que pour la valorisation de l'initiative auprès de publics divers.

En 2019, le projet a été lauréat de l'appel à projet «Reconquête Biodiversité Outre-mer» de l'Agence Française pour la Biodiversité faisant objet d'une convention de financement. Le projet a été également Lauréat de la «Fabrique de Territoires», un appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le Ministère de la Cohésion des Territoires.

Plusieurs pistes de cofinancement sont aujourd'hui en cours auprès de la Préfecture, de la Collectivité Territoriale de Guyane, et de fonds européens dans le cadre du groupement d'action locale de l'Est, et du programme BEST.

→ VOIR ACTIVITÉS 2021 / ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

2 PARCELLE AGROFORESTIERE DE SAMUEL GUNTER, BELLEVUE

→ **ACCOMPAGNEMENT DE PARCELLE**
→ **ATELIERS & FORMATIONS**
→ **ANIMATIONS PEDAGOGIQUES**

CONTEXTE DU PROJET

Samuel Gunther est agriculteur du village amérindien de Bellevue. Son Abattis est situé sur la concession collective du village. Samuel se rend quotidiennement sur son abattis où il cultive une grande diversité d'espèces maraichères, fruitières, médicinales et bien sûr du manioc.

VALORISATION D'UNE ALIMENTATION SAINE ET NATURELLE

L'abattis de Samuel Gunter présente une large diversité de variétés de plantes : maraîchères, médicinales, fruitiers. Il présente donc un très grand potentiel de valorisation d'une alimentation naturelle et saine auprès de tout types de publics, lors des animations pédagogiques mais aussi lors de formations et ateliers. Les produits de l'abattis sont destinés principalement à la vente dans le village de Bellevue et sur les marchés locaux, et à la consommation familiale

SENSIBILISATION DES JEUNES DU VILLAGE AUX PRATIQUES AGRICOLES TRADITIONNELLES ET AGROECOLOGIQUES

Samuel Gunter a pour objectif de sensibiliser les jeunes de son village aux pratiques agricoles traditionnelles et agroécologiques par la mise en place d'animations pédagogiques. Ces dernières ont lieu sur l'abattis et permettent aux jeunes de découvrir la faune et la flore environnante, de planter des arbres, et de prendre connaissance des enjeux environnementaux.

Dans le cadre du projet AGROTRAD (*) financé par le BEST / OFB, NRG a accompagné l'agriculteur Samuel Gunter à développer son abattis agro écologique.

→ VOIR ACTIVITÉS 2021 / ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

3 PARCELLE PÉDAGOGIQUE KUDAWYADA À AWALA-YALIMAPO, GUYANE

→ **ACCOMPAGNEMENT DE PARCELLE**
→ **ATELIERS**
→ **ANIMATIONS PEDAGOGIQUES**

CONTEXTE DU PROJET

L'association Kudawyada œuvre depuis plus de dix ans dans la valorisation du savoir-être et savoir-vivre Kali'na, à travers l'accueil touristique, la gastronomie, l'agriculture sur abattis et la transformation du manioc et de fruits de palmiers.

EXPERIMENTATION DE PRATIQUES AGROECOLOGIQUES ET AGROFORESTIERES

En utilisant les savoirs et savoir-faire ancestraux, l'association Kudawyada expérimente sur l'abattis pédagogiques d'Awala, de nouvelles pratiques d'agroécologie et d'agroforesterie afin de cultiver des plants fruitiers, des plantes médicinales et des plantes maraîchères. Ces expérimentations sont réalisées dans un objectif de sensibilisation et favorisent les échanges de connaissances entre agriculteurs.

SENSIBILISATION DES JEUNES DU VILLAGE AUX PRATIQUES AGROECOLOGIQUES

Kudawyada a pour objectif de proposer un projet pédagogique autour de l'agriculture amérindienne, dans une démarche de sensibilisation et d'éducation pour la communauté et plus spécifiquement, pour les jeunes du village. Kudawyada souhaite ainsi valoriser une alimentation naturelle, saine et mettant en avant les produits et savoir-faire locaux.

Dans le cadre du projet AGROTRAD (*) financé par le BEST / OFB, NRG a accompagné l'association Kudawyada à développer son abattis pédagogique.

→ VOIR ACTIVITÉS 2021 / ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

4 PARCELLE PÉDAGOGIQUE DE RICHARD FJEKE A TERRE ROUGE

→ **ACCOMPAGNEMENT DE PARCELLE**
→ **ATELIERS & FORMATIONS**
→ **ANIMATIONS PEDAGOGIQUES**

CONTEXTE DU PROJET

Richard Fjeke, agriculteur Kalin'a, travaille la terre selon la tradition amérindienne, la technique de l'abatti sur brûlis, cultive et transforme des produits locaux à haute valeur culturelle comme le manioc. Sensible à l'agro-écologie, il cherche à trouver un équilibre entre pratiques traditionnelles et techniques modernes des systèmes agroforestiers.

SENSIBILISATION A LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES

NRG a travaillé avec Richard sur le montage d'un projet pédagogique autour de l'agriculture amérindienne, dans une démarche de sensibilisation et d'éducation auprès des enfants de la communauté.

TRANSMISSION DES SAVOIRS AUTOCHTONES LIES A LA TERRE

Porteur de savoirs ancestraux, Richard transforme le manioc à l'aide de diverses vanneries et instruments traditionnels, et produit kasilipo, tapioca, cachiri, cassave, couac...
Richard souhaite s'adresser aux jeunes en les impliquant directement dans la gestion de sa parcelle et la transformation des productions.

Son souhait est de créer la première association des agriculteurs de Terre-Rouge, afin de dynamiser l'activité agricole et de multiplier les actions de transmission.

Dans le cadre du projet AGROTRAD (*) financé par le BEST / OFB, NRG a accompagné l'agriculteur Richard Fjeke à développer son abattis pédagogique.

→ VOIR ACTIVITÉS 2021 / ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

5 PROJET KUMATU ASSOCIATION GRANDPAYS

→ **ACCOMPAGNEMENT DE PROJET**
→ **MAYOURIS**

CONTEXTE DU PROJET

L'association Grand Pays a obtenu en 2017 un bail emphytéotique sur 30 ans pour un terrain de 25 hectares.
Le proket Ku Matu, initié par Grand Pays, développe des activités d'écotourisme, d'agroforesterie et d'artisanat via l'insertion professionnelle, destiné aux jeunes en situation d'exclusion, de précarité et d'addiction.
Le projet Kumatu est devenu Membre du Reseau des Savoirs de la Forêt en 2020.

ACCUEIL ET ECO-TOURISME

L'objectif est de créer un village agroforestier, afin de recevoir des touristes, des scolaires, des résidents, des activités locales. L'accueil se fera dans une perspective de diffusion des savoirs et savoir-faire, en immersion dans le cadre naturel entre forêt amazonienne, agro-forêt et criques.

FORMATION ET INSERTION

L'objectif est d'accueillir des jeunes en situation d'exclusion et de précarité (addiction, délinquance, violence...) sur le terrain de Ku Matu pour y enseigner les techniques de construction traditionnelles et d'agroforesterie. Tout le travail de construction sera réalisé avec les essences locales, présentes sur le terrain.

TRANSMISSION DE SAVOIRS

De nombreux ateliers seront proposés en sculpture sarakama, en vannerie traditionnelle, construction de carbets, gravure sur calebasses...

Ces ateliers ont également pour but d'inspirer et de soutenir des initiatives similaires. Grâce à l'intervention des partenaires et membres du RSF, les liens pourront être renforcés entre acteurs locaux portant les mêmes valeurs, et ainsi dynamiser les actions de préservation des savoirs ancestraux.

6 PROJET SINGE ROUGE, MATITI, MACOURIA, GUYANE

→ ACCOMPAGNEMENT DE PARCELLE
→ ATELIERS & FORMATIONS
→ ANIMATIONS PEDAGOGIQUES

CONTEXTE DU PROJET

L'exploitation agricole Singe Rouge, porté par Shirley Jean Charles se décline en 3 volets : production végétale, formation, tourisme/bien-être/culture/art. Ce concept est construit à des fins de professionnalisation, d'échange, de transmission, d'ancrage et d'épanouissement personnel.
Le projet est devenu Membre du réseau des savoirs de la forêt en 2019.

PRODUCTION VEGETALE

En utilisant les techniques d'agroforesterie et de permaculture, Shirley cultive des oléagineux, plantes aromatiques et médicinales, fruitiers, plantes maraichères, dans un objectif économique.

FORMATION

Le concept Singe Rouge proposera des certifications professionnelles auprès de tous publics désireux de se réinsérer socialement et professionnellement, ou de se réorienter vers de nouvelles activités. Les publics plus sensibles bien souvent marginalisés en société seront au centre de cette initiative : mineurs en difficultés de Ti Kaz, du groupe SOS ou bien les travailleurs handicapés de l'Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) de Matiti.

TOURISME/BIEN-ETRE/ART/CULTURE

Dans un objectif de sensibilisation à la nature et à l'autosuffisance alimentaire, des ateliers agricoles et des parcours sensoriels seront proposés au grand public. Les parcours sensoriels permettront aux visiteurs de faire le lien entre corps et émotions et stimuler leurs 5 sens à travers des exercices participatifs.

7 PARCELLE PILOTE EN AGRO-FORESTERIE FRANCK NENESSE

→ ACCOMPAGNEMENT DE PARCELLE
→ ATELIERS

CRÉATION D'UN PROJET EN AGROÉCOLOGIE

Le projet est porté par Frank Nenesse, un agricuteur Kali'ina, et sa femme Barbabra, pratiquant l'agroforesterie en utilisant les cycles naturels et les savoir-faire traditionnels pour améliorer la fertilité des sols. A partir de leur expérience personnelle, ils souhaitent rassembler les agriculteurs du village autour de ces pratiques agricoles valorisant la biodiversité et le patrimoine alimentaire autochtone. L'objectif est de dynamiser l'activité de la communauté autour de l'agriculture traditionnelle et des savoirs autochtones et de créer un pont entre ces pratiques ancestrales et les techniques agroécologiques modernes. L'appui à la structuration de l'activité agricole du village sans utilisation de produits phytosanitaires entend, à terme, parvenir à la sécurité et l'autonomie alimentaire.

VALORISATION DU MARCHÉ ET DES PRODUCTIONS LOCALES DE BELLEVUE

En 2017, l'association Nono'l Dupo Wa a lancé un marché local, le "Marché de Bellevue" d'initiative autochtone. Le Marché propose une vitrine des savoir-faire de Bellevue, par la vente des produits agricoles et artisanaux du village. Un des objectifs est de privilégier le circuit-court et de valoriser l'identité des productions issues de la communauté, qui véhiculent l'histoire et les valeurs portées par les membres du village.

MISE EN PLACE D'UNE PARCELLE TEMOIN

Depuis 2017, Franck et Barbara travaillent sur leur abatti de façon à intégrer la parcelle agricole dans l'environnement forestier, en conservant les arbres et les plantes qui vont naturellement améliorer la qualité des sols et augmenter la productivité. Cette parcelle servira de démonstration auprès des agriculteurs du village, mais aussi à des fins pédagogiques et de formation.

ATELIERS COLLECTIFS SUR L'AGRICULTURE TRADITIONNELLE ET L'AGROFORESTERIE

Dans le cadre d'organisation d'échanges inter-communautaires, l'objectif est de mettre en place une concertation collective pour la construction de propositions visant à promouvoir l'agroforesterie, la transmission de savoirs et les démarches participatives.

8 PISCICULTURE TRADITIONNELLE WAYANA VILLAGE DE TALUEN, HAUT MARONI

→ **ACCOMPAGNEMENT DE PROJET**

CONTEXTE DU PROJET

Les villages du Haut-Maroni sont confrontés au fléau de la pollution des cours d'eau au Mercure, et à la contamination de leur première ressource alimentaire, le poisson.
Pour pallier à cette problématique, Aimawale Opoya, chef coutumier du village de Taluen, a lancé un projet de pisciculture expérimentale inspiré des savoirs Wayana, permettant de garantir une ressource saine pour la population du village.

SOUTIEN À LA MISE EN PLACE DU PROJET, RESSENCEMENT DE SAVOIRS ET AMENAGEMENT DE LA PISCICULTURE NATURELLE

Aima s'appuie sur les anciens de la communauté pour acquérir des connaissances ancestrales sur les techniques de piscicultures.
NR a financé le matériel pour l'aménagement des criques qui formeront la pisciculture naturelle. L'étape suivante consiste à introduire les plantes et poissons de manière progressive, avec des résultats observables dès 6 mois.

Ce projet innovant répond d'une part à la problématique alimentaire et sanitaire, mais s'inscrit également dans une démarche plus large de réappropriation de savoirs traditionnels par la communauté. L'expérimentation vise à apporter aux membres de la communauté des résultats concrets, et d'agrandir la pisciculture qui pourrait, par la suite, nourrir l'ensemble des habitants du village.

PROJET PÉDAGOGIQUE ASSOCIÉ

Dans une perspective de sensibilisation de la population et d'intégration des jeunes dans les projets de la communauté, la pisciculture expérimentale sera accompagnée d'un projet pédagogique à l'école du village, afin de reproduire le processus à une échelle réduite, et aux résultats très rapides.

9 SAVOIRS TRADITIONNELS WAYANA VILLAGE DE TALUEN, HAUT MARONI

→ **ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION DE LABEL**
→ **CREATION DE CONTENUS**
→ **DEVELOPPEMENT DE FILIERE**

CONTEXTE DU PROJET

Face au détournement des œuvres traditionnelles Wayana à des fins commerciales, les artisans et les associations Nature Rights et Gadepam ont mis en place de nouveaux outils qui améliorent la valorisation et la protection de l'art amérindien Wayana face aux carences juridiques, soit :
→ Un programme de référencement des savoirs de la communauté Wayana (techniques d'artisanat, connaissances spirituelles et philosophiques)
→ Un Accompagnement juridique (cadre réglementaire du label, création d'une association d'artisans)
→ Un Accompagnement en communication (valorisation des motifs et savoir-faire de la communauté) pour ouvrir à la création d'une filière d'art.

LE RÉCIT DU CIEL DE CASE "MALUWANA" AVEC L'ARTISTE AÏMAWALE OPOYA

Du village de Taluen, Haut Maroni, Aïmawale peint des Ciel de Case "Maluwana". Il trouve les pigments dans la nature pour réaliser les motifs traditionnels. Véritable oeuvre d'art, représentant les créatures des temps anciens, cette pièce centrale hissée au sommet du carbet communautaire protège les habitants. Il symbolise le lien entre les Hommes, les esprits et la Nature.

Nature Rights a rencontré l'artiste afin de travailler à la valorisation de ce savoir-faire :

Réalisation d'un film sur Aïmawale Opoya et ses savoirs ; supports de communication sur la diversité des symboles, exposition et vente de l'oeuvre en métropole pour soutenir la réalisation de projets culturels.

CRÉATION DU LABEL SAVOIR-FAIRE WAYANA

A la demande des artisans Wayana, les partenaires se sont engagés pour développer des outils permettant de protéger les traditions. Après la réalisation d'une étude, la solution retenue fut la création d'une association regroupant l'ensemble des artisans ainsi que la mise en place d'un label géré collectivement qui permettrait de certifier l'authenticité des pièces produites par les artisans Wayana.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

NR Guyane propose un appui technique aux projets ayant adhéré à la charte des Savoirs de la Forêt et étant affiliés au "Réseau des Savoirs de la Forêt".

L'équipe locale assure la mise en place d'un dispositif d'accompagnement global adapté aux besoins de chacun des projets, selon une approche pluridisciplinaire, afin de soutenir, valoriser, renforcer et développer ces initiatives. L'accompagnement de projets comprend la gestion de projet et la recherche de financements, la production de contenus et de supports de communication, la diffusion et valorisation des initiatives ainsi que l'animation et la coordination d'activités entre les membres du réseau.

GESTION DE PROJETS

Porté par NatureRights Guyane, cette activité se traduit par un dispositif d'accompagnement technique permettant la structuration des projets et la recherche de financements.
Lorsqu'un financement est obtenu, l'équipe apporte un appui en gestion de projet et en coordination.
L'objectif sur le moyen terme est l'autonomisation des porteurs de projets. L'objectif est de renforcer les projets et soutenir leur développement, notamment par la diffusion et valorisation des initiatives.

CHIFFRES CLEFS 2020/2021

→ 6 PROJETS ACCOMPAGNES
→ 8 FINANCEMENTS OBTENUS
→ 3 PARCELLES AGRICOLES ACCOMPAGNÉES
→ 3 SESSIONS DE FORMATION PRATIQUES ET THÉORIQUES
→ 1 CHANTIER DE SOLIDARITÉ CO-ORGANISÉ AVEC 12 JEUNES VOLONTAIRES
→ UNE CINQUANTAINE D'ACTIVITÉS COORDONNÉES ENTRE LES MEMBRES DU RSF

SYNTHÈSE ACTIVITES 2020/2021

Entre 2020 et 2021, NR Guyane s'est attachée à l'organisation de nombreuses formations, animations, ateliers et mayouris (chantiers participatifs) auprès des membres et porteurs de projets du Réseau des Savoirs de la Forêt.

Plusieurs axes d'action ont mobilisé les équipes :

→ **ACCOMPAGNEMENT DU PROJET "CENTRE PANAKUH DES SAVOIRS DE LA FORÊT"**
à St-Georges de l'Oyapock, soit la construction d'un éco-lieu de transmission de savoirs traditionnels.

→ **ACCOMPAGNEMENT DE PARCELLES, DYNAMIQUE SOUTENUE PAR LE PROGRAMME LIFE4BEST**
Accompagnement de trois porteurs de projet cultivant des abattis, dans l'Ouest guyanais et les Savanes. Projet mené dans le cadre du programme "Valorisation de l'agroforesterie et de l'agriculture amérindienne".

→ **COORDINATION DE DYNAMIQUES ENTRE LES MEMBRES, FORMATIONS & CHANTIERS PARTICIPATIFS**

→ **LE PROGRAMME D'ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES "L'ABATTIS DANS L'ASSIETTE"**
mené dans quatre écoles afin de relier les porteurs de projet accompagnés par le réseau avec les enfants de leur village.

→ **LA STRUCTURATION DES FILIÈRES DU COUAC**
Dynamique de concertation avec plusieurs membres du RSF et des structures partenaires, structuration de la chaîne de valorisation des productions locales en perspective d'une création de filière locale et nationale.

→ **CRÉATION DE CONTENUS**
réalisation de plusieurs vidéos de valorisation des actions portées sur le terrain

→ **VALORISATION**
Participation à divers évènements (UICN a Marseille, Marché de Noël au Consulat..)

ACCOMPAGNEMENT DU PROJET CENTRE PANAKUH DES SAVOIRS DE LA FORÊT

Le CSFP est porté en partenariat entre l'association Panakuh qui met en lumière sa communauté d'appartenance depuis 2014, et l'association NatureRights, dans le cadre de son programme "Savoirs de la Forêt". A ce jour, le projet CSFP a bénéficié d'un financement de l'Office Français de la Biodiversité qui a permis l'initialisation et l'acquisition foncière, l'aménagement de la parcelle et la construction des premiers carbets traditionnels dédiés à l'hébergement et aux activités. Tous les travaux ont été réalisés dans le cadre de chantiers participatifs, en présence du Chef coutumier du village Espérance, permettant ainsi de transmettre des pratiques de construction traditionnelles à des jeunes venus de toute la Guyane.

SYNTHÈSE ACTIVITES 2020/2021

PHASE 1 : 2020/2021
AMÉNAGEMENT DU SITE, RÉALISATIONS

→ La recherche de terrain s'est effectuée au cours du 2ème trimestre 2019, ainsi que le dépôt de demande de concession auprès de l'ONF.

→ La Concession COPAC a été approuvée en Novembre 2020.

→ La phase d'étude et analyse architecturale ont ensuite été réalisées.

→ La phase de nettoyage et d'aménagement du terrain a été initiée en Décembre 2020 jusqu'en Novembre 2021.

→ Le nettoyage de la parcelle a été réalisé dans le cadre de chantiers participatifs et de solidarité avec les membres de la communauté, qui a été impliquée dès les premières étapes d'aménagement du site : défrichage, nettoyage...

→ Construction de carbets traditionnels, réalisés par le Chef Coutumier du village et ses équipes, en Août 2021, dans le cadre de chantiers de solidarité avec des jeunes venus de toute la Guyane, en partenariat avec l'association Peuple en Harmonie.

ACTIVITES À VENIR
PERSPECTIVES (PHASE 2)

→ Construction du 3ème carbet pour la transformation du Manioc

→ Construction d'un bungalow, ainsi que des sanitaires et point d'eau permettant l'accueil.

→ Construction d'une pépinière communautaire et d'une serre.

→ Aménagement du parking en bordure de la RN2 et de la voie d'accès.

→ Aménagement d'un Ponton pour accès pirogue par la crique

PERSPECTIVES PHASE 3

Construction de la base de vie ERP « Etablissement Recevant du Public », bâtiment éco-responsable à l'intersection des techniques traditionnelles et modernes.

Actuellement les efforts sont concentrés sur les préparatifs pour le dépôt du Permis de Construire. Les travaux d'études architecturales ont été engagés pour la base de vie ERP avec la finalisation du contrat avec l'architecte et la réalisation d'une pré esquisse. Le dépôt du dossier est prévu pour Mars 2022 et l'inauguration de la base de vie pour Janvier 2023.

ACCOMPAGNEMENT DE PARCELLES

Dans le cadre du programme LIFE4BEST, Nature Rights Guyane a mené le projet “Valorisation de l’agroforesterie et de l’agriculture traditionnelle amérindienne” auprès des agriculteurs du Réseau des Savoirs de la Forêt sur la période août 2020-août 2021, avec comme objectif la valorisation culturelle et économique de l’agriculture traditionnelle Kali’na dans l’ouest Guyanais.

Trois porteurs de projet du Réseau des Savoirs de la Forêt ont pu être accompagnés sur la culture de leurs abattis : accompagnement technique, soutien logistique et matériel, organisation d’ateliers, de formations techniques, de mayouris (chantiers participatifs) et organisation de visites de parcelles.

OBJECTIFS

Accompagner et soutenir des initiatives de promotion et de transmission des pratiques agricoles traditionnelles et agro-forestières.
Les porteurs du projet, déjà en activité, présentent chacun des spécificités au regard des propriétés agronomiques des parcelles, de l’état d’avancement du projet individuel, et des objectifs poursuivis.

ACTIVITÉS

Le projet comprenait plusieurs volets complémentaires :
→ l’accompagnement de trois parcelles pilotes “abattis agroforestiers”
→ l’organisation d’ateliers de transmission et de formation techniques
→ des animations de pédagogiques à destination des jeunes des communautés.

ACTIONS MENÉES

L’accompagnement des trois projets s’est traduit par un ensemble d’actions portant sur :

→ l’acquisition de matériel et de petit équipement agricole facilitant l’avancée du projet ou permettant un changement d’échelle
→ la diversification des espèces végétales cultivées et l’introduction de cultures à forte valeur écologique et économique
→ l’échange de savoirs, de pratiques et la mise en lien de membres cultivant des abattis
→ l’appui technique permettant un suivi de l’évolution des parcelles, et l’intervention d’experts sur les problématiques identifiées
→ l’organisation de mayouri ou chantiers participatifs pour l’implication plus large des membres de la communauté dans la construction des projets.

CALENDRIER DES ACTIONS

→ 23 AU 28 SEPTEMBRE 2020
Lancement des actions dans l’ouest, début de l’accompagnement de parcelles, visite de la vanilleraie de Mana

→ 13-14 NOVEMBRE 2020
Formation AgroForesterie avec SIMA-PECAT à Bellevue

→ 15 NOVEMBRE 2020
Mayouri de construction de pépinière à Bellevue

→ 21 JANVIER 2021
Mayouri de plantation à Bellevue et Terre Rouge

→ 19 FÉVRIER 2021
Formation étude et fertilisation naturelle des sols à Terre Rouge

→ 20 FÉVRIER 2021
Mayouri construction de pépinière à Terre Rouge

→ 23 AVRIL 2021
Animation pédagogique à Awala-Yalimapo

→ 15 JUILLET 2021
Animation pédagogique à Terre Rouge

→ 16 JUILET 2021
Mayouri construction de pépinière à Awala Yalimapo

→ 17 JUILET 2021
Visite du jardin-forêt de Xavier Desbois à Mana

→ 10 AOÛT 2021
Mayouri construction de toilettes sèches à Bellevue

→ 12 AOÛT 2021
Animation pédagogique à Bellevue

SYNTHÈSE ACTIVITES 2020/2021

Les trois porteurs de projet accompagnés sont déjà en activité.
Ils présentent chacun des spécificités au regard des propriétés agronomiques des parcelles, de l'état d'avancement du projet individuel, et des objectifs poursuivis.

Les trois abattis-parcelles pilotes se trouvent :
- → sur le littoral, dans la région des savanes, au village de Bellevue (Iracoubo) avec Samuel Gunther
- →au village Terre-Rouge (Saint-Laurent-du-Maroni) au bord du fleuve Maroni, frontière avec le Surinam, avec Richard Fjeke ;
- →à l'extrême nord-ouest de la Guyane, à Awala-Yalimapo avec l'association Kudawyada.

L'accompagnement a été personnalisé en fonction des besoins et des objectifs de chacun des porteurs de projet, qui ont été définis communément lors d'une première rencontre prévue à cet effet.

4 PARCELLE PEDAGOGIQUE DE TERRE ROUGE, DE RICHARD FJEKE

2 ABATTIS MULTIFONCTION
→ environ 1 hectare chacun
→ situés sur la concession collective du village Kali'na de Terre Rouge
> Culture : diversifié avec des fruitiers et plantes médicinales, et manioc, pilier de l'alimentation kali'na.
> Pratiques : traditionnelles, agroforestiere, agroécologiques
→ Agriculture vivrière dédiée à la consommation personnelles et des proches
→ Sensibilisation des jeunes du village aux pratiques agricoles traditionnelles
→ Valorisation d'une alimentation saine, mettant en avant les produits et savoir-faire locaux.

3 PARCELLE PÉDAGOGIQUE KUDAWYADA À AWALA-YALIMAPO

UN ABATTIS PÉDAGOGIQUE, ESPACE DE PARTAGE ET D'EXPÉRIMENTATION

→ Taille : environ 1 ha
→ Culture: maraîchage, fruitiers, plantes médicinales
→ Pratiques : agroforestiere, agroécologiques
→ Un abattis dédié à l'expérimentation de pratiques agroécologiques et agroforestières
→ Sensibilisation des jeunes du village aux pratiques agroécologiques
→ Valorisation d'une alimentation saine et naturelle, mettant en avant les produits et savoir-faire locaux.

2 PARCELLE EN AGROFORESTERIE, DE SAMUEL GUNTER À BELLEVUE

UN ABATTIS MULTIFONCTION SUR LA CONCESSION COLLECTIVE DU VILLAGE DE BELLEVUE
→ Taille : 1,5ha, entouré de forêt
→ Culture: maraîchage, fruitiers, manioc
→ Pratiques : traditionnelles, agroforestière, agroécologiques
→ Les produits de l'abattis sont destinés principalement à la vente dans le village de Bellevue et sur les marchés locaux, et à la consommation familiale
→ Sensibilisation des jeunes du village aux pratiques agricoles traditionnelles et agroécologiques
→ Valorisation d'une alimentation saine et naturelle, mettant en avant les produits et savoir-faire locaux.

LIFE 4 BEST

LIFE4BEST est un programme de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources naturelles (IUCN), financé par le programme LIFE de la Commission Européenne, l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) et l'Agence Française pour le Développement (AFD). LIFE4BEST pourvoit des subventions pour des actions de terrain de petite échelle pour la conservation de la biodiversité et le développement durable dans les régions ultrapériphériques de l'Union européenne (RUP).

2 PARCELLE AGROFORESTIERE DE SAMUEL GUNTER, BELLEVUE

→ UN ABATTIS DE 1,5 HA SUR LA CONCESSION COLLECTIVE DU VILLAGE DE BELLEVUE

En y accédant en scooter, Samuel se rend quotidiennement sur son abattis depuis 2 ans et demi, situé sur la concession collective de Bellevue. Il y cultive une grande diversité d'espèces maraichères, fruitières, médicinales et bien sûr du manioc.

SON BUT ?

A la fois dédié à la consommation de la famille, Samuel vend aussi une partie de ses récoltes comme le piment, les aubergines, calou, ou encore la patate douce "kalasai" très recherchée pour son utilisation dans le cachiri, la boisson de manioc traditionnelle amérindienne. Il vend aux habitants du village de Bellevue, et au marché intercommunale des savanes.

Samuel expérimente sur son terrain des méthodes agroécologiques et agroforestières, pour pouvoir associer cultures maraîchères, arbres fruitiers et culture de manioc, le tout sans aucun pesticide, dans une démarche d'agriculture naturelle et biologique.

Il souhaite également transmettre son goût de l'abattis aux jeunes de la communauté en les accueillant sur son terrain. Dans le cadre de l'accompagnement de parcelles, Samuel a exprimé le souhait d'améliorer sa production.

ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement de parcelle réalisé par le biais du programme LIFE4BEST a permis :

→ PLANTATION D'UNE QUARANTAINE D'ESPÈCES FRUITIÈRES, MARAÎCHÈRES ET MÉDICINALES

→ ACQUISITION DE MATÉRIEL : MOTOBINEUSE, BÊCHE, PELLES, RÂTEAUX, MACHETTES, POTS ET PLANCHES DE SEMIS, SACS PÉPINIÈRE

→ MISE À DISPOSITION DE MATIÈRES NATURELLES POUR AMENDER LES SOLS : FUMIER DE POULE, COMPOST PEYI, CHAUX DOLOMITIQUE, TERREAU

→ FORMATION AUX SYSTÈMES AGROFORESTIERS ET À LA MISE EN PLACE D'UNE PÉPINIÈRE

→ CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIÈRE

→ CONSTRUCTION DE TOILETTES SÈCHES

→ 3 MAYOURIS (30 PARTICIPANT.E.S)

→ 1 ANIMATION PÉDAGOGIQUE (25 PARTICIPANTS)

3 PARCELLE PÉDAGOGIQUE KUDAWYADA À AWALA-YALIMAPO, GUYANE

→ **ABATTIS PEDAGOGIQUE DE 1 HA**

Depuis 1 an, l'équipe de Kudawyada cultive l'abattis pédagogique d'un peu moins d'un hectare, situé aux abords du village, à proximité de l'école, et entouré de forêt inondable. Cet abattis est accessible à pied et ouvert à tous.

SON BUT ?

Expérimenter des pratiques agroécologiques et agroforestières. L'abattis n'a ainsi pas été brûlé comme c'est généralement le cas, et de nombreux arbres ombragent la parcelle, dont l'emblématique palmier awara, awala en Kali'na (astrocaryum vulgare).

Plus d'une quarantaine d'espèces végétales poussent sur l'abattis pédagogiques,

Faire découvrir aux habitants d'Awala-Yalimapo, jeunes et moins jeunes, des pratiques agricoles innovantes comme l'association de culture, le paillage, la culture "en lasagne".

Redonner l'envie aux jeunes pour l'ouverture d'abattis dans la Zone de Droit d'Usage Collectif.

ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement de parcelle réalisé par le biais du programme LIFE4BEST a permis :

→ **PLANTATION D'UNE QUINZAINE DE VARIÉTÉS DE PLANTES ET ARBRES FRUITIERS**

→ **MISE À DISPOSITION DE MATIÈRES NATURELLES POUR AMENDER LES SOLS : FUMIER DE POULE, COMPOST PEYI, TERREAU**

→ **1 MAYOURI (10 PARTICIPANT.E.S)**

→ **CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIÈRE**

→ **1 ANIMATION PÉDAGOGIQUE (50 PARTICIPANT.E.S)**

4 PARCELLE PÉDAGOGIQUE DE RICHARD FJEKE A TERRE ROUGE

→ **DEUX ABATTIS, 2 HECTARES SITUÉS SUR LA CONCESSION COLLECTIVE DU VILLAGE KALI'NA DE TERRE ROUGE**

Richard cultive deux abattis, d'environ 1 hectare chacun, et situés sur la concession collective du village de Terre Rouge, sur lesquels il se rend à vélo.

Un abattis, entouré de forêt inondable, au sol sableux, est ouvert depuis plusieurs années, et la diminution de sa fertilité pousse Richard à expérimenter des pratiques agroécologiques et agroforestières innovantes, à la recherche d'un équilibre adapté à sa pratique agricole. Il y a notamment délaissé la culture du manioc pour en faire une parcelle de fruitiers et de plantes médicinales très diversifiée, avec plus de 30 espèces plantées !

L'autre abattis est en bord de route du village, ouvert il y a deux ans, avec un sol limoneux et fertile, où Richard cultive le manioc pour produire de la cassave, du couac, du kachilipo et du cachiri.

SON BUT ?

Dans le cadre de l'accompagnement de parcelles, Richard a exprimé le souhait d'obtenir un abattis pédagogique nourricier et diversifié, l'un avec des fruitiers et plantes médicinales, l'autre avec du manioc, pour la consommation personnelle et partager aux proches.

Richard souhaite avant tout transmettre la culture de l'abattis aux jeunes de son village en organisant des visites de l'abattis.

ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement de parcelle réalisé par le biais du programme LIFE4BEST a permis :

→ **PLANTATION D'UNE QUARANTAINE D'ARBRES ET PLANTES MARAICHÈRES ET MEDICINALES**

→ **CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIÈRE**

→ **L'ORGANISATION DE 3 MAYOURIS (20 PARTICIPANT.E.S) POUR LES TACHES AGRICOLES**

→ **RÉALISATION DE BUTTES DE CULTURE POUR LE MARAÎCHAGE**

→ **RÉALISATION D'UNE FORMATION ANALYSES DE SOLS**

→ **RÉALISATION D'ANALYSES DE SOLS SUR LES 2 ABATTIS**

→ **ACHAT D'UNE TRONÇONNEUSE POUR FACILITER L'ABATTAGE**

→ **ACQUISITION DE MATÉRIEL: BÊCHE, PELLES, RÂTEAUX, MACHETTES, POTS ET PLANCHES DE SEMIS, SACS PÉPINIÈRE**

→ **MISE À DISPOSITION DE MATIÈRES NATURELLES POUR AMENDER LES SOLS : FUMIER POULE/ CHEVAL/MOUTON, COMPOST PEYI, CHAUX DOLOMITIQUE, TERREAU**

→ **1 ANIMATION PÉDAGOGIQUE (10 PARTICIPANT.E.S)**

DYNAMIQUES DE RÉSEAU

Le Réseau des Savoirs de la Forêt rassemble des initiatives portant sur l'agro-écologie, les savoirs et savoir-faire traditionnels, et la valorisation du territoire. La mise en réseau des acteurs locaux permet de mutualiser les ressources et moyens de production, favoriser le partage d'expériences et de connaissances, et la diffusion de bonnes pratiques entre les différents porteurs de projets.

La coordination et l'animation d'activités entre les membres a permis de créer une dynamique d'échanges vertueuse, renforcer la transmission de savoirs et les synergies entre les communautés. Ces échanges sont créateurs de dynamiques participatives, permettant de décloisonner les zones rurales, renforcer la capacité de résilience des communautés et de co-construire un système de valeurs qui participe à leur autonomie économique.

HISTORIQUE

2018 Déclaration de l'établissement secondaire NatureRights en guyane

Constitution du réseau des savoirs de la forêt en guyane

2019 Signature de la charte a l'occasion de l'eco-festival alternayana

2020 Création de structure locale affiliée au programme des savoirs de la forêt

ACTIVITÉS ENTRE LES MEMBRES DU RSF

→ organisation d'ateliers de transmission autour des pratiques agricoles ancestrales et agroécologiques

→ organisation de formations répondant aux besoins des porteurs de projets

→ organisation d'animations pédagogiques dans les écoles des villages et sur les parcelles pédagogiques de ses membres.

→ organisation de mayouris (chantiers participatifs) interculturels pour favoriser une dynamique d'entraide entre ses membres

CHIFFRES CLEFS 2020/2021

→ 15 MAYOURIS ORGANISÉS
→ 4 PÉPINIÈRES CONSTRUITES
→ 3 SESSIONS DE FORMATION PRATIQUES ET THÉORIQUES
→ 7 ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES SUR L'ABATTIS
→ 150 ENFANTS PARTICIPANT AUX ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES
→ UNE CENTAINE DE PARTICIPANTS AUX MAYOURI
→ UNE TRENTAINE DE PARTICIPANTS AUX FORMATIONS
→ PLUS DE 200 ARBRES PLANTÉS

ORGANISATION & GOUVERNANCE

Le Réseau des Savoirs de la Forêt est né de l'initiative de Nature Rights et de plusieurs associations et porteurs de projets locaux. Il a été incubé par NR en 2018 en tant que comité de pilotage et s'est officiellement structuré sous la forme d'une association Loi 1901 en 2020.

Affilié au programme des Savoirs de la Forêt, le Réseau des Savoirs de la Forêt s'appuie à ce jour sur une structure de gouvernance locale.
La gouvernance est partagée au sein d'un conseil d'administration collégial regroupant agriculteurs, artisans, guides, botanistes... et les activités sont coordonnées par l'équipe de coordination locale de Nature Rights Guyane.

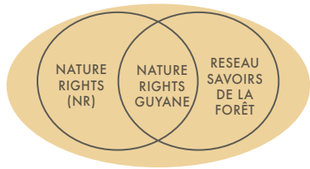

A ce jour, le RSF fédère une trentaine d'associations et porteurs de projets répartis sur l'ensemble du territoire œuvrant pour la valorisation et la transmission des savoirs et savoir-faire locaux portant sur l'agroécologie, l'agro-transformation, l'artisanat, l'architecture traditionnelle (carbets), l'éco-tourisme...

FORMATIONS

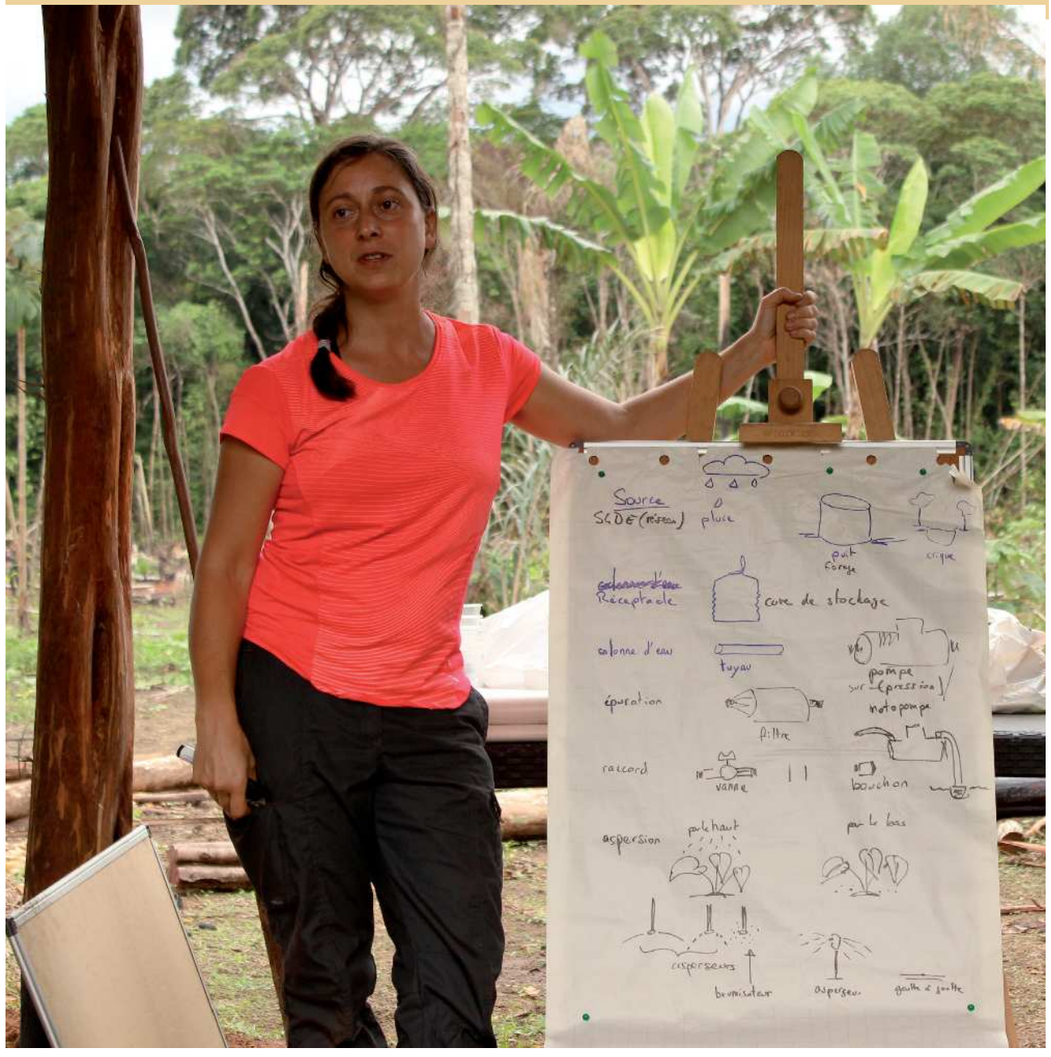

Suite aux changements des conditions de pratiques agricoles, comme la réduction du temps de jachère et la sédentarisation des abattis, les porteurs de projet ont fait part de leur intérêt pour des pratiques agroécologiques permettant de s'adapter aux nouvelles conditions qu'ils rencontrent. Les formations ont pour objectif d'apporter aux agriculteurs des réponses techniques leur permettant de s'adapter aux changements systémiques et ainsi renforcer leur capacité de résilience. Les formations organisées invitent l'ensemble des membres du Réseau à participer, permettant ainsi de faciliter la circulation et l'échange des connaissances, expériences, pratiques agro-écologiques en réponse à une problématique récurrente et partagée. Elles sont gratuites et ouvertes aux membres du réseau et aux habitants des villages concernés.

OBJECTIFS

Répondre aux besoins des agriculteurs du Réseau des Savoirs de la Forêt en apportant des solutions techniques compatibles avec les techniques traditionnelles.

Faciliter la circulation et l'échange des connaissances, expériences, pratiques agro-écologiques en réponse à une problématique récurrente et partagée.

ACTIVITÉS

Les formations et la transmission de pratiques répondent à un besoin exprimé par l'un ou plusieurs des porteurs du projet qui constitue un obstacle dans le développement de leur activité. Ils visent à apporter une expertise sur le sujet par l'intervention d'un.e expert directement sur site et dont le contenu est adapté au contexte du projet.

ÉLÉMENTS CLÉS

→ une formation ouverte aux membres du réseau et toute personne des villages intéressée

→ un contenu de formation à la fois théorique et pratique adapté

→ chaque formation est suivie d'un mayouri avec tous les participants pour la mise en pratique immédiate des connaissances acquises.

FORMATIONS ORGANISÉES EN 2021

→ INTRODUCTION AUX SYSTÈMES AGROFORESTIERS
SIMA-PECAT ET L'AGROFORESTIERE

→ MISE EN PLACE D'UNE PÉPINIÈRE
SIMA-PECAT ET L'AGROFORESTIERE

→ FERTILISATION NATURELLE ET COMPOSITION DU SOL
SOLICAZ

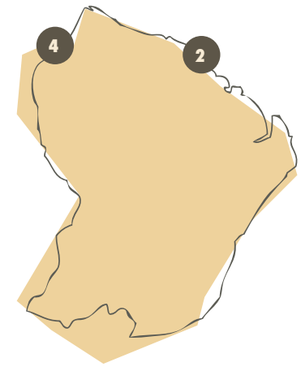

2 FORMATION SUR LA PARCELLE DE SAMUEL GUNTER À BELLEVUE

4 FORMATION SUR LA PARCELLE DE RICHARD FJEKE A TERRE ROUGE

CHIFFRES CLEFS

→ 3 FORMATIONS ORGANISÉES

→ ENVIRON 50 PARTICIPANTS

→ FORMATIONS THÉORIQUES SUIVIES DE MISE EN PRATIQUE DANS LE CADRE DE CHANTIERS PARTICIPATIFS

2 FORMATION SUR LA PARCELLE DE SAMUEL GUNTER À BELLEVUE

→ ATELIER DE FORMATION À L'AGROFORESTERIE
→ ATELIER DE FORMATION À LA CONSTRUCTION DE PÉPINIÈRE
→ 13 ET 14 NOVEMBRE 2020
→ INTERVENANT : FANNY MISS, BUREAU D'ÉTUDES SIMA PECAT & PÉPINIÈRE AGROFORESTIÈRE
→ 15 PARTICIPANT.E.S

Dans le cadre de l'accompagnement de parcelles, Samuel Gunther a mentionné le besoin d'une pépinière pour développer ses activités. Il a également fait part de son intérêt pour la transition vers un système agroforestier sur son abattis.

Le bureau d'étude SIMA-PECAT a été contacté pour réaliser une formation théorique suivie d'une mise en pratique sur l'abattis de Samuel Gunther, au village kali'na de Bellevue.

Une quinzaine de participants ont ainsi pu réfléchir ensemble à des systèmes agroforestiers qui répondent aux attentes du porteur de projet.

FORMATIONS

→ INTRODUCTION AUX SYSTÈMES AGROFORESTIERS

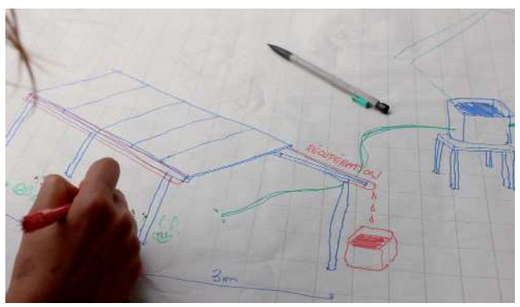

13 NOVEMBRE 2020

Dans le cas des abattis Kali'na ouvert dans la forêt, l'intérêt réside principalement dans la gestion d'interactions durables avec l'écosystème forestier.
→ une formation théorique sur l'agroforesterie
→ une mise en pratique sur l'abattis de Samuel Gunther par les participants, invités à imaginer un système d'agroforesterie sur l'abattis.

→ CONSTRUCTION DE PÉPINIÈRE
14 NOVEMBRE 2020

A la suite de la formation sur l'agroforesterie, un atelier-formation sur les pépinières a été mené par Fanny Miss de la pépinière l'Agroforestière. Après une phase de réflexion sur la meilleure façon d'adapter une pépinière à ses besoins, la pépinière ainsi réfléchie a été construite par les participants lors du mayouri qui a suivi la formation.

→ Formation théorique sur les avantages et objectifs d'une pépinière, ses usages, avantages et inconvénients
→ Etude des types de structure adaptés selon les besoins, structure, revêtement, couverture
→ expression de besoin des participants, et atelier de design collectif afin de modéliser les pepinieres souhaitées par chacun
→ une mise en pratique sur l'abattis de Samuel Gunther par les participants

→ LES SYSTÈMES D'IRRIGATION

Les participants à la formation ont imaginé deux projets d'irrigation, l'un pour l'abattis de Samuel Gunther, l'autre pour la parcelle agro-écologique d'une des participant.e.s.

Le choix qui a été fait par les participants et Samuel Gunther pour son abattis a été un modèle de pépinière de 25m², couvert par des tôles transparentes agencées pour permettre la ventilation naturelle, et bordées par de l'ombrière 50% pour protéger latéralement les plants. L'irrigation se fait par récupération de pluie et stockage dans des tanks.

Le modèle imaginé à été construit le lendemain de la formation lors d'un mayouri.

2 FORMATION SUR LA PARCELLE DE RICHARD FJEKE A TERRE ROUGE

→ ATELIER DE FORMATION À L'ÉTUDE ET LA FERTILISATION NATURELLE DES SOLS
→ 19 FÉVRIER 2021
→ INTERVENANT : WILLIAM MONTAIGNE, BUREAU D'ÉTUDES SOLICAZ
→ 12 PARTICIPANT.E.S

Dans le cadre de l'accompagnement de parcelles, le porteur de projet Richard Fjeke a mentionné les problèmes qu'il rencontrait à cause de la fertilité dégradée de ses sols. Cette situation se traduisant par la réduction des tubercules de manioc qu'il cultive, ce qui l'amène à reconvertir son abattis de manioc en abattis de fruitiers diversifiés.

Un format de formation et d'analyse de sol a été imaginé pour permettre de mieux comprendre les difficultés liées aux propriétés de ses sols, et y remédier par des pratiques d'amendement naturels appropriés.

Le bureau d'étude Solicaz a ainsi été contacté en février 2021 pour la réalisation d'une formation théorique et pratique sur la qualité et la fertilité des sols, suivi d'un prélèvement par carottage des horizons supérieurs du sol pour en faire des analyses en laboratoire sur les qualités chimiques, biologiques et physiques.

FORMATION ANALYSE DE SOLS ET FERTILISATION NATURELLE

19 FÉVRIER 2021
Etude des sols, composition des sols, composantes physiques, chimiques et biologiques des sols, contraintes environnementales, spécificités des sols guyanais, techniques de fertilisation

DÉROULÉ :
→ Matin : Présentation théorique sur les sols et la fertilité et les méthodes de fertilisation organique : compost, bois raméal fragmenté, charbon actif

→ Après midi : prélèvement d'échantillons de sol dans les deux abattis de Richard Fjeke, analyse de la texture et des caractéristiques des sols

Les échantillons de sols prélevés ont été analysés par le laboratoire SOLICAZ.

ABATTIS N°1 / SABLEUX
L'analyse du premier abattis a donné lieu à un sol très sableux, avec un bon drainage de l'eau mais un lessivage rapide des éléments nutritifs. Il a été constaté une carence critique en élément phosphore, jouant un rôle dans la croissance des tubercules comme le manioc.
Il a été constaté la nécessité d'apporter du phosphore au moyen d'engrais naturels, comme les résidus de bois canon, feuilles de patates douces, os en poudre...

ABATTIS N°2 / ARGILEUX
L'analyse du 2 abattis a donné lieu à une texture du sol bonne ; de type limoneux-sablo-argileux. Il a été constaté un déficit en phosphore, posant problème pour la croissance des tubercules de manioc de l'abattis. Nécessité d'apporter du phosphore au moyen d'engrais naturels, comme les résidus de bois canon, feuilles de patates douces, os en poudre...

Suite a ces constats, des mayouris ont été organisés afin de mettre en oeuvre des techniques d'amendements des sols des abattis de Richard.

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

Initié en décembre 2020, « l'abattis dans l'assiette » est un projet d'animations pédagogiques en partenariat avec les écoles primaires et les agriculteurs des villages. L'objectif est de sensibiliser les jeunes guyanais aux enjeux liés à la préservation de l'environnement et à l'alimentation durable. Il a pour orientation stratégique de sensibiliser la jeunesse aux modes d'agriculture traditionnels et agro écologiques qui assurent un accès a une alimentation saine, locale et durable. Il permet également de renforcer le lien intergénérationnel entre agriculteurs et enfants au sein d'un village. Le projet est mené en partenariat avec le parc naturel régional de la Guyane qui intervient sur les animations liées a la biodiversité et notamment lors des inventaires faune/flore sur les parcelles pédagogiques.

OBJECTIFS

Sensibiliser les jeunes des villages à la gestion durable des ressources naturelles et à la préservation de la biodiversité facilitant l'appropriation et la transmission des pratiques culturelles et agricoles.

ACTIVITÉS

Organisation d'animations pédagogiques sur l'abattis des porteurs du projet structurées autour de trois grandes thématiques
→ observation et identification de la flore de l'abattis
→ observation et identification de la faune de l'abattis
→ mise en semis de graines, plantation d'arbres fruitiers, de plantes maraîchères et médicinales

PARTENAIRE OPÉRATIONNEL

Le Parc Naturel Régional de la Guyane (PNRG) est un outil de développement, de gestion et d'aménagement au service d'un territoire et de ses habitants.

Dans le cadre de sa mission d'éducation et de sensibilisation à la préservation de la biodiversité, un animateur du PNRG est intervenu sur les activités d'inventaire de la faune et de la compréhension des interactions animaux-plantes-hommes.

THEMATIQUES
Les trois grandes thématiques traitées sont l'agriculture traditionnelle et l'agroécologie, la biodiversité et l'alimentation durable.

→AGRICULTURE TRADITIONNELLE & AGROECOLOGIE
Notions abordées : Cycle naturel du monde végétal, culture de l'abattis, pratiques agroécologiques, espèces cultivées et leurs usages (alimentaire, artisanal, médicinal), récolte...

→BIODIVERSITE
Notions abordées : Les différents écosystèmes, la faune et la flore locale, les interactions entre les hommes, les animaux et les plantes, reconnaissance des espèces végétales et animales sur les parcelles...

→ALIMENTATION DURABLE
Notions abordées : les liens entre alimentation, santé et environnement, le patrimoine alimentaire local, produits bruts et produits transformés, la saisonnalité, la lutte contre le gaspillage alimentaire...

SYNTHÈSE ANIMATIONS 2021

En 2020 & 2021, le programme a été mené dans quatre écoles : à AWALA-YALIMAPO, à TERRE ROUGE, à BELLEVUE et à SAINT GEORGES DE L'OYAPOCK en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Guyane.

L'organisation d'animations pédagogiques sur l'abattis des porteurs du projet a pu profiter à une centaine d'enfants des villages, dans un cadre scolaire et hors scolaire.

L'abattis dans l'assiette » s'est articulé autour de plusieurs animations en classe et sur les abattis pédagogiques alliant apprentissage théorique et mise en pratique.

L'agriculteur animateur était en charge de la transmission de ses connaissances et pratiques agroécologiques qu'il met en place sur son abattis.

Des sessions d'animation sur les parcelles furent également organisées en dehors du cadre scolaire et proposées aux enfants des villages pendant les vacances d'été, en partenariat avec les autorités coutumières.

Les trois grandes thématiques traitées furent l'agriculture traditionnelle et l'agroécologie, la biodiversité et l'alimentation durable.

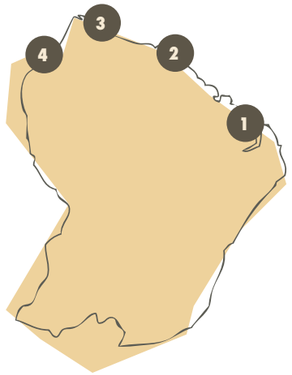

1. CENTRE DES SAVOIRS DE LA FORÊT PANAKUH, ST GEORGES DE L'OYAPOCK
2. PARCELLE EN AGROFORESTERIE, DE SAMUEL GUNTER À BELLEVUE
3. PARCELLE PÉDAGOGIQUE KUDAWYADA À AWALA-YALIMAPO
4. PARCELLE PEDAGOGIQUE DE TERRE ROUGE, DE RICHARD FJEKE

CHIFFRES CLEFS

- 4 VILLAGES AUTOCHTONES
- 3 ECOLES
- 8 ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES
- 180 ENFANTS PARTICIPANT AUX ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

3 SAINT GEORGES DE L'OYAPOCK - PANAKUH MAI 2021

Deux animations ont été réalisées pour l'école Gabin avec Jacob Jutte de l'association Panakuh sur la culture de l'abattis, la biodiversité et l'alimentation durable.
L'abattis a alors été amené en classe pour les 22 élèves de CE2 se prêtent à l'identification des espèces végétales et leurs utilisations, qu'elles soient alimentaires, artisanales ou médicinales.

3 VILLAGE BELLEVUE SAMUEL GUNTHER, AOÛT 2021. ECOLE YALUWAN DE BELLEVUE, CLASSE DE CE1/CE2

Trois sessions d'animations ont été organisées au village de Bellevue, avec Samuel Gunther, agriculteur du village. Deux premières animations ont eu lieu à l'école Yakulawan, avec deux classes de CE1 et CE2 sur l'agriculture traditionnelle et l'alimentation durable, représentant 32 élèves. Une troisième session a été organisée sur l'abattis pendant l'été : observation et identification de la faune et la flore de l'abattis, plantation de diverses espèces

3 VILLAGE TERRE ROUGE - RICHARD FJEKE 15 JUILLET 2021

Une animation a été proposée aux enfants du village de Terre-Rouge avec Richard Fjeke, agriculteur du village.
Une dizaine d'enfants ont participé à l'identification des espèces végétales de l'abattis, en y notant leurs noms français et Kalin'a.
Les enfants ont aussi mis en semis plusieurs graines et planté plus de quinze arbres fruitiers et plantes médicinales.

3 AWALA YALIMAPO - KUDAWYADA - AVRIL 2021

Une session d'animation autour de la biodiversité a été organisée sur l'abattis pédagogique d'Awala-Yalimapo porté par l'association Kudawyada.

En partenariat avec l'école Yamanalé, trois classes de maternelles, CP et CE1 sont venues découvrir les différentes plantes de l'abattis et sont parties à la recherche des traces laissées par les animaux.
Les cinquante enfants ont également participé à la plantation de plantes médicinales et maraichères.

MAYOURIS / CHANTIERS PARTICIPATIFS

Présent dans toutes les communautés guyanaises sous différents noms, le mayouri ou chantier participatif est une pratique qui rassemble les membres d'une famille, d'un village, d'une communauté autour d'une tâche agricole ou de construction le temps d'une journée, parfois plus. C'est un événement intergénérationnel, un moment de solidarité, d'entraide, de partage et d'apprentissage qui joue un rôle primordial dans la cohésion de groupe au sein de la communauté.

L'ensemble des membres du Réseau des Savoirs de la Forêt ont à cœur de pérenniser cette pratique et de valoriser le lien social, intergénérationnel et intercommunautaire qu'elle permet. Le mayouri fait aujourd'hui partie intégrante de la dynamique du réseau, et une dizaine de chantiers participatifs ont été organisés en 2020/2021, auxquels membres du réseau, sympathisants et membres du village étaient invités à participer.

OBJECTIFS

Travaux participatifs afin de réaliser collectivement une action au bénéfice d'un des membres, création de lien entre les communautés...

ACTIVITÉS

Organisation de chantiers participatifs et solidaires sur les parcelles des porteurs du projets.
Traditionnellement, le défrichage d'un abattis, la récolte, la transformation du manioc, la construction d'un carbet, d'une pirogue... sont des activités qui sont menées dans le cadre d'un mayouri.

Dans le cadre du Réseau des savoirs de la forêt, l'organisation de mayouris répondait aux besoins des agriculteurs: des pépinières ont été réalisées sur les parcelles, des toilettes sèches et des travaux agricoles.

LE CYCLE PEPINIÈRES

Suite à des sessions de formations théoriques, en partenariat avec l'agroforestiere; les membres du RSF ont pu mettre en pratique les apprentissages théoriques en construisant des pépinières sur les abattis des membres du réseau, afin de fournir les abattis en plants.

CHIFFRES CLEFS

- 7 MAYOURI ORGANISÉS
- 4 PÉPINIÈRES CONSTRUITES
- UNE CENTAINE DE PARTICIPANTS AUX MAYOURI
- UNE CENTAINE D'ARBRES PLANTÉS

1. CENTRE DES SAVOIRS DE LA FORÊT PANAKUH, ST GEORGES DE L'OYAPOCK
2. PARCELLE EN AGROFORESTERIE, DE SAMUEL GUNTER À BELLEVUE
3. PARCELLE PÉDAGOGIQUE KUDAWYADA À AWALA-YALIMAPO
4. PARCELLE PEDAGOGIQUE DE TERRE ROUGE, DE RICHARD FJEKE
5. PROJET KUMATU
ASSOCIATION GRANDPAYS

2 MAYOURIS SUR LA PARCELLE DE RICHARD FJEKE A TERRE ROUGE

20/02/2021 - CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIÈRE

Construction d'une pépinière; préparations d'amendements naturels ; plantation d'une dizaine de plants fruitiers, médicinaux, des palmiers, sur les deux abattis paillage de résidus végétaux et animaux.

22/01/2021 - PLANTATION ET RÉCOLTE
Mayouris de Nettoyage de la parcelle, plantation d'arbres fruitiers et de palmiers, identification des espèces végétales de la parcelle et réalisation d'un schéma permacole, prise de photos des plans en vue de la réalisation d'un livret pédagogique.

14 / 07 / 2021 - AMENAGEMENT

Mayouri nettoyage de la parcelle ; construction de bancs ; préparation du site pour l'accueil de l'animation pédagogique.

3 MAYOURIS SUR LA PARCELLE DE SAMUEL GUNTER A BELLEVUE

15/11/2020 - CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIERE - BELLEVUE

La formation théorique sur les pépinières fut suivie d'une mise en pratique lors d'un Mayouri durant lequel furent réalisées : construction d'une pépinière, amendements naturels ; plantation d'espèces maraîchères et forèstières.

10/08/2021 CONSTRUCTION DE TOILETTES SÈCHES -
Mayouri portant sur la construction de toilettes sèches à Bellevue. Ces dernières faciliteront l'accueil des enfants sur le site pour la conduite d'animations pédagogiques.

21/01/2021 - PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS - BELLEVUE
Mayouri plantation d'arbres fruitiers; identification des espèces végétales de la parcelle et réalisation d'un schéma permacole, photos des plants en vue de la réalisation d'un livret pédagogique.

3 MAYOURIS SUR LA PARCELLE DE KUDAWYADA À AWALA-YALIMAPO

16/06/2021 - CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIÈRE

Mayouri portant sur la construction d'une pépinière sur l'abattis à vocation de sensibilisation auprès des jeunes du village et afin de fournir l'abattis en plants.

1 MAYOURIS A SAINT GEORGES

20/02/2021 CONSTRUCTION D'UNE PÉPINIÈRE

Mayouri portant sur la construction d'une pépinière sur le Centre Panakuh des Savoirs de la Forêt

20/07/2021 CHANTIER DE SOLIDARITÉ

Activités de construction traditionnelle dans le cadre de chantiers de solidarité avec des jeunes venus de toute la Guyane, en partenariat avec l'association Peupl'en Harmonie.

VALORISATION

Mise en valeur des expériences menées sur le terrain par la production de contenus, la communication, l'organisation d'évènements en Guyane ou métropole.

L'objectif : valoriser les identités culturelles, les territoires, les porteurs de projets et les savoirs traditionnels communautaires ; dynamiser les projets et participer à leur rayonnement national ; créer un levier de sensibilisation du grand public aux richesses culturelles et naturelles de Guyane.

Cette démarche vise également à soutenir des activités économiques des porteurs de projets et ouvre la voie au développement d'une économie des savoirs.

Le focus éditorial est mis sur l'empreinte culturelle de la relation a la nature, la valeur immatérielle des savoirs et la nécessité de les préserver.

CRÉATION DE CONTENUS

Production de contenus _ audiovisuel et multimédia_ auprès des membres du RSF.

VIDEO ET TRAVAIL ÉDITORIAL SUR LE CIEL DE CASE avec Aimawalé Opoya, porteur de savoirs et artisan Wayana. Travaux rédactionnels en vue d'une publication, tournage et réalisation d'un teaser vidéo à des fins de valorisation et de vente.

RÉALISATION DE VIDÉOS AVEC BRUT NATURE pour la promotion des pratiques traditionnelles d'agro-foresterie.

ECHANGES DE SAVOIRS SUR LE MANIOC

VIDÉO GÉNÉRALE RSF POUR "LIFE FOR BEST"

RÉALISATION D'UN CARBET TRADITIONNEL PAR JEAN-PIERRE-CARBET DU VILLAGE PIERRE

PRESENTATION DES MEMBRES DU RSF

VIDEO DE PRÉSENTATION DU CENTRE PANAKUH DES SAVOIRS DE LA FORÊT

ÉVÈNEMENTS NATIONAUX

UICN

Participation de Nature Rights et du Réseau des Savoirs de la Forêt au Congrès Mondial de la Nature à Marseille du 03 au 11 septembre 2021 (Initialement prévu en Juin 2020) dans le cadre de deux interventions :

➔ Restitution du projet lauréat du programme LIFE4BEST le lundi 06/09 à 15h sur le pavillon BEST dans l'espace "Exhibition UICN"

➔ Présentation générale du RSF le mardi 07/09 dans l'espace Génération Nature.

LA FRANCE S'ENGAGE

Naturerights a été lauréat 2021 du concours de la France s'engage, dans la catégorie Outremer, pour le programme des savoirs de la forêt développé en Guyane française.

Cet évènement a apporté une visibilité nationale à l'association et un fort éclairage sur ses activités en Guyane, ainsi que les membres du Réseau des Savoirs de la Forêt. Le Prix a été remis par le directeur de l'AFD ainsi que par l'ancien président François Hollande.

FILIÈRES

Structuration des producteurs locaux dans la perspective de créer une marque collective "Savoirs de la Forêt" et développer des activités à vocation économique (produits agro transformés, artisanat, écotourisme). Cette dynamique a pour objectif de favoriser l'émergence de dynamiques collectives au niveau local, de mutualiser les moyens (matériel, logistique, transformation, stockage, conditionnement, commercialisation, communication, ...) et les savoir-faire des membres dans la transformation et la commercialisation des produits issus de l'agriculture et de l'artisanat.

MISSION JEUNES EXPERTS - ISTOM

Ecole supérieure d'agro-développement international
istom

Le Bureau d'étude Junior "MJE Devad", constitué d'un groupe de dix étudiants ingénieurs agronomes de l'ISTOM (Angers), a réalisé au cours de l'année 2020 une étude de faisabilité pour la structuration d'une filière de valorisation des productions agricoles des communautés rurales et traditionnelles de Guyane. Cette étude préfigure une activité économique rentable et équitable pour les agriculteurs du RSF en valorisant la démarche agro-écologique dans laquelle ils s'inscrivent.

ETUDE EN SUPPLY-CHAIN

Une étude portant sur l'architecture d'entreprise et la "supply chain" a été menée par une étudiante en Master "Economie sociale et Architecture d'entreprise" à Centrale Lille e, 2021.
Ce travail avait pour but de modéliser la création d'une nouvelle filière d'activité économique centrée sur la commercialisation du couac, produit dérivé du manioc. Il a permis de préfigurer : (1) la création d'un regroupement collaboratif de producteurs, (2) la création d'une activité économique structurée à forte valeur ajoutée pour le territoire guyanais au niveau national (3) de modéliser un processus pour l'export fiable et optimisé, et (4) de travailler aux modalités de communication et distribution. A l'issue du travail d'étude comparative mené sur les structures adaptées, il a été décidé de monter un projet de GIEE.

GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL : GIEE

Un souhait exprimé par les différents membres du collectif est de pouvoir s'appuyer sur une structure permettant le développement de leurs activités de valorisation économique des productions. Le modèle le plus adapté au contexte, aux valeurs et aux moyens des membres a été le modèle du Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GI2E).
Nature Rights et le Réseau des Savoirs de la Forêt envisagent donc de s'engager dans une démarche de concertation afin de définir le cadre juridique de cette nouvelle structure.

Cette action devra aboutir en 2022 à la création officielle du GIEE. En complément, un appui technique et matériel sera mis à disposition des agriculteurs du collectif afin de permettre leur montée en compétence. Il s'agira essentiellement d'achat de petits matériels et équipements destinés à l'aménagement et la gestion des parcelles.
(1) concertation et co-rédaction des statuts entre agriculteurs
(2) dépôt des statuts et création de la structure
(3) dépôt et lancement officiel d'une marque collective "Savoirs de la Forêt".
En Guyane, une démarche de labellisation initiée auprès des agriculteurs qui donnera une plus grande valeur ajoutée aux productions issues des communautés sur le marché.

Cette étape permettra de consolider des partenariats avec des distributeurs du commerce biologique et équitable à l'échelle locale et nationale (Grand Marché Bio, Guayapi..) L'objectif, à terme, est de regrouper les associations de producteurs et de transformateurs sous un statut coopératif afin de faciliter la production et la vente.

CRÉER UNE CULTURE DE L'ENGAGEMENT

→ LE CODE AMAZONIEN
→ SELVA

2021

2020

2019

2018

2017

2016

2015

2014

2013

2012

2011

2010

2021 : SELVA, PLAIDOYER POUR LES PLANTES MÉDICINALES
Bar à plantes itinérant et éphémère & campagne de sensibilisation pour mobiliser l'opinion publique sur notre relation au règne végétal et aux médecines traditionnelles. Plaidoyer pour libérer les plantes médicinales et revendiquer notre souveraineté sur le vivant et sur notre santé.

2019: CLIMAX "AMAZONIE OU LE DERACINEMENT DU MONDE"
Partenaire du festival Climax proposant un parcours thématique pluridisciplinaire et une suite d'événements orientés vers la promotion des Droits de la Nature et des Droits de l'Amazonie, vus comme une solution systémique au "déracinement du Monde".

2018 : LE CODE AMAZONIEN @ CONSULAT GAITÉ
Exposition itinérante sur l'Amazonie, avec un focus particulier sur la Guyane, proposant un parcours complet (art et artisanat autochtone, projections, conférences et débats...) afin de sensibiliser à la richesse de ce territoire et de ses cultures, et encourager à la nécessaire reconnaissance des Droits de la Nature et des Droits des Peuples Autochtones.

2015 CANULAR MONSANTO "MONGOLDPALM" @ CANNES
Monté avec le GANG (Groupe Action Neo Green), le canular ciblait Monsanto avec le lancement d'un faux produit, le MontGoldPalm. Organisation d'une conférence de presse pendant le festival de Cannes, coordination avec des alliés, campagne de sensibilisation auprès des artistes et photoshoot, quelques jours avant la Marche contre Monsanto.

2012 "SAMAUMA, ARBRE DE VIE"
Campagne sur l'Arbre de Vie (Samauma), une approche artistique et culturelle sur la valeur immatérielle de la Samauma, symbole universel de l'Arbre de Vie, pilier des écosystèmes, au centre de la cosmologie autochtone d'Amazonie.

2012 "ONE MAN ONE TREE"
Opération au Sommet de la Terre à RIO+20.
Installation artistique visant à soutenir des projets de reforestation, en partenariat avec Electronic Shadow et l'artiste Naziha Mestaoui.

2011 - "RÊVOLUTION" AVEC SEA SHEPHERD
Campagne faisant la promotion des méthodes d'action directe de Sea Shepherd, exposition de Barbara Veiga, Festival de Cannes, Monaco et Paris.

2010 - AVATAR @ FESTIVAL DE CANNES EN SOUTIEN AU YASUNI ITT
Mobilisation sous forme d'une pétition artistique en soutien à la création du fond fiduciaire du Parc Yasuni ITT en Equateur, en partenariat avec le film "Avatar".

NR produit des évènements culturels. Utilise des modes d'expressions divers et variés (éditos, animations, expositions, installations, conférences...) pour construire des récits engagés et immersifs, entre parcours sensoriels et plaidoiries.

L'objectif ? Réinvestir la place de la Nature dans l'imaginaire collectif. Porter les valeurs des «Droits de la Nature» auprès du grand public dans des milieux hétéroclites. Apporter un éclairage sur les enjeux écologiques et sociaux des territoires ruraux. Inviter à plus de responsabilité et conscience.

Cette activité permet aussi de valoriser les projets du terrain (création de contenus auprès des communautés, valorisation d'initiatives porteuses de sens...) et de créer des ponts entre acteurs de terrain et milieux urbains.

En 2020 et 2021, le covid et les confinements à répétition ont ralenti nos activités évènementielles. L'exposition itinérante « le Code Amazonien » a pu faire un pop-up au Consulat en Décembre 2021. Un nouveau projet a vu le jour en 2021: SELVA BAR initié au Consulat Voltaire avec le NatureRights et le GANG.

LE CODE AMAZONIEN

NR PRODUIT UNE EXPOSITION ITINÉRANTE SUR L'AMAZONIE À TRAVERS UN PARCOURS COMPLET (ART ET ARTISANAT AUTOCHTONE, PROJECTIONS, CONFÉRENCES ET DÉBATS...) AFIN DE SENSIBILISER À LA RICHESSE DU TERRITOIRE ET DE SES CULTURES, ET PROMOUVOIR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DE LA NATURE ET DES PEUPLES AUTOCHTONES. ITINÉRANTE, CETTE PRODUCTION S'EST D'ABORD INSTALLÉE AU CONSULAT GAITÉ PUIS À DARWIN ECOSYSTÈMES AVANT D'ÊTRE SUSPENDUE A CAUSE DU COVID19. CEPENDANT, UN POP-UP A PU ÊTRE RÉALISÉ AU CONSULTAT VOLTAIRE FIN 2021.

PROJET EVENEMENTIEL MIS EN SUSPENS EN 2020 ET 2021 DU A LA PANDÉMIE

→ UN MOIS D'INSTALLATION ARTISTIQUE EN OCTOBRE 2018 AU CONSULAT, ENVIRON 15.000 VISITEURS SUR LE MOIS

→ UN MOIS D'INSTALLATION A DARWIN ECOSYSTEMES EN 2019, & PARTICIPATION AU FESTIVAL CLIMAX "L'AMAZONIE OU LE DÉRACINEMENT DU MONDE" EN 2019, ENVIRON 30.000 VISITEURS SUR LE WEEK END

→ UNE SEMAINE D'INSTALLATION EN DÉCEMBRE 2021 AU CONSULAT

→ PARTENAIRES : LE CONSULAT, GADEPAM, JEUNESSE AUTOCHTONE DE GUYANE, AEROPROD, REVUE Z, DÉLICE DE GUYANE, GANGSTERRE RADIO, DARWIN ECOSYSTÈMES, CLIMAX DARWIN COALITIONS...

En miroir des activités menées en Guyane, NatureRights a créé une exposition et un cycle de conférence nommée le "Code Amazonien", qui se produit sous forme d'un parcours à la découverte de l'Amazonie guyanaise, de ses peuples et de leurs savoirs.

La Guyane est une des parcelles les mieux préservées d'Amazonie, elle dispose de richesses naturelles et culturelles inestimables. Pourtant, elle reste ignorée des politiques publiques, inconnue du grand public et peu valorisée en métropole.

Le but du Code Amazonien est de sensibiliser à la richesse naturelle du territoire et mobiliser le public face aux menaces qui pèsent sur ces écosystèmes, afin de promouvoir la nécessaire préservation de ce territoire par la reconnaissance des droits de la Nature, des droits de l'Amazonie française et des droits des peuples Autochtones.

Le "Code Amazonien" se compose de résidences artistiques combinant expos photo (Samia Maquigny, Julien Ansault, Aéroprod, Laurent Asselin, Olivier Louguet, Hadrien Lalagüe...), art et artisanat autochtone (Jean-Jacques Asjeme, Yann Kayamaré et Clarisse Maëlum-Taulewali Da Silva), portraits et témoignages, installation artistique, showroom, conférences, projections, débats... Il permet de mettre en avant les acteurs de terrain, les projets locaux, les mobilisations sociales, les campagnes contre des projets écocidaires, de valoriser les identités culturelles et le territoire, de faire la promotion des savoirs et savoir-faire locaux... il s'articule selon les thèmes suivants :

→ L'AMAZONIE GUYANAISE
Mise en valeur du territoire amazonien, et de sa biodiversité, plaidoyer pour les droits de la Nature

→ PEUPLES AUTOCHTONES DE GUYANE
Mise en valeur des peuples et des problématiques socio-culturelles du territoire, plaidoyer pour la reconnaissance de leurs droits.

→ SAVOIRS TRADITIONNELS & ARTISANAT
showroom permettant de valoriser les savoirs et savoir-faire traditionnels, Exposition d'art autochtone et plaidoyer pour un développement soutenable qui valorise la nature et les cultures locales.

MARCHE DE NOEL @ CONSULAT

Mise en place d'un Showroom pop-up en Décembre 2021 au Consulat dans le cadre du marché de Noel.
Exposition et vente de l'artisanat des membres du RSF, de productions locales, mise en valeur de portraits des porteurs de savoirs (photos, vidéos et plaquettes)

Ouverture d'un Bar à Plantes afin de promouvoir les plantes médicinales des communautés traditionnelles, et autres spécialités locales.

SELVA BAR

PLAIDOYER POUR LES PLANTES MÉDICINALES

2021 : UNE INITIATIVE POUR MOBILISER L'OPINION PUBLIQUE SUR NOTRE RELATION AU RÈGNE VÉGÉTAL ET AUX MÉDECINES TRADITONNELLES, ET PORTER UN PLAIDOYER POUR LIBÉRER LES PLANTES MÉDICINALES ET RESTAURER NOTRE SOUVERAINTÉ SUR LE VIVANT SUR ET NOTRE CORPS. A TRAVERS UN BAR À PLANTES ITINÉRANT ET ÉPHÉMÈRE, ET UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION.

« SELVA » est une initiative visant à mobiliser l'opinion publique sur notre rapport aux plantes et soutenir les démarches de plaidoyer pour libérer les plantes médicinales et renouer avec le règne végétal. A travers le "SELVA BAR", un bar pop-up résident au Consulat, l'initiative vise à informer le grand public sur les plantes médicinales, expérimenter des formules gustatives, et sensibiliser aux enjeux autour de la médecine traditionnelle et l'herboristerie.

Ce projet a été couplé à une pépinière de plantes médicinales sur le Rooftop du Consulat et a pour prévision une campagne de Street planting, et la création d'une base de contenus sur les Savoirs traditionnels autour des plantes. L'initiative travaille également à une campagne de plaidoyer juridique à destination des bureaux européens et nationaux qui régissent les normes sur les plantes.

L'objectif : sensibiliser et informer sur les plantes médicinales, se réapproprier les savoirs traditionnels liés à la nature, renouer avec la nature, revendiquer la souveraineté du vivant face aux normes européénnes et nationales de plus en plus contraignantes concernant les médecines traditionnelles, et l'herboristerie.

En cette période de pandémie, se réapproprier la santé, la souveraineté sur le corps et apprendre à se guérir par soi-même devient un enjeu essentiel.

Le bar a ouvert une dizaine de fois en 2021, à l'occasion des soirées SOUFFLE au Consulat.

Cette initiative réunit déjà de multiples acteurs réunis autour de valeurs et volontés communes comme le GANG, NatureRights, Le Consulat, Guayapi, Pamacee ...

TERRI-TOIRES EN TRANSI-TION

- GOLONDRINA LABS (PARAGUAY)
- LA LUZ (PORTUGAL)
- LE CONSULAT (PARIS)

2021

2020

2019

2018

2017

2016

2015

2014

2021 : «A LUZ» QUINTA DOS LUCENAS
A LUZ est un nouveau projet initié en 2021 dans l'alentejo au Portugal, visant à créer un oasis autosuffisant sur un domaine de 30 hectares composé d'un village de vacances, d'un Palacio et d'une plantation d'oliviers.

2021 : GOLONDRINA LABS AU PARAGUAY
Une expérience territoriale basée sur une exploitation agricole à grande échelle, afin de créer une ferme pilote de la transition écologique économique et sociale, en se basant sur les contraintes d'une entreprise. Les expériences cherchent à préfigurer le récit d'un changement de paradigme par la construction d'alternatives concrètes sur le terrain.

2020 -2021 : LE CONSULAT VOLTAIRE (PARIS 11)
Troisième Consulat au cœur de Paris, avenue Parmentier, pour une durée de deux ans sur 3000m2 de bâti. Tiers-Lieu de construction des alternatives urbaines comprenant une résidence d'artistes, des espaces culturels, un lieu de vie et des bureaux. Établissement fermé en 2020 et en partie en 2021 à cause du COVID.

2019 : LA BASE (PARIS 11)
NatureRights est une des associations fondatrices du lieu dit La Base Paris, un coworking regroupant les principales associations du mouvement climatique : Alternatiba Paris, le Consulat, Notre Affaire à tous, le Mouvement, ANV COP21, FAIR[e], Utopia, Partagez c'est sympa et 350.org

2018-2019
Collaborations multiples avec Darwin, Mains-Tenants, la suite du monde... Montage du TEP, Territoire d'Ecologie Populaire.

2018 : COLLABORATION "LE CONSULAT DE LA GAITE", MICRONATION EPHÉMÈRE PARIS 14E
Le deuxième Consulat, en Juin 2018, a investi une surface de 3000 m² Paris 14ème pour une durée de 6 mois, pour y créer un espace urbain des alternatives, dont les visites ont atteint des pics de 15.000 personnes par mois.

2016 : LE CONSULAT DE LA RUE BALLU, MICRONATION EPHÉMÈRE PARIS 9E
Premier Consulat ouvert fin 2016 à Paris 9ème. Le Consulat a fédéré, en l'espace de trois semaines, une centaine d'acteurs de l'écologie et de l'Economie Sociale et Solidaire, et totalisé environ 6000 entrées.

2016 : NUIT DEBOUT
Participation active au mouvement « Nuit Debout » à Paris République. Partage de bureaux au médiacenter, animation des assemblées, coordination avec les mouvements étrangers, inter-orgas.

2014 : G.A.N.G. GROUPE D'ACTION NEO GREEN
Création de l'association GANG, avec une équipe issus des milieux artistiques et de la nuit, qui sera la tête de proue des Tiers-lieux engagés, à travers la création du Consulat suivi de la Base.

Dans un momentum de remise en question de nos sociétés, il est nécessaire de se réinventer. Pour ce, NatureRights investit des territoires pour créer des **espaces d'expériences et de démonstrations des solutions de demain** et préfigurer une société plus juste et durable.

Tiers lieux urbains, micro-nations, territoires culturels, territoires en transition, oasis... ces espaces-temps incarnent localement et concrètement les luttes globales afin de :

→ co-construire un système alternatif, orienté vers plus d'autonomie et de résilience.

→ expérimenter des innovations et des nouvelles formes de gouvernance afin de créer des modèles

→ promouvoir et fédérer les acteurs du changement

→ sensibiliser un public urbain à un mode de vie plus éthique & responsable

En quête de modèles tel que : les communs, l'autosuffisance, l'autonomie, l'économie sociale et solidaire, l'écologie, la gouvernance participative, la solidarité, l'innovation et la technologie, la culture, le biomimétisme ... autant de mouvements, d'initiatives et d'actions venus d'horizons différents afin de remettre du sens et des valeurs dans le "vivre ensemble" partager des valeurs et une volonté commune de construire un avenir plus juste pour tous.

Depuis 2016, NatureRights participe au lancement et/ou au développement de cette dynamique multiforme : Mouvement d'occupation "Nuit Debout", micronation "le Consulat", tiers lieu associatif "La Base", explorations d'éco lieux autonomes "Mains-tenant", "la suite du monde", "TEP Menilmontant"... autant de laboratoires des futurs souhaitables qui célèbrent l'autonomie, le sens et l'éthique. NatureRights investi des territoires de multiples manières, par l'occupation, l'animation, la création de contenus liés à son champ d'action, le recrutement d'acteurs et la mobilisation des réseaux pour créer des passerelles entre les mondes.

En 2021, deux nouveaux types de projets et de territoires ont été initiés: une *estancia* "Golondrina Labs" pour travailler sur la transition agricole à grande échèle, et un Oasis : La Luz pour créer un lieu autosuffisant.

GOLONDRINA LABS

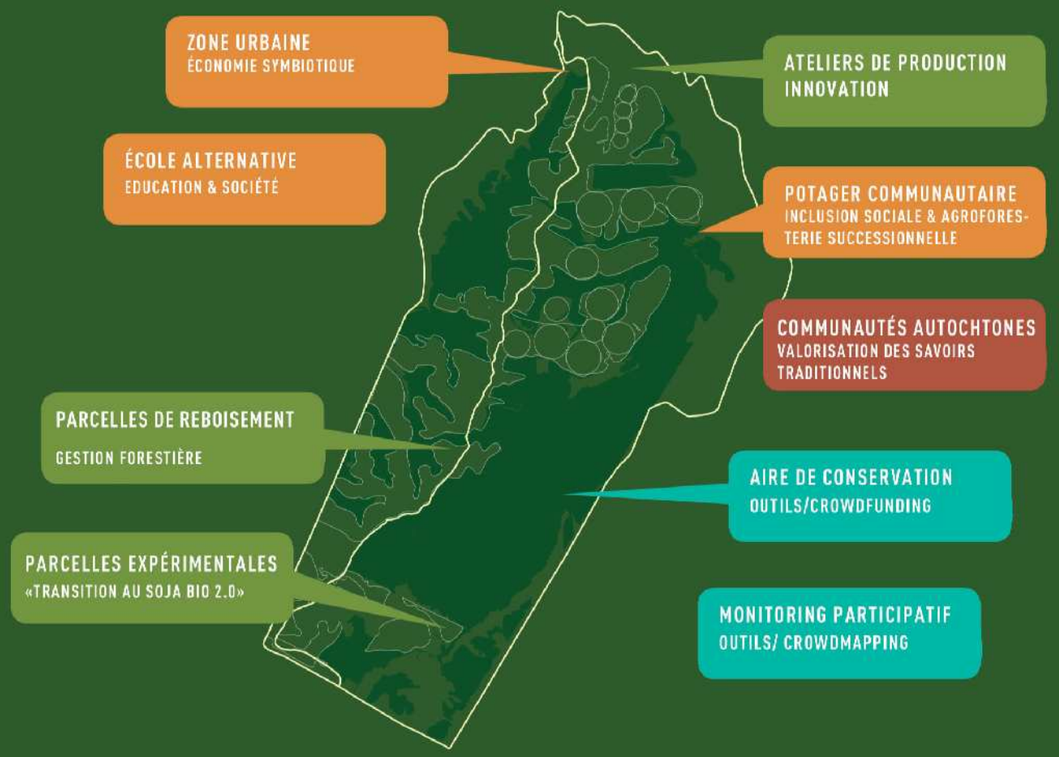

«GOLONDRINA LABS» EXPERIENCE DE TRANSITION D'UNE ESTANCIA AGRICOLE

GOLONDRINA LABS EST UNE EXPÉRIENCE TERRITORIALE BASÉE SUR UNE EXPLOITATION AGRICOLE À GRANDE ÉCHELLE «GOLONDRINA». GOLONDRINA LABS CHERCHE À CRÉER UNE FERME PILOTE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, EN SE BASANT SUR LES CONTRAINTES D'UNE ENTREPRISE. LABORATOIRE DU VIVANT SOUS TOUTES SES FORMES, L'APPROCHE SYSTÉMIQUE DES EXPERIENCES CHERCHE A PRÉFIGURER LE RÉCIT D'UN CHANGEMENT DE PARADIGME PAR LA CONSTRUCTION D'ALTERNATIVES CONCRÈTES SUR LE TERRAIN.

2021 : DÉBUTS DU PROJET DE "GOLONDRINA LABS" AU PARAGUAY

→ MISSION PRÉPARATOIRE DE TERRAIN

En 2021, des membres de NR se sont rendus au Paraguay dans le cadre d'une mission de terrain, de Janiver à Juin, afin d'étudier la faisabilité d'un projet de transition d'une exploitation agricole à grande échèle. Cette étude a abouti à la mise en place de "GOLONDRINA LABS", une expérience territoriale afin de créer une ferme pilote de la transition écologique, économique et sociale, en se basant sur les contraintes de l'entreprise PAYCO.

LE CONTEXTE DU PROJET

→ LA ESTANCIA GOLONDRINA

«Golondrina» est une propriété de 23.900 hectares située au Paraguay, dans le département de Caazapá.

Cette propriété se dédie à la production agricole, essentiellement basée sur la monoculture OGM de soja, maïs, avoine et blé (6.650 ha), à l'élevage de bovins (5.000 hectares) et à la gestion forestière. Au sein de Golondrina, se trouve une réserve naturelle de forêt primaire de 13.500 ha, la «Reserva Natural Ypeti» qui abrite des communautés autochtones, soit environ 500 personnes de l'ethnie Guarani MBYA.

Golondrina appartient à PAYCO, un des plus grands groupes agricoles du Paraguay, gérant 136.600 hectares dans le pays. Son capital est à 100% étranger, appartenant à une holding au Luxembourg, qui se trouve actuellement en vente de ses actifs suite à la faillite du groupe bancaire Espirito Santo en 2014.

→ LE SOJA TRANSGÉNIQUE

Le Paraguay est un des principaux producteurs de soja en Amérique du Sud, avec le Brésil et l'Argentine, le trio appelé « República Unida de la Soja ». Il figure parmi les cinq premiers producteurs de soja au monde et parmi les dix premiers exportateurs de viande bovine. Le modèle de développement promu par l'agriculture intensive du soja se caractérise par d'importantes conséquences écologiques, sociales et économiques, bien connues : déforestation, épuisement des sols et pollution des eaux, empoisonnement des communautés autochtones, mécanisation de l'agriculture, concentration de richesses, accaparement de terres, précarité, économie tournée vers l'exportation, expropriation des communautés autochtones...

UN TERRITOIRE D'EXPERIMENTATION IDÉAL

La Estancia Golondrina concentre nombre de ces symboles du capitalisme et adresse les principaux défis de la région, en tant que grande propriété de capital étranger, basée sur la monoculture, fondée exclusivement sur une économie d'exportation de matières premières, dépendante des marchés de la bourse de Chicago. Ceci implique une gestion hors sol, au détriment des communautés, des ressources locales et des écosystèmes.

Le projet « Golondrina Labs » cherche à créer une ferme pilote de la transition, en s'articulant avec les réalités de l'entreprise, afin d'en faire des expériences diffusables et reproductibles dans la région.

G Labs aura pour but de construire des modèles de transition écologiques, économiques et sociaux qui soient ancrés dans la réalité quotidienne de la ferme, s'articulant avec les dynamiques de l'entreprise et selon ses contraintes économiques, sociales et de gestion.

L'objectif est de mettre en place plusieurs programmes de transition en s'appuyant sur le personnel de l'entreprise : (1) programme agricole visant une transition progressive vers du soja organique ; (2) dynamiques communautaires et économie symbiotique visant à mener une gouvernance inclusive et développer des alternatives économiques et de création de valeur (potager, usage inclusif de la terre, création de productions locales constituant des alternatives au Soja ; (3) appui aux communautés locales et autochtones ; (4) conservation de la réserve naturelle (création de corridors), et recherche de leviers de valorisation économique a sa préservation. Ces programmes seront diffusés sur une chaîne vidéo, afin de diffuser les expériences, promouvoir les méthodologies et inspirer d'autres agriculteurs.

L'objectif est de faire de Golondrina un territoire pilote, centre de ressource, de diffusion et de formation. **CONÇU COMME UN LABORATOIRE DU VIVANT SOUS TOUTES SES FORMES, L'APPROCHE SYSTÉMIQUE DES EXPÉRIENCES MENÉES CHERCHE A PRÉFIGURER LE RÉCIT D'UN CHANGEMENT DE PARADIGME PAR LA CONSTRUCTION D'ALTERNATIVES CONCRÈTES SUR LE TERRAIN.**

PROGRAMME AGRO MICRO-ORGANISMES EFFICIENTS (EM)

→ CONTEXTE

Le programme agricole a été initié avec l'introduction de la technologie de micro-organismes efficients (EM), une technologie basée sur l'usage de champignons et des bactéries endogènes qui ont la capacité de reconstituer la vie microbienne des sols et, utilisés spécifiquement, constituer un contrôle microbiologique des parasites et des maladies.

En effet, dans le système agricole conventionnel, on constate une augmentation de la résistance aux produits chimiques de certains ravageurs, maladies et mauvaises herbes. Cela conduit à une augmentation

considérable de l'utilisation de produits chimiques d'année en année, menant, non seulement à une augmentation considérable des coûts de production, mais aussi à l'augmentation des nuisances environnementales, pollution, errosion des sols en détruisant l'activité microbienne ect.
L'utilisation des EM vise à inverser cette tendance.

→ A PROPOS DES MICRO-ORGANISMES EFFICIENTS (EM) ET DE LEUR FONCTIONNEMENT

Les micro-organismes sont des bactéries, des levures et des champignons qui peuplent les sols. Il existe différents types de micro-organismes efficients parmi lesquels les bactéries photosynthétiques, les bactéries lactiques, les bactéries fixatrices d'azote, les actinomycètes, les levures et les champignons;

Les EM se comportent comme de petites usines biochimiques. Ils fonctionnent selon une synergie complexe, exerçant des fonctions complémentaires en symbiose : les résidus des uns servent de nourriture aux autres, et le résultat final est la production d'une grande quantité de nutriments tels que vitamines, acides aminés, acides organiques et antioxydants. Ainsi ils transforment les éléments (minéraux, matières organiques, etc.) en nutriments assimilables par les plantes. La synthèse de ces substances favorise la croissance et le développement des plantes. Ainsi, l'application de EM rétablit la synergie des sols appauvris, ralentit leur développement et l'activité des micro-organismes nuisibles. La microflore s'enrichit et l'écosystème microbien trouve progressivement un nouvel équilibre, tandis que les agents pathogènes se raréfient. Ce nouvel équilibre, vivant, transforme progressivement les sols et les rend plus résistants aux maladies. Associée à l'adoption de pratiques agro-écologiques (matières organiques, rotations et combinaisons de cultures, travail limité du sol, paillage, cultures de couverture et engrais verts, etc.), l'application de EM a une fonction régénératrice en agriculture.

LE PROJET AGRICOLE A GOLONDRINA

Dans le cadre du projet de transition écologique de Golondrina Labs, suite à la visite de la «estancia Pindoty» une exploitation agricole pionnière en utilisation de EM à grande échèle, il a été décidé de mettre en place un projet pilote à Golondrina sur une parcelle expérimentale, s'appuyant sur la production et application de micro-organismes efficients et de techniques de «Bio-Control».

LE BUT DE LA DÉMARCHE EST DE RÉDUIRE DE 60% LA QUANTITÉ D'INTRANTS CHIMIQUES UTILISÉS EN AGRICULTURE, PROGRESSIVEMENT SUR TROIS ANS D'EXPÉRIMENTATION.

SELON LES RESULTATS OBENUS PAR L'EXPERIENCE MENÉE SUR LA PARCELLE PILOTE, IL EST ENVIS&GÉ ENSUITE D'EN GÉNÉRALISER L'USAGE AFIN DE DÉVELOPPER, SUR L'ENSEMBLE DE L'EXPLOITATION, UNE CULTURE DE SOJA PLUS ÉCOLOGIQUEMENT DURABLE ET, PROGRESSIVEMENT, ALLER VERS UNE PRODUCTION 100% ORGANIQUE.

L'utilisation des EM permet de créer, progressivement dans le temps, un système de gestion intégrée avec une plus grande symbiose afin de supprimer les parasites, les mauvaises herbes et les maladies, en agissant sur :

> La réduction progressive des produits agrochimiques potentiellement dangereux remplacés par des produits biologiques servant de bio-fongicides et de bio-insecticides.

> Favoriser la biodiversité au sein d'une rhizosphère saine, ainsi que l'orientation des assimilats (nutriments du sol).

> Améliorer la relation synergique entre la plante et son environnement, tant en surface qu'en profondeur.

> Augmentation de la tolérance des plantes au stress, réduction de la dépendance aux produits chimiques pour lutter contre les maladies, les ravageurs et l'apport en nutriments.

> Réduction des coûts de production

Ces pratiques s'avèrent être une situation WIN-WIN sur tous les plans pour l'agriculteur :

- basées sur un principe de reproduction libre / open source ;
- permettant une réduction progressive des intrants, et ainsi des coûts de production ;
- améliorant la productivité et les rendements.

→ REPRODUCTION DE EM

Le grand avantage de cette technologie, est la possibilité de mettre en œuvre un système de production bactérienne et fongique IN SITU, soit directement à la ferme, à moindres coûts. Cette mise en mise en œuvre repose sur différents principes de reproduction de ces micro-organismes (aérobique, anaérobique, isolé)...

→soit en reproduisant un consortium de Microorganismes prélevé dans des zones forestières, donnant lieu à une production de «BIOCOMPOST» dont le but sera d'activer l'activité microbienne des sols,

→ soit en soit en produisant, par méthode de reproduction, des bactéries et des champignons spécifiques, qui permettront une lutte biologique contre des maladies et insectes cible.

Ce procédé s'appelle le «BIOCONTROL».

→ ZONE D'EXPERIEMENTATION

Afin d'évaluer les avantages économiques et écologiques de cette méthode de travail, il est proposé d'effectuer des recherches sur 8 parcelles (ST1, ST2, ST3, ST4, ST5, ST6, ST7 et ST8) représentant une superficie d'environ 900 hectares.

Les parcelles ont été sélectionnées en raison de leur proximité avec la réserve indigène, afin de réduire l'impact des produits agrochimiques sur les communautés autochtones et la réserve.

Le projet sera réalisé en utilisant une méthodologie

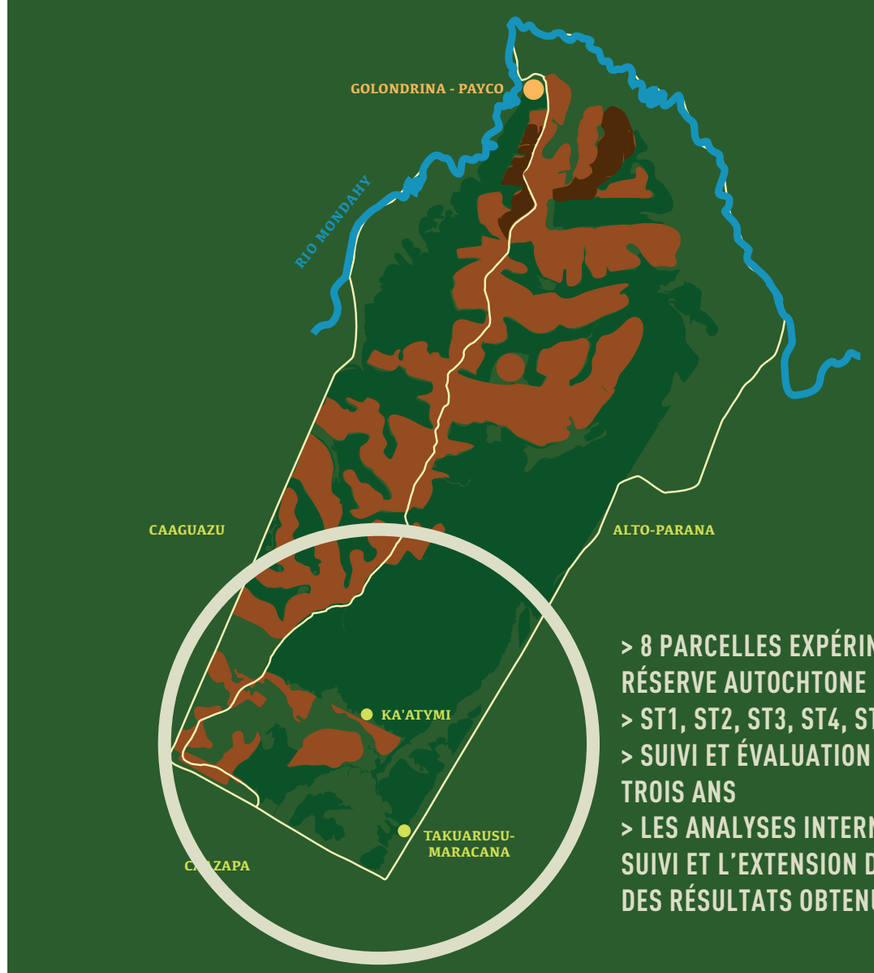

> 8 PARCELLES EXPÉRIMENTALES SITUÉES PRÈS DE LA RÉSERVE AUTOCHTONE
> ST1, ST2, ST3, ST4, ST5, ST6, ST7, ST8 : 900 HA
> SUIVI ET ÉVALUATION DES PROCÉDURES PENDANT TROIS ANS
> LES ANALYSES INTERMÉDIAIRES PERMETTRONT LE SUIVI ET L'EXTENSION DES PARCELLES EN FONCTION DES RÉSULTATS OBTENUS.

qui permettra d'évaluer l'évolution de certaines variables à différents stades de la culture, telles que :
- Activité microbienne dans le sol
- Qualité des récoltes
- Présence de parasites, de maladies et de mauvaises herbes
- Réduction des coûts de production
- Productivité

Il sera proposé d'évaluer l'évolution de ces variables dans différentes cultures et différents cycles de chacune d'entre elles sur trois ans.

Ce projet permettra ainsi de déterminer si cette méthode de travail est viable dans la pratique et des décisions futures pourront être prises concernant l'expansion de cette méthode.

L'objectif est de développer un système équilibré, avec une meilleure santé du sol et la création et la gestion de la biodiversité dans une rhizosphère saine, générant des conditions favorables pour maximiser le bon développement de la culture.

→ ETAT D'AVANCEMENT

Février : mission des responsables, design du projet.
Mars : visite de la ferme «Pindoty» fabriquant ses micro-organismes et les appliquant à grande échèle
Avril : étude économique et montage du dossier
Mai : montage du Laboratoire de reproduction des microorganismes efficients, travaux dans un atelier agricole de Golondrina de 500 m2, climatisation d'une pièce
Juin : achat de matériel et début de reproduction de EM
Juillet : les applications sont initiées sur les 8 parcelles représentant 900 hectares de surface agricole, produisant du Soja en rotation avec d'autres cultures (avoine, mais, blé, navet pour la matière organique).

Juillet à Décembre : Prélèvements d'échantillons sur les parcelles afin de constituer la documentation qui permettra d'évaluer les résultats sur le sol, les racines, les plans et les rendements.

LA LUZ
UN OASIS AUTOSUFFISANT
AGRO-TOURISME, ART ET ÉCOLOGIE

LA LUZ - QUINTA LUCENAS EST UN OASIS* HYBRIDE, CRÉATIF & RÉSILIENT SITUÉ À VILA VIÇOSA, AU COEUR DE L'ALENTEJO. VILLA LUCENA EST UNE PROPRIÉTÉ DE 30 HECTARES COMPOSÉE D'UN PALACIO DU 17E SIÈCLE, D'UN VILLAGE DE VACANCES DE 26 APPARTEMENTS, ET DE TERRAINS AGRICOLES D'OLIVIERS, AGRUMES ET FRUITIERS. LE DOMAINE EST SITUÉ AU PORTUGAL, AU COEUR DE L'ALENTEJO, À 1H30 À L'EST DE LISBONNE ET À 30MN DE BADAJOZ EN ESPAGNE.

Par le biais de ses administrateurs, NR a été engagé fin 2021 sur un projet en herbe : La Luz, une propriété située à Vila Viçosa, au cœur de l'Alentejo au Portugal.

La Luz (Vila Lucena) est un domaine de 30 hectares qui se compose d'un ancien palace du 17ème siècle, d'un village de vacances de 26 appartements et de grands champs d'oliviers, d'agrumes et d'arbres fruitiers. L'objectif est d'y créer un oasis* autonome et autosuffisant, hybride et créatif, reposant sur des valeurs écologiques, humanistes et transcendantes.

Villa Lucena s'appuie sur un grand nombre d'espaces distincts permettant d'imaginer **UN VÉRITABLE ÉCOSYSTÈME, HYBRIDE, ORGANIQUE ET BIODIVERSIFIÉ.**

Le projet s'appuiera sur plusieurs entités destinées à développer les diverses activités du lieu, qui fonctionneront de manière interdépendante, à l'image des écosystèmes :

- Une société d'exploitation commerciale a vocation touristique et culturelle, accueillant une résidence hôtelière et des manifestations culturelles
- La structure agricole qui développe les programmes agroforestiers dans le sens de l'autosuffisance alimentaire, ouvrant à l'agrotourisme, à la transmission et valorisation des ressources et savoir-faire locaux
- une structure associative, garante du socle de valeurs qui cimente le territoire et crée la cohésion entre ses activités :

> une résidence créative pour développer l'art, l'artisanat, la science, l'architecture... ;
> Un éco-laboratoire (Low-teck) inspiré des lois du vivant pour préfigurer les mondes de demain et explorer les solutions à l'autosuffisance et résilience.
> des modes collégiaux de gouvernance favorisant la cohabitation et le caractère hybride et diversifié des résidents.

L'Oasis symbolise un espace de vie verdoyant autosuffisant, un éco-lieu où se réinventent des modes de vie durables fondés sur une économie dynamique et le respect des valeurs écologiques, sociales et humanistes, destiné à créer la beauté et préfigurer le monde de demain.

LE CONSULAT

DEPUIS 2016, NR EST ENGAGÉ AVEC LE G.A.N.G. (GROUPE ACTION NÉO GREEN) DANS LA CRÉATION DU CONSULAT, UN LIEU HYBRIDE ITINÉRANT ET ÉPHÉMÈRE AU COEUR DE PARIS. IL A POUR VOCATION DE CONCILIER FÊTE ET ENGAGEMENT AU SEIN D'UN ESPACE DE VIE À VISÉE ÉCO-RESPONSABLE, CULTURELLE, SOCIALE ET SOLIDAIRE. APRÈS UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE RÉUSSIE EN 2016 DANS LE 9ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS, LE 2EME CONSULAT S'EST PRODUIT DANS LE 14ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS FIN 2018 POUR 6 MOIS : LE CONSULAT GAITÉ, ET, EN 2020, À VOLTAIRE DANS LE 11ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS JUSQU'À CE JOUR.

→ 2020, LE CONSULAT VOLTAIRE PARIS 11

CONSULAT VOLTAIRE

En 2020 et pour une durée de trois ans, le Consulat investi un espace de 3000 m2, métro Voltaire, pour sa troisième édition.
Le Consulat est un espace urbain éphémère prônant un art de vivre festif, engagé et éco-responsable. Ouvert 24h/24, c'est un centre d'art, une cantine, un lieu de convivialité, un espace mutualisé, de résidences pour artistes, activistes et entrepreneurs, qui invite à la réflexion sur les mutations sociétales d'aujourd'hui. Chaque Consulat est pensé comme un pavillon universel représentant les alternatives positives qui font bouger le monde d'aujourd'hui.

→ **PENSER** : Projection de films, participation à des débats, conférences, formations... autour des enjeux de la culture, de l'environnement, de l'Économie Sociale et Solidaire, et du mouvement des communs.

→ **AGIR** : S'engager dans l'action locale, informer, participer, coopérer, sensibiliser et oeuvrer ensemble pour changer nos paradigmes actuels et faire grandir la société avec des valeurs solides et partagées.

→ **DANSER** : Des concerts live en soirée, mais aussi des cours de danse, de yoga, de méditation, et autres pratiques holistiques...

→ **RÉUNIR** : Des rendez-vous pour se rassembler: cantine, co-working, expositions, radio, performances, évènements, brocantes, ateliers, brunchs...

EN 2020 ET 2021, LE CONSULAT S'EST PRODUIT SUR 3.000 M2 À VOLTAIRE (PARIS 11) ANIMÉ PAR LE GANG, LE GANG DU GANG, DES ARTISTES ET DES BÉNÉVOLES.
EN RAISON DE LA PANDÉMIE, LES ACTIVITÉS DU CONSULAT ONT ÉTÉ RÉGULIÈREMENT SUSPENDUE.

HORS PÉRIODE COVID, EN MOYENNE SUR L'EXPLOITATION DE TOUS LES CONSULATS CONFONDUS :

→ ENTRE 10 000 ET 20.000 VISITEURS PAR MOIS SELON LA PROGRAMMATION

→ UNE CENTAINE DE MANIFESTATIONS ARTISTIQUES

Artistes en résidence, Expositions, soirées de la FIAC (Foire Internationale d'Art Contemporain)...

→ UNE CENTAINE DE CONFÉRENCES

Au rythme de 5 par semaine, des tables rondes et conférences sur des thèmes aussi variés que l'écologie, économie sociale et solidaire, le numérique, nouvelles technologies réunissant des personnalités publiques, politiques et associatives

→UNE CENTAINE DE RÉSIDENCES

Associations, Artisans Artistes, installés de manière éphémère ou permanente dans les bureaux, l'espace de coworking, les ateliers ou dans le fablab.

→ UNE CENTAINE DE CONCERTS

→50 PERFORMANCES

→UNE CENTAINE DE CHEFS

→UNE CENTAINE D'ASSOS EN COWORKING

→ DES CENTAINES DE BÉNÉVOLES

→ 500 000 VISITES SUR LE SITE WEB SUR LE DERNIER MOIS D'EXPLOITATION

→ 16 000 ABONNÉS FACEBOOK

→ 9000 FOLLOWERS INSTAGRAM

→ RADIOGANGSTERRE

L'ACTION DU CONSULAT

Le Consulat est un lieu privilégié pour permettre de partager des valeurs, mettre en avant des projets et actions de terrain, et renforcer les synergies.
Ainsi, NR s'implique dans l'ADN du lieu, notamment dans les programmes de greenification, dans la programmation et dans l'axe "Penser" du Consulat à travers l'organisation de conférences abordant des thèmes multiples : écologie, développement durable, économies alternatives, démocratie participative, nouveaux formats de journalisme, éthique et numérique...
NR a produit également le Code Amazonien occasionnellement sous forme de résidence artistique afin de témoigner de ses activités en Amazonie.

AUTRES CONSULATS ET PERSPECTIVES

Depuis le déploiement événementiel du premier Consulat (Rue Ballu) en 2016, le Consulat s'est mué en tiers lieu éphémère et nomade dans Paris.
Aujourd'hui plébiscité par les collectivités, les institutions et les acteurs privés, le modèle du Consulat s'essaime par son expertise, sa méthode et la vision de la ville qui sous-tend chaque projet.
Le Consulat s'ancre désormais plus durablement aux quatre coins de la capitale avec une programmation culturelle thématique autour du cinéma, de la mode, de la musique, de l'art, de l'artisanat; et avec un même mode opératoire : utiliser la force de l'art pour sensibiliser et mobiliser.

Lorsque le Consulat n'a pas son territoire, il en investi d'autres avec sa philosophie, ainsi le Consulat a pu participer à :

→ LA FIAC dans le cadre de conférences «art et environnement»

→ LA BIENNALE DE PANAME

→ LA BASE ACTION ECOLOGIQUE ET SOCIALE

→ RAVE4CLIMATE en co-organisation avec Give a fuck au sein de «la Marche du Siècle» pour le climat. La Rave pour le Climat a permis le rassemblement des acteurs de la nuit et de la mode avec des citoyens, gilets jaunes, associations et syndicats pour revendiquer une société plus respectueuse de la nature et des hommes dans une ambiance festive et conviviale.

→ WELOVEGREEN

Depuis 2017, un partenariat avec le festival We love green permet de créer une programmation Consulaire.

→ CHANGE NOW SUMMIT

Programmation d'artistes dans le cadre du sommet Change now pour valoriser les innovations pour la planète, avec we love green.

→ FESTIVAL DE CANNES

Production de Consulat, Organisation de conférences de presse et de nouveaux récits

LE CONSULAT

GANG

G.A.F

NATURE RIGHTS

ECOSYSTEME

GANG DU G.A.N.G
PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS

ON EST PRET
WE LOVE GREEN FESTIVAL
#DYSTURB
Institut des Futurs Souhaitables
ELOQUENTIA
Refugee FOOD FESTIVAL
make sense
thanksfornothing

ASSOCIATIONS SATELLITES

ALLIANCE CITOYENNE
ASSO

G.A.F
MOUVEMENT

NATURERIGHTS
ASSO

la base un lieu pour s'engager!
ASSO

GROUPE ACTION NEO GREEN
GANG
ASSO

CERVEAU

> AGENCE CONSEIL
> PROGRAMMATION
> FORMATION
> MOBILISATION
> ORGANISATION COLLECTIVE / ACTION
...

«CONSULATS»

LE CONSULAT

2016 BALLU
2019 GAITE
2020 VOLTAIRE 18 MOIS
2021 CASERNE
2022 MURMURE
2023 DENFERT

LIEUX ET TERRITOIRES D'INCARNATION
VALORISATION IMAGE ET ÉCONOMIQUE

La Folie Berlizon
DABY
SARL & SCI

isla
ISLE OF
ASSO

PETIT PALACE

LE PETIT PRINCE

LES SAVOIRS DE LA FORÊT

SINGE VERT PRODUCTIONS
SARL

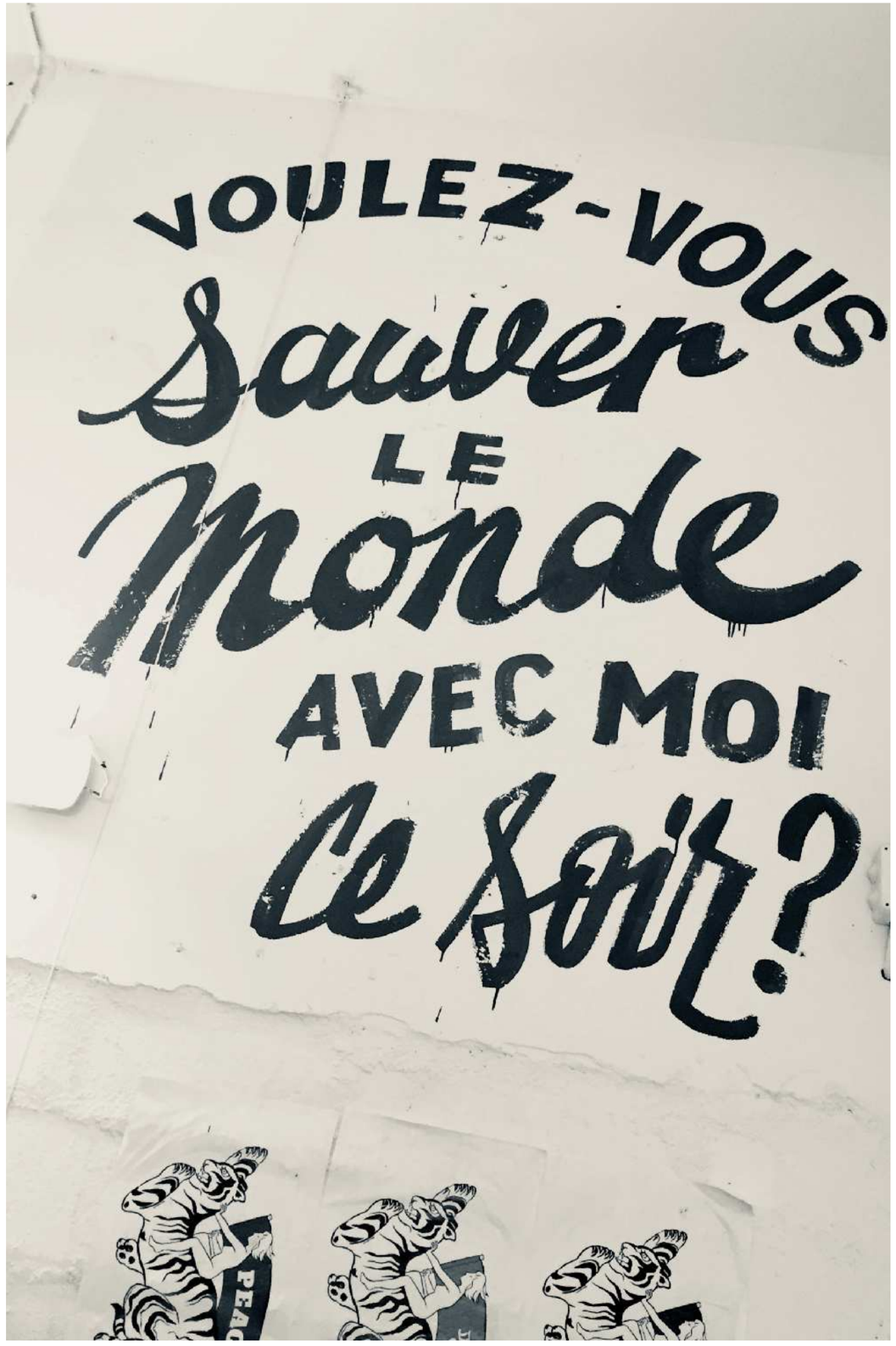

COR-
PO-
RATE

→ ORGANISATION
→ FINANCES
→ ANNEXES

L'ECO-SYS-TÈME NA-TURE RIGHTS

- Plaidoyer Droits de la Nature
- Plaidoyer Droits des Peuples
- Programme Savoirs de la forêt
- Culture & Terriroires

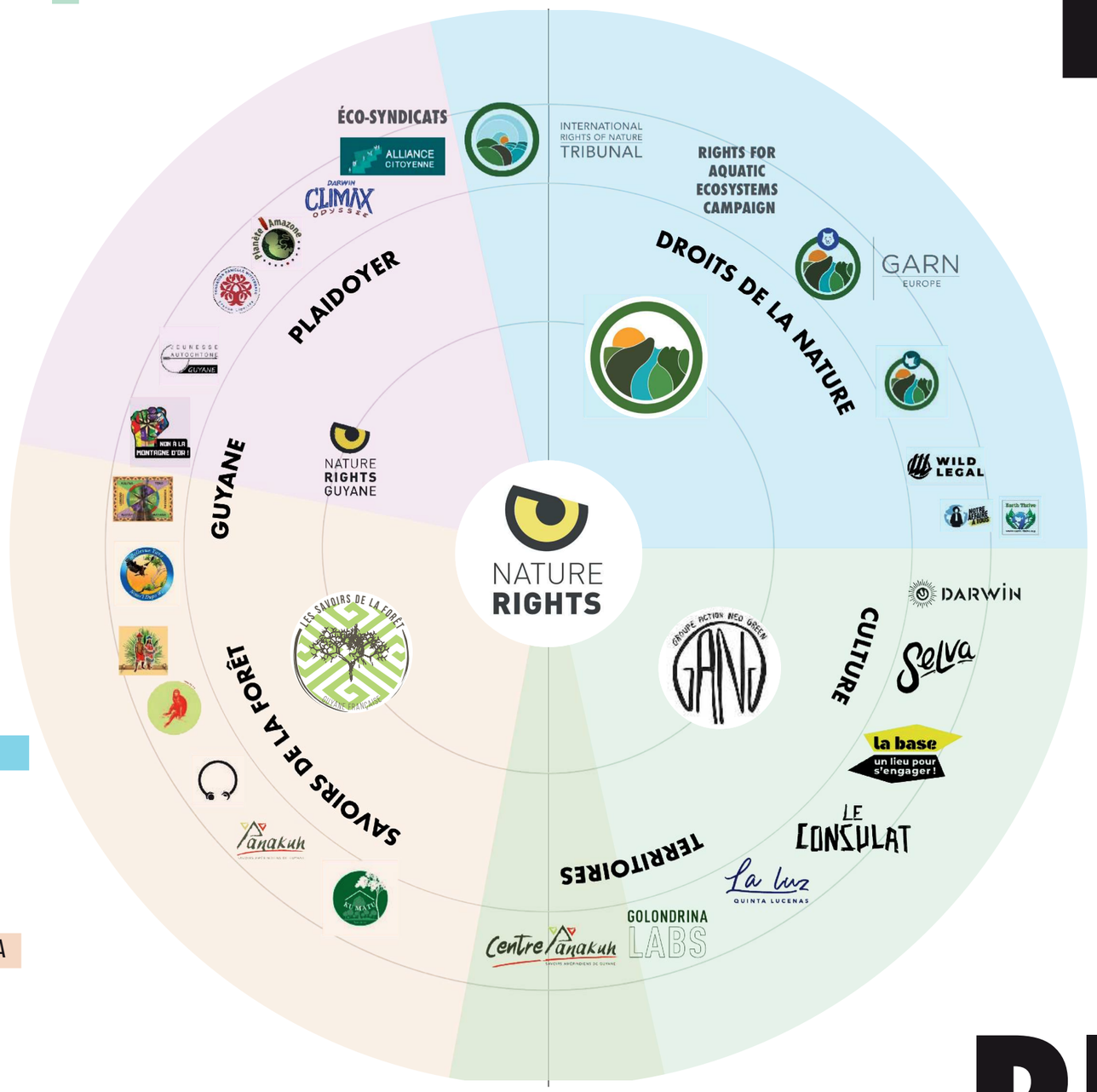

2021
- Tribunal @ UICN
- Lauréat FFE
- Plainte Raoni CPI
- Création du RSF

2020
- 3e Consulat VOLTAIRE
- Incubation WILD LEGAL
- Création LA BASE

2019
- Lancement hub Europe
- Etablissement secondaire NRGuyane
- Symposium Quito 10ans

2018
- 2e Consulat GAITE
- Etude de projet Guyane

2017
- Premier Consulat BALLU

2016
- Affiliation à la GARN
- 1er tribunal Intl des Droits de la Nature

2015
- Création du GANG

2014
- 1er salarié de la structure

2013
- Début de l'accompagnement de YORENKA

2012
- Evènement à RIO+20

2011

2010
- COP15 - Copenhaguen

2009
- Lauréat Global Social Venture ESSEC-Berkeley

2008
- Création de Naturerights

ORGANISATION

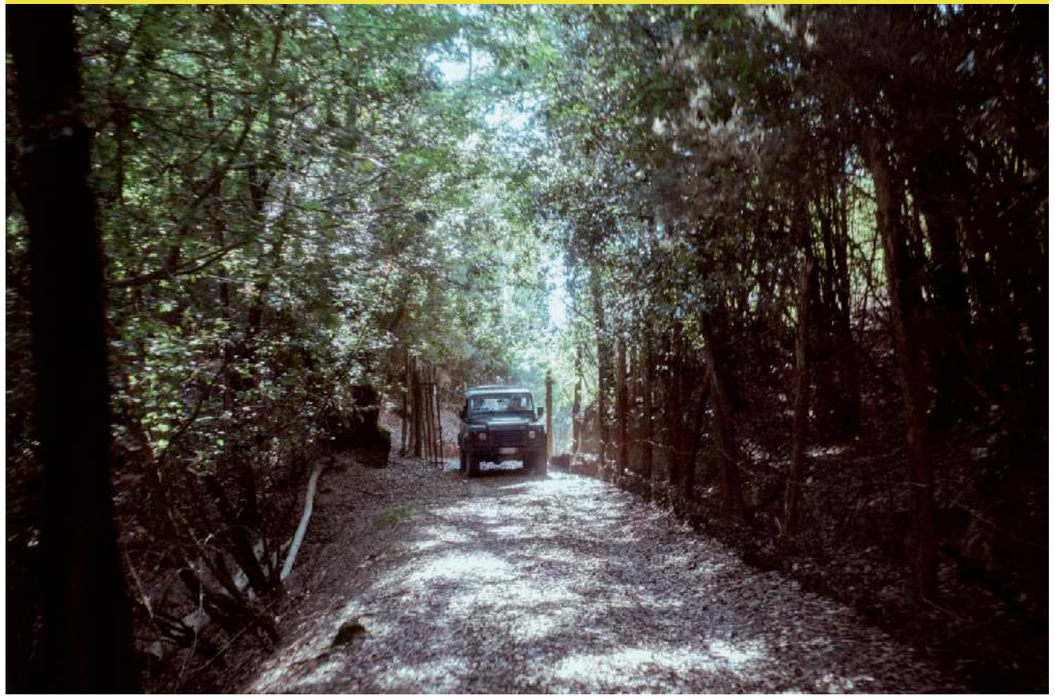

NatureRights fonctionne comme un **hub associatif**, par le biais de comités projets **«ad hoc»**, de gestion **autonome** et horizontale. Ce mode d'action **décentralisé**, **collectif** et **systémique** permet d'incarner les droits de la nature dans des initiatives bio-diversifiées qui s'adaptent en permanence au contexte, aux dynamiques de territoire et à leur milieu.

Atypique, pionnière et résolument tournée vers l'action, NR est une organisation adaptable, **organique**, souple et résiliente, qui agit de manière Bottom-up, en prise avec les besoins du terrain. Ce mode organisationnel lui permet d'être un **incubateur** et créer des organisations qui ont vocation à devenir autonomes ; de fédérer et animer des **réseaux**, qui agiront par l'intelligence collective, de construire des rhizomes décentralisés qui **fonctionnent selon le principe interdépendance propre aux écosystèmes**.

Cette souplesse permet une forme de liberté et de créativité sans cesse renouvelées pour mettre en application les droits de la nature sous différentes formes, et trouver autant de moyens d'expression pour **rendre à la nature son statut de «sujet»**, lui rendre sa place dans notre imaginaire collectif, et dans le débat public et politique.

STRUCTURES JURIDIQUES

En France, NatureRights est une association loi 1091 créée en Janvier 2009 pour promouvoir les droits de la nature selon une approche systémique. Le siège est à Paris, à la Maison des Associations du 11eme arrondissement.
NR fonctionne selon les critères d'intérêt général, avec une gestion démocratique, transparente, et désintéressée. Étant ouverte à tous les publics, elle est à caractère non lucratif, laïque et apolitique.
NR est reliée à la Fondation NATURERIGHTS de Droit Privé Belge créé en 2008.
En 2018, un établissement secondaire de NatureRights a été créé à Cayenne, pour coordonner et animer le «Réseau des Savoirs de la Forêt» officiellement créé en 2020 en Guyane.
NR est également affiliée à la G.A.R.N. (Global Alliance for the Rights of Nature) et au G.A.N.G. (Groupe Action Néo Green).

ORGANISATION INTERNE

→ HUBS OU COMITE PROJETS

NatureRights fonctionne avec des groupes de travail distincts nommés « comité projet » ou Hubs. Chaque comité projet dispose de ses propres membres, d'une gouvernance ad hoc et d'actions spécifiques.
La gouvernance d'un CP s'appuie sur un mode démocratique et horizontal, les décisions étant prises collectivement au sein des équipes du Comité projet.

IL Y A À CE JOUR TROIS PÔLES / COMITÉS PROJETS AU SEIN DE LA STRUCTURE :

PÔLE PLAIDOYER :
PLAIDOYER DROITS DE LA NATURE relié principalement aux dynamiques autour de la G.A.R.N, Plaidoyer pour **PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES** et Plaidoyer pour les **DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES**

PROGRAMME SAVOIRS DE LA FORÊT :
relié aux activités en Amazonie, et en particulier en Guyane française: Accompagnement de Projets (agroécologie, culture, territoire), Dynamiques de Réseau autour des Savoirs Traditionnels, Création de Contenu, Développement de filières en artisanat et éco-tourisme

PÔLE TERRITOIRES & CULTURES :
Tiers Lieux dont Le Consulat relié au G.A.N.G. et Territoires, dont des projets de terrain, ainsi que les Productions évènementielles à visée culturelle.

NR travaille sur chacun des pôles avec un réseau de collaborateurs et des membres actifs, et bénéficie du soutien d'experts et partenaires en accompagnement des actions de terrain.

→ MODALITÉS DE GOUVERNANCE

L'association se compose de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration, des équipes et membres actifs.

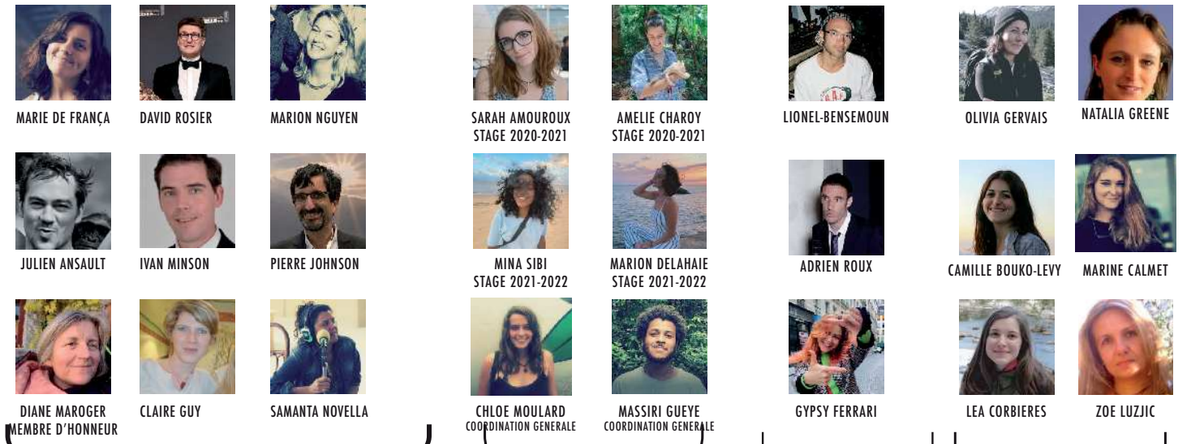

L'Assemblée générale (A.G.) est constituée de membres d'honneur, de membres actifs et de membres adhérents et regroupe les membres des hubs, tous confondus. Toutes les personnes de l'équipe sont des membres actifs à l'AG et décident des orientations et des activités de l'association.

Le Conseil d'Administration a été réélu en Juillet 2019. Il assure, entre autres, les fonctions de support.
Le Conseil d'Administration est composé de 8 membres: Samanta Novella (Présidente); David Rosier (Vice Président) ; Claire Guy (Trésorier) ; Marie De Franca (Secrétaire), Pierre Johnson, Ivan Minson, Florent Delforn, Marion Nguyen.

Les anciens membres du Conseil d'Administration ont rejoint le Comité d'Orientation Stratégique créé à cet égard, notemment : Ghita AAJAD, Lionel Bensemoun et Jean Constantinesco.

RE-STRUCTURATION

L'ORGANISATION A ENTREPRIS UN TRAVAIL DE RESTRUCTURATION INTERNE ET DE RENFORCEMENT DE SA STRUCTURE, AFIN D'ABSORBER LA CROISSANCE CONNUE SUR CES DERNIERES ANNEES, S'ADAPTER AU CHANGEMENT D'ECHELLE ET PERENNISER SON ACTION.

Le changement d'échelle et la diversification des activités, notamment les projets de terrain en Guyane ont requis une réorganisation interne qui est actuellement en cours. Ce travail a pour but de mettre en place de procédures de gestion, permettre une meilleure autonomie des pôles, construire le cadre logique, et définir les objectifs, les moyens d'action, et les contours des activités.

Un autre objectif est aussi de donner une meilleure lisibilité à l'organisation, et plus de cohérence entre les axes de travail.
De plus, une réflexion est menée autour de la création d'une gouvernance structurée selon les lois du vivant, plus inclusive, plus horizontale et plus adaptée au mode opératoire de l'organisation. L'objectif est d'intégrer au CA les membres actifs des différents pôles de l'association (Hubs ou comité projet), afin de rapprocher et améliorer les liens entre le Conseil d'Administration et l'équipe opérationnelle.

EQUIPES

L'équipe opérationnelle est organisée selon les pôles.
Les équipes sont réparties en France métropolitaine et en Guyane. L'équipe active entre 2020 et 2021 est composée d'une dizaine de personnes, dont cinq assurant les fonctions d'appui.

SIEGE / SUPPORT
Samanta Novella (Inspiration et Orientation génerale), Claire Guy (Financement et Gestion), Marion Delahaie (Stage Coordination générale), Fantine Prévost (Coordination générale), Amandine Gauthier (Support Admin RH);

PLAIDOYER :
Marine Calmet (Chargée de Plaidoyer Droits de la Nature – auto-entrepreneur), Marion Nguyen (Chargée de Plaidoyer Glyphosate), Leonardo Amorim (Juriste droit des Peuples Autochtones Stage)
Equipes externes Facilitateurs & Secrétariat GARN : Zoe Luzjic, Sophie de Maat, Lea Serrano-Corbieres, Camille Bouko-Levy, Olivia Gervais (Stage). Responsable GARN : Natalia Greene

POGRAMME SAVOIRS DE LA FORÊT :
Chloé Moulard (Salarié Coordination générale RSF), Massiri Gueye (Salarié Coordination générale RSF), Pierre Johnson (expert), Amélie Charoy (Stage), Sarah Amouroux (Stage), Mina Sibi (Stage)

TIERS LIEUX :
Equipes externes GANG Team : Gypsy Ferrari, Lionel Bensemoun, et les équipes territoires

En support ponctuel bénévoles: Claire Lelievre (Financement), Julien Ansault (filmaker), Marie De França (Admin), Gaëlle Merlet (Support) ; ainsi que des membres actifs de l'association mobilisés sur différents projets et réflexions (64 à ce jour avec des implications et statuts divers impliquant l'équipe interne)

NR bénéficie de nombreux conseil d'experts et apports de soutiens dont : Julien Ansault, David Rosier, Diane et Daphné Maroger, Pierre Johnson, Lionel Bensemoun, Audrey Harris, Ghita Aadj...

EVOLUTIONS RECENTES

Accompagnement de la FFE

Adhésion ligue et aprosep et capacité de prendre des services civique en mission.

Création d'un établissement secondaire en Guyane avec un numéro de siret propre.

Siège à la Maison des associations Paris 11ème.

Mise en place d'une plateforme de gestion associative de comptabilité et de membres.

Mise en place du blog de l'association et croissance de l'audience des réseaux sociaux.

Mise en place d'un système collaboratif de centralisation des données NR

Installation d'un espace bureau au sein La Base

ILS NOUS SOUTIENNENT

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT

NR a connu un changement d'échelle important sur ces dernières années notamment de par l'implantation de l'association sur le territoire Guyanais et la création d'activité d'accompagnement de projet dans le cadre de l'école des savoirs de la forêt, qui a concentré la majeure partie des ressources de l'association.

Le financement de NR sur ces deux dernières années a reposé en grande partie sur le Fonds Beee hébergé par la SWISS PHILANTHROPY FOUNDATION (SPF) qui a permis de structurer le projet en Guyane, et amorcer l'axe de valorisation et filières.

Les activités de Plaidoyer bénéficient du soutien de la FONDATION HEINRICH BOELL, GARN et LUSH.
Les projets de terrain bénéficient de soutiens de la part de l'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ, de la FONDATION LEMARCHAND ou des FONDS EUROPÉENS (Programme Best4Life), et de la FONDATION LA FRANCE S'ENGAGE.
Notre modèle de financement s'appuie principalement sur des appels à projets ou par le biais de demandes de financement spontanées pour des projets précis. De plus, NR s'appuie sur un réseau de partenaires selon chaque axe de travail dont l'apport en ressources non monétaires est considérable.

PLAIDOYER

GARN
HEINRICH BÖLL STIFTUNG
LUSH
FONDATION DANIELLE MITTERRAND France Libertés

AU SIÈGE

SWISS PHILANTHROPY Foundation
Fondation Lemarchand

TERRITOIRES

PAYCO PARAGUAY AGRICULTURAL CORPORATION
MAIRIE DE PARIS
VILLE DE PARIS

PROGRAMME DES SAVOIRS DE LA FORÊT

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité — AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Life
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DIRECTION DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DE GUYANE
Life4BEST
l'Europe s'engage en Guyane
AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
LAURÉAT FFE Fondation la France s'engage
LA FRANCE S'ENGAGE
Carasso Daniel & Nina
AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT
PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE Liberté Égalité Fraternité

NatureRights est une Association loi 1901 à but non lucratif enregistrée à la préfecture le 17/01/2009, annonce publiée au Journal Officiel N°20090003 - 1151. SIREN : 801 867 318

NATURERIGHTS FRANCE c/ Maison des associations 8 Rue du Général Renault, 75011 Paris. Identifiant SIRET du siège 801 867 318 00025

NATURERIGHTS GUYANE - Etablissement secondaire - APROSEP 81, rue des Peuples Autochtones, 97300 Cayenne. SIRET 801 867 318 00033

FONDATION NATURERIGHTS 40, rue d'Espagne 1060 Bruxelles (c/ CONSTANTINESCO). Fondation de Droit Privé Belge, crée le 18/06/2009 au Greffe de Bruxelles sous le numéro 0812349462
NatureRights a été agrée au programme de "TGE" Trans Giving Europe, sous l'égide de la Fondation du Roi Baudouin, qui lui permet de percevoir des donations déductibles d'impôts de pays européens et des Etats-Unis.